

Tebessa : cinq morts et trois blessés dans l'explosion d'une bombe artisanale

BOUIRA
Deux morts et deux blessés dans une explosion de gaz



IMPORTATION DE VÉHICULES
Les agréments provisoires délivrés dès demain

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 2

Le confinement partiel reconduit



CONSEILS DE L'ORDRE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS-DENTISTES
Des syndicats dénoncent une «situation de blocage»

Lire l'article de M. M. page 4

Le Quotidien
D'ORAN

AVEC UN DÉFICIT DE 700 MILLIARDS DE DINARS Les caisses de la CNR au rouge !

Lire l'article de Abdelkrim Zerzouri page 3



Ph.: Rachid K.

Importation de véhicules Les agréments provisoires délivrés dès demain



El-Houari DILMI

Comme annoncé la semaine dernière par le ministre de l'Industrie, les opérateurs dont les dossiers remplissent les conditions énoncées dans le cahier des charges relatif à l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs obtiendront leurs agréments provisoires dès dimanche 17 janvier, « ce qui leur permettra d'entamer les procédures d'obtention des agréments définitifs et de débuter les opérations d'importation », a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Industrie.

Selon le même communiqué, « la Commission technique interministérielle mise sur pied aux fins d'examen des demandes des opérateurs économiques désirant exercer l'activité de concessionnaires de véhicules neufs a procédé à l'étude de dix dossiers présentés par les opérateurs, dont neuf relatifs à l'importation des véhicules touristiques et un seul dossier relatif à l'importation de motocycles ». Les opérateurs dont les dossiers remplissent les conditions fixées dans le cahier des charges « obtiendront leurs agréments provisoires dès dimanche, ce qui leur permettra d'entamer les procédures d'obtention des agréments définitifs et débuter l'importation, conformément au décret exécutif n°20-227 fixant les conditions et les modalités de l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs », explique-t-on dans le communiqué.

Toujours selon le ministère de l'Industrie, la Commission technique chargée de l'étude et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de construction de véhicules a « tranché le cas d'un seul dossier portant sur la construction de véhicules touristiques et utilitaires, sur un total de 18 dossiers déposés au niveau du ministère ». L'opération

d'étude des dossiers des opérateurs économiques pour les deux activités de concessionnaires de véhicules neufs et de construction de véhicules « se poursuivra jusqu'à l'étude de tous les dossiers déposés, les deux commissions ayant augmenté leur rythme de travail en tenant des réunions urgentes tout au long de la semaine », est-il précisé dans le communiqué du département de Ferhat Aït Ali. Au sujet des « listes relayées comme étant les listes des opérateurs économiques ayant obtenu les agréments sont dénuées de fondement », le ministère rappelle que la diffusion de ces fausses informations expose leurs auteurs aux peines prévues par la loi.

Le gouvernement a « décidé de libérer l'importation des véhicules neufs afin de répondre aux besoins du marché national, en octroyant les premières autorisations prochainement aux concessionnaires retenus », avait annoncé, dimanche dernier, le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali. « On a reçu depuis le début de l'année en cours des instructions du président de la République, et il y a un accord unanime au niveau du gouvernement pour libérer l'importation des véhicules neufs afin d'alimenter le marché national en véhicules de tout genre, notamment utilitaires qui sont nécessaires pour les institutions et les commerçants », avait déclaré le ministre sur les ondes de la radio nationale. Ce dernier a également réaffirmé le maintien du taux d'intégration fixé pour l'industrie automobile, établi à un minimum de 30% lors de la première phase d'activité, précisant que les importations des véhicules touristiques ou utilitaires, camions y compris, seront plafonnées à 2 milliards de dollars au grand maximum et que les véhicules touristiques haut de gamme seront surtaxés.

La facture des importations en baisse de 18 %

Les importations de l'Algérie ont enregistré, en 2020, une baisse de 18%, soit 34,4 milliards de dollars, et les exportations de 33%, soit 23,8 milliards de dollars, a indiqué, jeudi, le directeur général du Commerce extérieur au ministère du Commerce, Khaled Bouchelaghem.

« Selon les indicateurs prévisionnels préliminaires de 2020, la valeur des importations a reculé de 18% (34,4 milliards dollars) par rapport à l'année 2019 (42 milliards de dollars), tandis que les exportations ont baissé à 23,8 milliards de dollars contre 35,8 milliards de dollars en 2019, du fait de la chute des prix du pétrole sur les marchés mondiaux, en raison de la récession de la demande induite par les mesures de bouclage économique », a précisé M. Bouchelaghem dans un entretien accordé à l'APS.

Le déficit de la balance commerciale a atteint durant l'année considérée 10,6 milliards, a-t-il ajouté.

« 2020 a été une année particulière en termes d'exportations et d'importations, du fait de la crise sanitaire que connaît le pays depuis mars dernier, et qui a amené

le Gouvernement à prendre plusieurs mesures visant à préserver les stocks des produits de base, à travers l'établissement d'une liste de 30 produits interdits à l'exportation pour une durée de 6 mois renouvelables », a-t-il expliqué.

Les trois derniers mois ont enregistré une reprise progressive des activités commerciales, a fait observer M. Bouchelaghem affirmant que le total des échanges commerciaux (importations/exportations) s'est élevé en 2020 à 58 milliards de dollars.

Certaines filières économique, industrielle et agricole, à l'instar du plastique, l'emballage, le ciment, le papier, les produits alimentaires et les dattes ont pu maintenir leurs activités d'exportation en 2020.

Par ailleurs, l'année 2020 a été marquée par une réévaluation globale de l'Accord d'association avec l'Union européenne, l'Accord de la Zone arabe de libre-échange (ZALE) et l'Accord préférentiel avec la Tunisie.

La Chine est le premier partenaire de l'Algérie, avec 17 % des importations, suivie par la France (10%), l'Italie (7%), l'Allemagne

(6,5%), l'Espagne (6,2%), a indiqué M. Bouchelaghem, soulignant que les pays de l'UE réunis viennent en tête des pays exportateurs vers l'Algérie.

S'agissant des démarches visant à rationaliser les importations et à renforcer les exportations nationales, le représentant du ministère du Commerce a cité la mise en application de l'instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à réduire les importations de 10 milliards de dollars, à travers plusieurs dispositions inhérentes à l'importation de marchandises agricoles en saison de récolte, la suspension de l'importation des viandes congelées, et l'amélioration de la liste des produits soumis à la taxe supplémentaire provisoire préventive.

Dans le même cadre, le ministère du Commerce a élaboré un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, après la réalisation en 2019 de 14 milliards DA de recettes, a-t-il poursuivi.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Fini le faible débit internet en Algérie ? Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, laisse entendre que c'est le bout du tunnel, enfin presque. Le débit internet minimum sera augmenté en Algérie, l'objectif à court terme étant d'arriver à un débit de 4 à 8 mégas permettant ainsi un accès aisément à la vidéo haute définition et autres contenus à valeur ajoutée, a-t-il annoncé. Mais, entre calculs, prévisions et ambitions des responsables, il y a encore les

faits têtus de la réalité

le citoyen en lui offrant le service demandé avec un débit réel et stable». Sans mettre en doute l'annonce en question du mi-

tions, Brahim Boumzar, laisse entendre que c'est le bout du tunnel, enfin presque. Le débit internet minimum sera augmenté en Algérie, l'objectif à court terme étant d'arriver à un débit de 4 à 8 mégas permettant ainsi un accès aisément à la vidéo haute définition et autres contenus à valeur ajoutée, a-t-il annoncé. Mais, entre calculs, prévisions et ambitions des responsables, il y a encore les faits têtus de la réalité qui, eux, montrent qu'il n'y a absolument aucune évolution sur ce plan entre hier et aujourd'hui.

Le haut débit reste toujours un objectif à atteindre près de cinq mois après l'instruction donnée par le président de la République au ministre de la Poste et des Télécommunications à l'effet de «venir à bout, immédiatement, du problème de faisabilité de débit internet et élaborer un rapport détaillé sur ce dossier». Il est possible que l'annonce du ministre tienne la route et que dans le court terme, on passerait à un débit internet acceptable, mais cela reste en l'état une promesse à tenir. Même la migration des abonnés vers des paliers supérieurs au minima des 2 mégas reste très aléatoire tant que l'opérateur n'est pas en mesure de garantir le service demandé. En d'autres termes, on peut s'inscrire à une formule de 4 mégas sans que cela ne s'en ressente sur le débit ! Le ministre, bien au courant de cette imperfection, estime dans ce sens que l'opérateur «doit rassurer

nistre, qui aurait été plus rassurante si une date précise est fixée en lieu et place du délai à « court terme » formulé pour atteindre le haut débit internet, il faut attendre pour voir. C'est sûr que tous les moyens sont mobilisés pour ce faire, dont la modernisation en cours des infrastructures du secteur des TIC et la partie accès en supprimant définitivement le système TDM (technologie utilisant le câble en cuivre), que le ministre a qualifié d'«archaïque» et responsable de plusieurs désagréments pour l'abonné ADSL comme les dérangements et la lenteur du débit internet, mais on n'est pas pour autant sorti de l'auberge. Progressivement, la technologie de pointe en fibre optique s'installe, et l'on s'attelle à mettre en place une politique du cache internet des géants du Web dont les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon), qui pourra faire économiser la bande passante internationale et diminuer le temps de latence, mais tout reste encore en l'état de chantier. Un chantier qu'il faut veiller à faire avancer rapidement pour atteindre le haut débit internet à court terme. Pourrait-on tout mettre sur le dos des responsables en poste depuis peu ? Bien évidemment que non, mais à ces derniers incombe, forcément, le challenge de redresser la barre et laisser apercevoir ou ressentir, sans lasser les attentes, un léger mieux qui peut s'améliorer. Car, les citoyens ne s'abreuvent plus aux promesses.

Khenchela

Un terroriste abattu

Un terroriste a été abattu, jeudi après-midi, suite à une embuscade tendue à Oued Boudekhane, Sud-ouest de Guentis, dans la wilaya de Khenchela, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a récupéré également un pistolet mitrailleur, trois chargeurs garnis de munitions, un poste de transmission radio et deux téléphones portables, indique un communiqué du ministère

de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une embuscade tendue à Oued Boudekhane, Sud-ouest de Guentis, dans la wilaya de Khenchela (5e Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, cet après-midi 14 janvier 2021, un (01) dangereux terroriste et a récupéré un (01) pistolet mitrailleur de type RPK, trois (03)

chargeurs garnis de munitions, un (01) poste de transmission radio et deux (02) téléphones portables », note la même source. Cette opération, toujours en cours, s'inscrit dans « la dynamique des résultats qualitatifs réalisés par nos Forces armées, afin d'assainir notre pays du fléau du terrorisme et d'asseoir la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du territoire national », ajoute le communiqué.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E. Ouargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

Avec un déficit de 700 milliards**de dinars****Les caisses
de la CNR au rouge !**

Le problème perdure depuis près d'une décennie et revient d'une manière récurrente, ces dernières années, occuper les devants de la scène médiatique : les signaux de la trésorerie de Caisse nationale des retraites (CNR) sont au rouge !

Le déficit financier de la Caisse atteint la somme colossale de 700 milliards de DA, a alerté le directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Slimane Melouka, lors d'une émission, jeudi 14 janvier, sur les ondes de la Radio Chaîne 1.

Abdelkrim Zerzouri

Non sans souligner que ce déficit, qui connaîtait « une augmentation significative » durant la période 2014-2018, est « stable » depuis 2019 grâce aux mesures prises par la tutelle. Et, si on connaît les causes qui ont creusé le déficit de la CNR, liées au départ massif à la retraite anticipée à partir de 2012 (soit 130.000 départs en 2012, 160.000 en 2013, et plus de 140.000 pour 2014 et 2015, contre seulement 20.000 pour 2011), ainsi que les augmentations des salaires de la période 2011-2012 avec effet rétroactif de 3 ans, qui ont pratiquement accablé la Caisse, en sus de l'allongement de l'espérance de vie, la solution efficiente échappe, encore, aux pouvoirs publics. Bien sûr, on arrive toujours à remettre à flot la Caisse, qui continue à assurer le versement des pensions, grâce à la fiscalité pétrolière notamment, alors que l'équilibre financier se rait à chercher ailleurs. Principalement, cet équilibre financier est à trouver sur le marché de l'emploi, « car la Caisse a besoin de 5 adhérents pour un retraité, contrairement à la situation actuelle où 2,1 adhérents cotisent pour un seul retraité », comme l'a rappelé le DG de la CNR. Relevant dans ce contexte, qu'il faut ouvrir les portes aux recrutements pour augmenter le nombre de cotisants et multiplier les sources de financement de la Caisse, qui proviennent actuellement en grande partie de la Caisse nationale des Assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS).

Le DG de la CNR a, ainsi, mis l'accent sur l'importance de trouver d'autres alternatives pour diversifier des sources de financement de la CNR, sans en préciser les voies et moyens de cette modulation. Certains économistes estiment, dans un environnement allant à la privatisation ou l'ouverture du capital de sociétés publiques, qu'il faut envisager dans cet esprit d'allouer un pourcentage dans ce cadre à la CNR. Sans parler d'une récupération ou d'une mise en location des biens immobiliers de la CNR qui lui ont été retirés, et qui ont été distribués, à gauche et à droite, sans

aucun bénéfice pour la Caisse. M. Slimane Melouka défend également le principe de repousser l'âge de la retraite à 65 ans, au lieu de 60 ans, actuellement, afin, argumente-t-il, de s'adapter à la conjoncture économique actuelle du pays. Autant parler d'une réforme du système de retraite, inévitable mais refoulée en raison de la sensibilité du dossier, et qui devrait impérativement inclure d'autres mesures, en sus de retarder l'âge légal de départ à la retraite, dont l'étalement de l'assiette de calcul des pensions. Et, ce n'est forcément pas les petites pensions qu'on devrait malmenner plus encore. Il serait plus équitable de commencer par les grosses pensions dans ce sens, par exemple réformer le Fonds spécial de retraite (FSR) pour les hauts cadres de l'Etat, qui bénéficie à près de 100.000 retraités, selon des indiscrétions à un taux de 100 % et qui prend comme référence de calcul la dernière fiche de paie du haut cadre de l'Etat, soit quelques 20 milliards de DA par mois (pour un salaire moyen de 200.000 DA) à la charge du Trésor public. Si on veut éviter de provoquer un malaise social en engageant pareille réforme, très délicate, il serait indispensable de commencer par régler les disproportions qui existent avant de toucher aux petites pensions.

Sur un autre registre, le même responsable a rappelé que le calendrier de versement des pensions de 3.300.000 retraités a été revu en coordination avec les secteurs concernés. Il s'étend désormais du 15 au 26 de chaque mois, pour permettre, a-t-il relevé, à cette catégorie, de retirer les pensions « dans les meilleures conditions », notamment en cette conjoncture sanitaire marquée par la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus. Ainsi que d'autre mesures prises pour faciliter l'accès des citoyens aux prestations fournies par la CNR, à l'instar des procédures de modernisation et le numéro vert de la Caisse (11 30), mis à leur disposition, qui ont contribué à la prise en charge à distance des citoyens pendant cette période sanitaire exceptionnelle.

**Tebessa
Cinq morts et trois blessés dans l'explosion d'une bombe artisanale**

Cinq citoyens sont décédés et trois autres ont été blessés suite à l'explosion d'une bombe de confection artisanale, lors du passage de leur véhicule utilitaire à Oued Khenig-Roum près de la commune de Telidjane, jeudi dans la wilaya de Tébessa, rapporte un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«En cette douloureuse circonstance, Monsieur le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, présente ses sincères condoléances et sa profonde compassion aux familles et aux proches des défunt, priant Allah

Le Tout-Puissant de leur accorder Sa Sainte Miséricorde et les accueillir en Son Vaste Paradis, en souhaitant prompt rétablissement aux blessés, et appelant les citoyens à plus de vigilance et à éviter les déplacements dans les passages suspects, connus par les habitants de la région», souligne la même source.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a qualifié l'explosion d'une bombe artisanale dans la wilaya de Tébessa, faisant cinq (5) morts, d'acte «lâche» et «barbare», priant Dieu Tout-Puissant de leur accorder Sa miséricorde et

souhaitant un prompt rétablissement aux blessés.

«L'explosion d'une bombe de confection artisanale placée par les mains de la traître qui a coûté la vie à cinq de nos concitoyens dans la région de Telidjane, dans la wilaya de Tébessa, est un acte lâche et barbare. Puisse Dieu Tout-Puissant leur accorder Sa miséricorde, les accueillir en Son vaste paradis et prêter patience et réconfort à leurs proches. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons», a écrit le Président Tebboune sur son compte Twitter, souhaitant «un prompt rétablissement aux blessés».



El-Houari Dilmî

« **A**ffaire» après «affaire» et en suite une autre «affaire

dans une autre affaire», les Algériens en ont plein le nez de ce feuilleton qui n'en finit plus. Mais que faire en attendant de guérir le pays de tous ses maux sous le sceptre de la nouvelle République ? Se forcer à sourire jaune rien qu'à écouter ceux en charge de la nouvelle marmite nationale qui jurent par tous les dieux qu'il n'y aura pas le feu durant cette année qui commence, même si tous les pompiers du pays se tiennent sur le pied de guerre ?

«El houkouma fiha oua àaliha», a lâché le Président sur un ton badin, avant de quitter Alger pour poursuivre ses soins au pays d'Angela Merkel. En plus clair, le travail du staff gouvernemental aux manettes du pays n'est pas jugé «satisfaisant» par le premier magistrat du pays. Et pourtant, l'équipe Djérad est considérée comme étant la «plus pléthorique» dans les annales politiques du pays. Fatigué, blasé, abusé, blousé, taxé, retaxé, grugé, l'Algérien lambda a d'abord besoin de respirer avant de manger, aller à l'école, s'habiller, ou même voyager à l'étranger.

La priorité pour la nouvelle équipe gouvernementale que le Président s'apprête à désigner sera, aussi et surtout, de «nettoyer» le

pays, devenu un repaire grandeur nature de toutes les «mains baladeuses» et autres aigrefins

en col blanc, Ouyahia le «joaillier» mis à part ! Mais pourquoi, soixante berges depuis le recouvrement du soleil de la liberté, l'on n'arrive toujours pas à nettoyer le bled de toutes ses mains baladeuses ? Mais nettoyer tout le pays de quoi, de qui, quand, comment, et pourquoi ?! Après avoir pris le mauvais pli de nettoyer sa maison en cachant toute la poussière sous le grand tapis du salon national, le pays fera-t-il comme celui qui nettoie à grande eau sa demeure, en jetant tout avec, y compris ceux qui l'occupent ? Parce que les Algériens sont un peuple-bouclier contre un pays antichoc, l'heure est à savoir s'il faille nettoyer nos rues trop sales, nos cités décrépies, nos villes polluées et laisser nos mentalités en jachère ? Un peu comme celui qui prend le soin de «laver» sa conscience avant de faire ses ablutions, à quoi sert-il de prier si l'on prêche dans le désert, la question «dialectique» n'étant pas celle de faire son travail, mais surtout de le bien faire?! Aussi vrai que le grand «lessivage» commence d'abord par faire la révolution dans nos caboches, rien ne sert à sortir le karcher lorsque la «crasse» n'est pas là où l'on pense qu'elle se «niche».

**Affaires du montage automobile et du financement occulte
Les plaidoiries des avocats**

Les plaidoiries des avocats des accusés, dans l'affaire de montage automobile et du financement «occulte» de la campagne présidentielle de l'ancien président de la République, Abdellaz Bouteflika, se sont poursuivies, jeudi après-midi à la Cour d'Alger.

Considérant «l'absence de liens entre les faits et les préjudices y afférents» dans cette affaire, la défense a plaidé pour «l'annulation» du réquisitoire rendu, la veille, par le procureur général près la Cour d'Alger, à savoir une peine d'emprisonnement de 20 ans à l'encontre de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

De son côté, Me Mourad Khatib a estimé que son client, Abdellaz Bouteflika, contre lequel la même peine a été prononcée, «ne peut en aucun cas être jugé pénalement, dans la mesure où l'acte de gestion, en sa qualité d'ancien Premier ministre, est souverain et politique». Et d'avancer que Sel-

lal n'a fait qu'appliquer un programme présidentiel adopté par les deux chambres du Parlement», notant que les décisions du Conseil national des Investissements (CNI) étaient prises de «manière consensuelle par les ministres qui le composaient».

L'avocat a assuré que les «avantages octroyés aux investisseurs Tahkout, Bairi et Oulmi l'ont été dans le cadre de la loi», notant que la décision de geler l'importation des SKD-CKD, dans le cadre du montage automobile, a été prise afin de «préserver le trésor public».

La défense a également souligné que l'ancien haut responsable avait «donné instruction pour le strict respect des lois relatives au foncier agricole, tout en soutenant que son fils, Farès Sellal, «n'avait pas bénéficié d'indus priviléges», avant de plaider pour l'annulation de la peine prononcée à son encontre et l'acquittement de l'accusé.

Plaidant «la bonne foi» avec laquelle son client, l'ancien minis-

tre de l'Industrie et de Mines, Youcef Yousfi, a assuré la gestion de ce secteur, Me Fatiha Chelouche a considéré que s'il y avaient irrégularités «les services des Douanes, des Impôts ainsi que l'ANDI et l'APN les auraient signalées à l'époque».

Et de faire rappeler que le CNI «avait tous les pouvoirs de décision» alors que la Commission techniques disposait «de toutes les prérogatives» pour apprécier les pièces soumises par les concessionnaires automobiles dans leurs dossiers respectifs.

Défendant le même client, Me Bekkai a souligné que «si des avantages ont été octroyés aux différents concessionnaires automobiles, ils l'ont été à la faveur de la loi qui avait encouragé les investissements nationaux dans le secteur automobile».

Les avocats d'autres accusés, dont d'anciens ministres ainsi que des hommes d'affaires, devront encore défilé devant la présidence de la Cour d'Alger.

Conseils de l'ordre des médecins et chirurgiens-dentistes Des syndicats dénoncent une «situation de blocage»

M. M.

Trois syndicats de la santé dénoncent une «situation de blocage» des Conseils de l'ordre des médecins et des chirurgiens-dentistes. Dans un communiqué rendu public, hier, le Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU), le Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP) et le Syndicat national des médecins libéraux (SNML) «rejettent» une décision du Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM) de «reporter» la date des élections des «Sections ordinaires régionales (SOR) des médecins», prévues le 4 mars prochain, pour le «renouvellement de moitié de leurs membres». «Réunis en intersyndicale le 07 janvier 2021, les syndicats SNECHU, SNPSP et SNML ont pris acte du communiqué du Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM) daté du 29 décembre 2020, sommant les Sections ordinaires régionales (SOR) des médecins à reporter la date des élections de renouvellement de moitié de leurs membres, en dépit de la décision du Conseil national de déontologie médicale

(CNDM) de les tenir le 4 mars 2021», lit-on dans le communiqué de l'intersyndicale. Les trois syndicats expriment leur «profonde inquiétude sur la situation de blocage que connaît le Conseil de l'ordre des médecins ainsi que le Conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes», rejettent «les raisons évoquées par le CNOM justifiant ce report» et rappellent que «la loi sanitaire de 2018 n'est pas exécutable en raison de l'absence des textes d'application». Estimant que le renouvellement de moitié des membres des SOR reste possible et que le Conseil national de déontologie médicale «est habilité à (les) organiser en conformité avec les textes réglementaires qui le régissent». Le SNECHU, le SNPSP et le SNML considèrent que la situation est «périlleuse» et «porteuse de risque de démembrément» et font appel «aux autorités administratives et juridiques, garantes de l'application des lois, afin de parvenir à une solution de sortie de crise». Le communiqué rappelle au Conseil de l'ordre ses missions d'«une institution qui fédère l'ensemble des praticiens» et qui «veille au maintien des principes de moralité et de probité (...) édictées par le code de déontologie».

Boukadoum au Kenya et en Angola

Le Ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum, a été reçu, en audience vendredi, à Nairobi, par le Président kényan, M. Uhuru Kenyatta, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. M. Boukadoum a saisi cette «opportunité pour transmettre au Président kényan les salutations distinguées et fraternelles du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, réaffirmant sa ferme volonté de renforcer le partenariat entre les deux pays et d'impulser une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale», précise le ministère.

Pour sa part, M. Uhuru Kenyatta a rappelé les «profonds liens historiques qui unissent les deux pays et peuples frères, ancrés dans leur lutte pour la décolonisation et l'émancipation, et marqués par la constance des relations privilégiées de solidarité, d'amitié et de soutien mutuel». Il a exprimé son «désir de rehausser la coopération bilatérale dans ses dimensions politique, sécuritaire, économique et culturelle». L'audience a, également, donné lieu à l'examen des questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment celles liées à la «sécurité et au développement en Afrique». A ce propos, il a été relevé avec «satisfaction, la convergence des vues et positions, fruit de la concertation régulière» entre les deux pays. A cet égard, le Ministre a salué le rôle stabilisateur du Kenya dans la région de l'Afrique de l'Est, de même que les espoirs de l'Afrique qu'il incarne en siégeant en qualité de membre non-permanent au Conseil de Sécurité.

Coronavirus : 254 nouveaux cas et 5 décès enregistrés

Deux cent cinquante-quatre (254) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 196 guérisons et 5 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, vendredi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 103 381 dont 254 nouveaux cas les dernières 24 heures, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2827 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 70.188, a précisé Dr Fourar lors du point de

réalité». Mercredi et jeudi, M. Sabri Boukadoum, a effectué une visite de travail en Angola au cours de laquelle il a été reçu par le président angolais, Joao Lourenço, à qui il a transmis un message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. En visite en Angola à l'invitation de son homologue, M. Antonio Tete, ministre des Relations extérieures, M. Boukadoum a été reçu, en audience, par le président angolais, M. Joao Lourenço, auquel il a transmis «les chaleureuses félicitations de son frère, le président de la République Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ses meilleurs voeux de santé, de bonheur et du bien-être personnel et davantage de progrès et de prospérité au pays et au peuple angolais frère», affirme le même communiqué. M. Boukadoum a, également, assuré au chef d'Etat angolais de «la volonté du Président Tebboune, de consolider davantage les liens historiques d'amitié, de fraternité et de solidarité existants entre les deux pays, et d'approfondir le dialogue politique sur les questions importantes d'intérêt commun, au service de la paix, de la stabilité et du développement économique et social du continent africain», lit-on dans le même communiqué. De son côté, le Président Laurencio a exprimé tout le respect et l'estime qu'il voue à l'Algérie et au Président Abdelmadjid Tebboune et a chargé M. le ministre de lui transmettre «ses sincères salutations et son souhait de tisser un partenariat stratégique avec l'Algérie au bénéfice mutuel des deux peuples frères», souligne le document.

Coronavirus : 254 nouveaux cas et 5 décès enregistrés

La presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 25 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, et 15 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 8 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 28 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Le confinement partiel reconduit

Les mesures de confinement partiel à domicile de 20 heures à 5 heures le lendemain pour 15 jours supplémentaires à compter de samedi prochain dans 29 wilayas, ont été reconduites par le Premier ministre, Abdelaziz Djedrad, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, indique jeudi un communiqué des services du Premier ministre.

Ces mesures prises dans le cadre du dispositif de lutte contre le Coronavirus concernent les vingt-neuf (29) wilayas suivantes : La ghouta, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbès, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane», précise le communiqué.

Selon la même source, «ne sont

pas concernées par la mesure de

confinement à domicile les dix

neuf (19) wilayas suivantes :

Adrar, Chlef, Béchar, Tamghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj

Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khencela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaïa». Toutefois, «les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination», souligne le communiqué. Par ailleurs, il a été décidé d'assurer la continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays. De même pour la continuité des services de transport routiers de personnes par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places. Il a été également décidé la prorogation de

la mesure de fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés de vente des véhicules d'occasion sur l'ensemble du territoire national.

De même pour la prorogation de la mesure de fermeture, pour une période de quinze (15) jours et dans les vingt-neuf (29) wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités des salles omnisports et les salles de sport ; les lieux de plaisir, de détente, les espaces récréatifs et de loisirs et les plages. Le même communiqué fait état de la prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement et la prorogation de la mesure de limitation, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de dix-neuf (19) heures. L'ouverture progressive et contrôlée des centres culturels et des maisons de jeunes, sous réserve du strict respect des protocoles sanitaires adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus.

Bouira

Deux morts et deux blessés dans une explosion de gaz

Deux personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées, jeudi, dans une explosion de gaz survenue à la cité «Château» de la ville de Bouira, selon un bilan provisoire de la protection civile. «Il s'agit d'un homme et d'une femme, qui sont

morts dans cette explosion de gaz et les unités de la protection civile sont sur les lieux pour éteindre l'incendie causé par l'explosion», a expliqué à l'APS le chargé de communication de ce corps constitué, le sous-lieutenant Youcef Abdat. Selon les détails fournis par

le même responsable, deux autres femmes ont été blessées dans cette explosion suivie d'un incendie, qui a ravagé une maison à la cité «Château» de Bouira. Une enquête a été ouverte par les services de la police pour élucider les circonstances exactes de l'incident.

Médéa et Naama

Le monoxyde de carbone fait trois morts

Deux personnes, âgées d'une vingtaine d'années, sont décédées, vendredi, dans un village de Tlatet-Douairs, à l'est de Médéa, après avoir été asphyxiées au monoxyde de carbone, a-t-on appris auprès de la protection civile.

Le drame est survenu, selon la même source, en début d'après-midi, au lieu-dit "Dehamnia" dans la commune de Tlatet-Douairs, où les secouristes dépechés sur les lieux n'ont pu que constater le décès de ces deux jeunes, malgré les tentatives de réanimation entreprises par ces secouristes, a-t-on indiqué. Les deux jeunes sont morts suite

à l'inhalation de monoxyde de carbone provoqué par du bois de chauffage, utilisé vraisemblablement par ces victimes pour se chauffer, a-t-on ajouté.

Dans la wilaya de Naâma, un enfant est également décédé suite à une intoxication au monoxyde de carbone, tandis que sa mère et sa sœur ont été secourues, dans la nuit du jeudi à vendredi, dans la commune de Mécheria, a-t-on appris des services de la Protection civile.

Le garçon de 4 ans est décédé, après avoir été transféré par les éléments de la Protection civile à l'hôpital «Frères Chenafa» de Mécheria.

La victime est décédée dans le même établissement après près de 4 heures de tentatives de la réanimer au service d'urgence médicale et chirurgicale, a-t-on indiqué.

Tébessa

La directrice et un magasinier d'une résidence universitaire sous contrôle judiciaire

A. C.

La directrice d'une résidence universitaire ainsi que le magasinier ont été placés sous contrôle judiciaire. En effet, la police

de la 5^e sûreté urbaine à Tébessa a ouvert une enquête concernant un détournement d'argent sous forme de produits alimentaires. La souricière dressée par les forces de police a permis l'interception

d'une voiture à bord de laquelle se trouvaient les deux mis en cause, mais aussi le lot de marchandises détournées (sucre, haricots, viande hachée et volaille), a-t-on appris de source sécuritaire.

Deux mandats de dépôt pour détournement au Trésor public

Les enquêteurs de l'unité économique et financière de la sûreté de la wilaya de Tébessa ont traité une affaire liée à un détournement d'argent public, faux et usage de faux de documents administratifs, abus de fonction et obstruction à l'instruction judiciaire.

Une affaire dans laquelle étaient

impliqués des fonctionnaires du Trésor public à Tébessa. Les investigations menées par la police ont permis d'identifier un détournement d'argent, en usant de documents comptables falsifiés, au titre d'un financement formel. Ce qui s'est traduit par un préjudice financier de 20 millions de dinars,

au détriment dudit organisme public. La police a auditionné 11 personnes parmi lesquelles des cadres gestionnaires du Trésor public dont deux ont été écroués et les autres élargis, a-t-on indiqué dans un communiqué de la cellule de presse de la police.

A. C.

Trump mis en accusation, un deuxième «impeachment» historique



Donald Trump est devenu le premier président des Etats-Unis à être mis en accusation pour la deuxième fois au Congrès, une semaine avant la fin de son mandat qui s'achève dans un climat d'extrême tension. La Chambre des représentants, dominée par les démocrates, s'est prononcée mercredi en faveur de cet "impeachment" historique par 232 voix contre 197.

Le milliardaire républicain de 74 ans, qui cédera la place le 20 janvier à Joe Biden, 78 ans, est accusé d'avoir encouragé l'assaut donné le 6 janvier par ses partisans contre le Capitole -- qui a fait cinq morts et ébranlé la démocratie américaine.

"Il doit partir, il est un danger évi-

dent et immédiat contre la nation que nous aimons tous", avait déclaré peu avant Nancy Pelosi, la présidente démocrate de la Chambre, l'accusant d'avoir "incité à cette insurrection, cette rébellion armée". "Personne n'est au-dessus de la loi, pas même le président", a-t-elle commenté après le vote.

Dans une vidéo diffusée par la Maison Blanche, Donald Trump a appelé depuis le Bureau ovale les Américains à "l'unité", sans mentionner son second infamant renvoi en procès. Et s'il ne reconnaît toujours pas la moindre responsabilité dans les violences de la semaine dernière, il a assuré que leurs auteurs ne pouvaient pas être ses "véritables

partisans". A quelques jours de son départ pour Mar-a-Lago, en Floride, où il devrait entamer sa nouvelle vie d'ex-président, Donald Trump apparaît très isolé.

«PAS D'EXCUSE»

Contrairement à l'acte d'impeachment dans l'affaire ukrainienne il y a plus d'un an, adopté par les seuls démocrates, dix députés républicains ont voté cette fois-ci en faveur du renvoi en procès. Parmi eux, Dan Newhouse a martelé qu'il n'y avait "pas d'excuse pour les actes du président Trump".

Ce vote marque l'ouverture formelle de la procédure de destitution contre Donald Trump, et il appartient désormais au Sénat de le juger. Mais ce procès, qui ne s'ouvrira pas avant l'arrivée au pouvoir de Joe Biden, soulève de nombreuses questions. "Il n'y a simplement aucune chance de pouvoir conclure son procès de manière sérieuse et équitable avant la prestation de serment du président élu", a justifié le chef de file des républicains à la chambre haute, Mitch McConnell.

Le calendrier reste donc incertain. Pour les démocrates, le risque est qu'il accapare toute l'attention et entrave l'action législative du début de mandat en monopolisant les séances. "J'espère que le Sénat trouvera une façon de gérer leurs responsabilités constitutionnelles concernant le procès en destitution, tout en conduisant les affaires urgentes de la nation", a demandé Joe Biden, citant entre autres la confirmation des membres de son cabinet, la relance de l'économie américaine, et la poursuite du plan de distribution de vaccins contre le Covid-19. Quelques heures avant le vote et dans une ville de

Washington sous haute tension, Donald Trump avait lancé un nouvel appel au calme tardif. "PAS de violence, PAS de délits, PAS de vandalisme", a-t-il exhorté dans un communiqué alors que de nouvelles manifestations sont annoncées pour le week-end. La capitale fédérale, placée sous très haute sécurité, était méconnaissable.

MILITAIRES AU CAPITOLE

Images saisissantes: des centaines de militaires réservistes ont passé la nuit à l'intérieur du Congrès, dormant encore à même le sol alors que les élus affluaient. Mme Pelosi a annoncé des amendes allant jusqu'à 10.000 dollars pour les parlementaires refusant les nouveaux détecteurs de métaux que plusieurs représentants républicains ont volontairement ignorés. "C'est tragique que cette initiative soit nécessaire mais la Chambre des Représentants doit être et sera un endroit sûr", a-t-elle déclaré. Des blocs de béton ont été disposés pour bloquer les principaux axes du centre-ville, d'immenses grilles métalliques entourent nombre de bâtiments fédéraux, dont la Maison Blanche. La Garde nationale est omniprésente. Toute la journée, les débats ont été vifs.

L'élu démocrate Ilhan Omar a qualifié Donald Trump de "tyran". "Nous ne pouvons simplement pas tourner la page sans rien faire", a-t-elle lancé. Chez les républicains, les positions étaient plus contrastées. Des fervents soutiens du milliardaire républicain l'ont défendu bec et ongles, à l'instar de Jim Jordan qui a dénoncé "une obsession" des démocrates. Mais d'autres ont pris clairement leurs distances.

"Le président porte une responsabilité dans l'attaque" contre le Con-

grès "par des émeutiers", qu'il "aurait dû dénoncer immédiatement", a reconnu le chef de file des députés républicains Kevin McCarthy, demandant une "commission d'enquête" et le vote d'une "motion de censure". Il a toutefois estimé qu'une mise en accusation si près de la fin de son mandat serait "une erreur".

MCCONNELL N'EXCLUT RIEN

Mais dans son camp, peu d'élus partagent cette analyse. Plus inquiétant pour le milliardaire et son éventuel avenir politique, Mitch McConnell a fait savoir qu'il n'exclut pas de voter sa condamnation. "Je n'ai pas pris ma décision définitive sur mon vote, j'ai l'intention d'écouter les arguments juridiques quand ils seront présentés au Sénat", a-t-il écrit à ses collègues républicains dans une note rendue publique.

Cet habile stratège, très influent, pourrait, s'il donne un signal en faveur de la condamnation, aider le parti républicain à tourner définitivement la page Trump.

Les démocrates prendront le 20 janvier le contrôle de la chambre haute mais auront besoin du ralliement de nombreux républicains pour atteindre la majorité des deux tiers nécessaire à la condamnation.

Malgré son assurance affichée et le soutien de certains élus très loyaux, Donald Trump est plus seul que jamais après une série de démissions dans son gouvernement et des critiques cinglantes.

Critiqué pour avoir tardé, le 6 janvier, à envoyer la Garde nationale, le Pentagone a cette fois autorisé le déploiement de 20.000 soldats pour la cérémonie d'investiture prévue le 20 janvier justement sur les marches du Capitole, siège du Congrès.



Tunisie Un anniversaire au goût amer

Des policiers ont empêché jeudi une poignée de militants de commémorer la révolution tunisienne qui a chassé Ben Ali du pouvoir le 14 janvier 2011, car ils contraignaient au confinement sanitaire qui a mis en sourdine ce 10e anniversaire. Ni le principal syndicat UGTT ni les autres organisations n'ont appelé à manifester cette année, car la Tunisie enregistre plus de 50 morts par jour, et des médecins multiplient les alertes sur la difficulté croissante à trouver des lits pour les malades graves du Covid-19. Mais quelques dizaines de Tunisiens, dont plusieurs blessés lors de la répression de la révolution réclamant que leur statut de victime soit reconnu, ont tenté de manifester sur l'avenue Bourguiba, lieu symbolique de la révolution. Ils ont été empêchés d'accéder à la principale artère de la capitale, centre névralgique du régime de Zine el Abidine Ben Ali devenu le coeur de la révolution, où des citoyens se rassemblent habituellement chaque 14 janvier pour raviver l'espoir d'un avenir meilleur. "C'est un confinement politique et non sanitaire", ont lancé les manifestants, réagissant à l'important dispositif sécuritaire déployé dans le centre-ville pour le confinement de quatre jours qui a débuté jeudi. Les autorités "veulent négliger cette date historique", a accusé une magistrate, Kalthoum Kannou, regrettant l'absence de cérémonie officielle.

Le Premier ministre Hichem Mechichi a simplement présenté sur Facebook ses "condoléances aux martyrs" de la révolution et s'est engagé à réaliser la "dignité" réclamée en 2011. Amnesty a déploré jeudi l'"impunité" des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur poursuivis pour leur rôle dans la répression en 2011, appelant les autorités tunisiennes "à apporter des garanties pour que les per-

sonnes accusées d'homicide" et d'autres graves violations envers des manifestants pacifiques soient jugées.

«DÉÇUS» MAIS «FIERS»

Si les rues sont restées quasi vides, les revendications de justice sociale sont fortes, dix ans après la révolution lancée aux cris de "liberté, travail, dignité".

La hausse des prix, la persistance du chômage et la défaillance croissante des services publics, alors que la pandémie a encore accentué la précarité, nourrissent une déception à la hauteur des espoirs nés en 2011.

Le 14 janvier de cette année-là, après plusieurs semaines de troubles déclenchés par l'immolation d'un vendeur ambulant dans l'intérieur du pays, une foule inédite se rassemble avenue Bourguiba, devant le ministère de l'Intérieur. La colère contre la misère se tourne contre le régime, et la foule scande "Dégagé". Le soir même, Ben Ali prend la fuite vers un exil doré en Arabie saoudite, où il est décédé en 2019. Cette fuite après 23 années de règne a été suivie par des soulèvements dans plusieurs pays de la région et la chute d'autres autocrates considérés jusqu'alors comme inamovibles. Mais la Tunisie est le seul à avoir poursuivi sa démocratisation. Les Etats Unis ont salué par la voix du secrétaire d'Etat Mike Pompeo un "exemple de démocratie inclusive, dont la Constitution respecte les droits des femmes, des minorités, la liberté de parole et d'association".

"On peut être déçus, ça ne veut pas dire qu'on regrette: dix ans, c'est peu pour transformer un système en place depuis des décennies, et on peut être fiers des avancées", souligne Alaa Talbi, président de l'ONG Forum tuni-

sien pour les droits économiques et sociaux. "Nous avons instauré un nouveau système politique, nous nous sommes mis d'accord sur une Constitution, même si elle n'est pas encore complètement mise en oeuvre, et nous avons respecté les échéances électorales", explique-t-il. "Maintenant, il faut une transition économique".

DÉPARTS CLANDESTINS

La Tunisie, qui dépend largement des bailleurs internationaux, a achevé au printemps dernier un programme d'appui du Fonds monétaire international sans avoir relancé son économie.

La pandémie a fait replonger le tourisme, pilier de l'économie déjà ébranlé par des attentats meurtriers en 2015, dans une nouvelle crise qui a mis au chômage des dizai-

nes de milliers de personnes. La production de phosphate et de pétrole a été entravée par des manifestations pour réclamer emplois et infrastructures. La classe politique, fragmentée et paralysée par des luttes de pouvoir, peine à agir, et elle est accusée de servir des intérêts personnels.

Face au manque de perspectives, les départs clandestins vers l'Europe ont connu un pic inédit depuis 2011. Les Tunisiens, cinq fois plus nombreux à arriver clandestinement en Italie en 2020 que l'année précédente, sont la principale nationalité à arriver sur les côtes italiennes. Déceptions et frustrations alimentent par ailleurs une nostalgie du passé, et le retour sur le devant de la scène politique et médiatique des tenants de l'ancien régime. Mais "la jeunesse qui a grandi dans une Tunisie libre croit encore en la révolution", estime M. Talbi.

Question de vaccin

Par Zerrouk Ahmed*

De la teneur de ce tweet, car le président de la République a communiqué par le biais de son compte Twitter, on relève un certain agacement dans la gestion de cette grave et importante question de l'acquisition du vaccin contre la Covid-19.

Ce sentiment apparaît nettement à travers l'usage de cette locution adverbiale « sans délai », dont les synonymes sont : immédiatement, sur-le-champ, tout de suite, toutes affaires cessantes. Il faut prendre une décision, assez de tergiversations, c'est l'objet du tweet du président de la République.

On peut déduire que le président de la République, de son lieu d'hospitalisation en Allemagne, n'était nullement satisfait de la lenteur dans les actions du gouvernement, notamment du ministre en charge de la Santé, pour l'acquisition du vaccin contre la Covid-19.

Ce sentiment apparaît clairement dans la réunion présidée par le Premier ministre, tenue le lendemain ; le lundi 21 décembre 2020 au siège de la Primature - à contrario et en l'absence des directives du président de la République, cette réunion n'aurait jamais été tenue à cette date - ; et à laquelle ont participé les ministres en charge des Affaires étrangères, de la Santé, des Transports, de l'Industrie pharmaceutique, de la Réforme hospitalière ainsi que le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, les membres du Comité de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus et les représentants du ministère de la Défense nationale.

Donc, nos chers et compétents hauts cadres de la Nation en charge des affaires publiques, notamment de ce dossier sensible de sécurité sanitaire, se sont « oubliés ». Et, il a fallu les directives fermes du président de la République pour qu'ils réagissent immédiatement, comme s'ils avaient subi un électrochoc.

L'injonction du président de la République, fort compréhensible, devant la passivité des autorités publiques concernées pourrait être en relation avec les déclarations faites le jeudi 19 novembre 2020 par le ministre en charge de la Santé.

En effet, il a indiqué avoir reçu les ambassadeurs et les responsables des laboratoires des pays producteurs du vaccin contre la Covid-19, afin d'étudier les modalités d'importation de ce vaccin ; ce qui suppose que l'Algérie a déjà passé des pré-commandes et effectué les virements bancaires y afférents ; tout en précisant « indépendamment de son prix », car « protéger la santé des citoyens n'a pas de prix ». Mais, elle a un coût. Et, le président de la République a déclaré le 31 mars 2020 être prêt à mettre sur la table un milliard de dollars US pour combattre la Covid-19.

Or, du jeudi 19 novembre au 20 décembre 2020, date des directives sans équivoque du président de la République, un mois s'est écoulé sans qu'aucune action concrète n'ait été prise pour l'acquisition du vaccin contre la Covid-19. Il a fallu l'ordre du président de la République pour que l'administration agisse.

Le jeudi 31 décembre 2020, soit douze (12) jours après la sommation du président de la République, le ministre en charge de la Communication et porte-parole du gouvernement a affirmé que le ministre en charge de la Santé a annoncé la signature d'un contrat de gré à gré avec un laboratoire russe pour l'acquisition du vaccin contre la Covid-19.

Le mercredi 06 janvier 2021, le porte-parole du Comité de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus a déclaré la prise en cours de toutes les mesures pour réussir la campagne de vaccination qui va durer plusieurs mois, en précisant « logistiquement, nous sommes prêts ».

Le samedi 9 janvier 2021, le porte-parole du Comité de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus a souligné que l'Algérie ne s'est pas limitée à un seul vaccin contre la Covid-19, sans, cependant, donner une indication ou précision sur ces autres vaccins choisis ou en cours de choix, sur la quantité à acquérir ou la date prévue de leur acquisition. Le flou complet dû au recours à la langue de bois.

Le dimanche 10 janvier 2021, le ministère en charge de l'Industrie pharmaceutique a an-

Dimanche 20 décembre 2020, le président de la République, de son lieu d'hospitalisation en Allemagne, dans un grand hôpital spécialisé, instruit le Premier ministre de présider, sans délai, une réunion avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus pour choisir le vaccin adéquat anti-Covid 19 et de lancer la campagne de vaccination dès janvier 2021.

noncé l'enregistrement du vaccin GAM-COVID-Vac (Sputnik V) par l'agence nationale des produits pharmaceutiques.

Le lundi 11 janvier 2021, le porte-parole du Comité de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus a annoncé que la réception du premier lot du vaccin russe contre la Covid-19, Sputnik V, est imminente : « ce sera probablement demain (le 12 janvier 2021) ou après-demain (13 décembre 2021) », en ajoutant, que la campagne de vaccination sera lancée dès la réception du vaccin.

Il a également souligné : « qu'en plus du vaccin russe, les approvisionnements vont être variés », en citant le vaccin développé par l'université d'Oxford avec le groupe pharmaceutique suédo-britannique AstraZeneca.

Il est utile de préciser que le vaccin AstraZeneca-Oxford présente les deux avantages suivants : il est peu cher (2,70 Euros la dose - la Commission européenne l'a négocié au prix de 1,78 Euros la dose - alors que la dose du vaccin Sputnik V coûte environ 8,70 Euros, et peut être conservé à la température d'un réfrigérateur, soit entre 2 et 8 degrés. Donc, il est facile à stocker. La vaccination comprend deux (2) doses espacées jusqu'à douze (12) semaines,

L'Europe a acheté 300 millions de doses de ce vaccin et le Royaume-Uni a été le premier pays à avoir administré, le 4 janvier 2021, la première injection de ce vaccin. Ce vaccin a été, aussi, validé par l'Inde et l'Argentine.

La déclaration du porte-parole du Comité de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus sur la date de réception du vaccin Sputnik V, a fait réagir promptement, soit le même jour (11 janvier 2021), le ministère en charge de la Santé qui a recadré ce responsable. En effet, ledit ministère a précisé que l'arrivée du vaccin contre la Covid-19 est programmée pour le mois en cours, donc ce n'est plus le 12 ou le 13 janvier 2021 ; et s'engage à informer les citoyens dès sa réception. En langage clair, le ministère en charge de la Santé ne connaît pas encore la date d'arrivée du premier lot de 500 000 doses du vaccin Sputnik V.

DE CE QUI PRÉCÈDE, QUELQUES OBSERVATIONS S'IMPOSENT :

1- DU VACCIN SPUTNIK V :

Ce vaccin est passé par les étapes des essais pré-cliniques avec des expériences sur différents types d'animaux, dont deux (2) types de primates. C'est la procédure habituelle et courante des essais pré-cliniques.

L'achèvement des essais cliniques (phases 1 et 2) a eu lieu le 1^{er} août 2020. Ledit vaccin a reçu le 11 août 2020 le certificat d'enregistrement du ministère russe de la Santé.

Le vaccin Sputnik V a été développé par le Centre national d'épidémiologie et de micro-



biologie Gamaleya. Il est à relever que le nom de ce centre rend hommage au scientifique russe Nikolay Fyodorovitch Gamaleya, né le 17/02/1859 et décédé le 29/03/1949, pionnier de la microbiologie et de la recherche sur les vaccins dans l'ex-URSS.

En Russie, 800.000 personnes ont été vaccinées, selon une déclaration faite début janvier 2021 par le ministre russe de la Santé Mikhaïl Mourachko. Quant à Arseni Palaguine, Le porte-parole du fonds souverain russe (RDIF) qui a financé le développement du vaccin Sputnik V, il a indiqué que 1,5 million de personnes dans le monde se sont fait administrer le vaccin Sputnik V, sans donner de détail sur la répartition du nombre de personnes vaccinées par les différents pays qui ont acheté le vaccin russe.

Le vaccin Sputnik V doit être conservé à moins 18 degrés, au minimum, dans sa forme liquide. Le développement d'une version en poudre est en cours.

La protection (réponse immunitaire) de ce vaccin n'a pas été encore fixée. Il est prévu qu'elle le soit au cours du deuxième trimestre de l'année en cours.

Le vaccin est administré en deux (2) injections entièrement différentes. Les 500 000 doses achetées par notre pays comprennent-elles les deux (2) doses, dans ce cas 250 000 personnes seront vaccinées, ou uniquement la première dose, en attendant d'acquérir la deuxième dose. La question reste posée.

Le vaccin, conservé à moins 18 degrés, doit être détruit, avec toutes les précautions d'usage, s'il a été décongelé et non administré.

Les effets secondaires recensés sont une douleur au point d'injection, une hyperthermie, des céphalées, une asthénie et des douleurs musculaires et articulaires.

Les premières vaccinations devraient être effectuées dans des établissements de santé capables de gérer une réaction d'hypersensibilité immédiate grave. Les personnes vaccinées devraient être gardées en observation durant quinze (15) minutes.

2- L'HOMOLOGATION PAR L'OMS :

L'Organisation Mondiale de la Santé a homologué le 31 décembre 2020 un seul vaccin, celui de PfizerBionTech, et ce dans le cadre de la procédure pour les situations d'urgence.

Le vaccin PfizerBionTech a été considéré par l'OMS comme répondant aux critères d'innocuité et d'efficacité indispensables établis par cette organisation, et que les avantages de l'utilisation de ce vaccin pour faire face à la Covid-19 l'emportaient sur les risques potentiels.

3- LE RETRAIT DES POLITIQUES :

Dans les autres pays, ce sont les politiques (Premier ministre, ministre de la Santé, porte-parole du gouvernement) qui annoncent à la

population le ou les vaccins choisis, le nombre de doses achetées, les étapes de l'inoculation du vaccin, la date du début de la vaccination, les personnes prioritaires au vaccin...etc.

En Algérie, les politiques se font discrets depuis le 31 décembre 2020, et ils envoient des cadres pour faire des annonces sur cette grave question de sécurité sanitaire.

Ce retrait des politiques ne s'explique pas dans ces circonstances graves de la pandémie du Coronavirus. Existent-ils des tensions ou des désaccords sur l'acquisition du vaccin. L'Algérie maîtrise-t-elle la chaîne du froid de la réception, au stockage jusqu'à l'inoculation du vaccin de ce vaccin qui doit être conservé à moins 18 degrés, c'est-dire en mode congélation. Et, une fois décongelé, il doit être administré ou détruit.

En tout état de cause, il appartient à ces politiques, notamment le Premier ministre, le ministre de la Santé et le ministre en charge de l'Industrie pharmaceutique de se faire vacciner les premiers, avec le vaccin Sputnik V tout en accordant à cette opération une large médiation. Et, ce pour éviter toute éventuelle appréhension sur ce vaccin.

4- UNE MAÎTRISE COMPLÈTE DE LA CHAÎNE DE FROID :

La réception, le stockage, le transport, la répartition et la distribution du vaccin Sputnik doivent respecter scrupuleusement les impératifs de sa conservation dans une basse température de moins 18 degrés.

Ce pourquoi toutes ces étapes doivent être suivies par les 8 000 centres de santé répartis à travers le pays, entre polycliniques, les centres de santé de proximité et les salles de soin qui ont été dédiés par le ministère en charge de la santé à l'opération de vaccination.

Il faudrait s'assurer que lesdites structures disposent effectivement de moyens de conservation de ce vaccin à une basse température (moins de 18 degrés).

De même, une extrême vigilance doit être accordée lors du transport de ce vaccin de l'Institut Pasteur d'Alger vers les centres de wilaya puis vers les centres de vaccination. La chaîne de froid ne doit jamais être interrompue (conservation à moins 18 degrés). Et, tout vaccin Sputnik V qui serait décongelé et non inoculé doit être impérativement détruit.

Enfin, une délégation officielle a entamé une visite de travail en Afrique du Sud. Ce pays connaît l'émergence d'un variant du Covid-19 connu sous le nom de 501Y.V2, une souche plus contagieuse qui inquiète les scientifiques. Il serait judicieux, dans le cadre du principe de précaution, de s'assurer que les membres de cette délégation n'ont pas été infectés par ce variant sud-africain du Covid-19, avant de les laisser circuler librement.

*Ex-magistrat militaire

Rendre grâce à ce qui nous est donné

Par Arezki Derguini

Suite et fin

LA RUPTURE DU CIRCUIT DE L'ÉCONOMIE DU DON

La rupture de la relation du don et du contre-don entre les parents et les enfants, du cercle qui faisait l'économie du don, a été rendue possible par l'intrusion intempestive de l'État et des ressources non renouvelables. L'intrusion a rompu le cercle au lieu de s'y intégrer.

Le don aurait dû être celui des parents eux enfants et aux proches avant d'être celui de la société et de l'État. Le don fait aux parents de la rente aurait dû être rendu après que cela aurait été rendu possible (démobilisation). La solidarité de fait est passée de la collectivité la plus étroite à la plus large. Dons et contre-dons familiaux ont été rompus en partie et réduits au minimum. Nous n'avons pas fait l'expérience du don et du contre-don entre parents et enfants, entre proches, dans l'action collective de la production pour autrui. Il n'y a pas eu translation de la société d'autoconsommation à celle de la production pour autrui. Nous n'avons pas pensé la transformation des actions collectives de la première en celles de la seconde. Nous n'avons pas transformé l'entraide de la première en action collective de la seconde. Nous n'avons pas appris que produire pour autrui était une meilleure manière de produire pour soi, que prendre soin des parents en général était une meilleure manière de prendre soin de ses propres parents. Nous n'avons pas fait l'expérience de l'économie du don dans la transition de l'économie de subsistance à l'économie de marché. Les parents ont été démis d'une part importante de l'effort d'éducation de leurs enfants. Plus d'enfants ont été certes éduqués, mais pour être moins redéposables à leurs parents et pas plus redéposables à leur substitut, la société. Il en est résulté que la productivité de l'action collective ne s'est pas inscrite dans l'économie du don : mieux donner pour mieux recevoir. Mieux produire n'a pas signifié améliorer nos relations, juste améliorer temporairement nos conditions d'existence. L'électricité, l'eau, la nourriture, l'information ont afflué dans nos réseaux, mais leur afflux n'a pas mieux organisées et ancrées nos relations dans la vie matérielle, il a dévasté les rapports de solidarité de nos milieux, les circuits de l'économie.

En prenant en charge toute l'éducation, donc l'éducation terminale qui débouche sur le travail^[4], l'État a déchargé la famille de l'effort et de l'objectif de formation. Il a rompu la relation de formation entre l'individu, le groupe et le milieu, en désintéressant le groupe de la formation de l'individu. Les parents n'ont pas pensé la formation de leurs enfants en fonction de l'évolution de leurs ressources et celles de leur milieu. Maintenant que la fonction publique est saturée, que l'entreprise publique apparaît budgétivore, saillit le désajustement entre formation et emploi. Mais on ne voit pas encore où celui-ci a commencé. Il a commencé avec la dépossession, le désajustement des individus de leurs milieux. Et le gouvernement représentatif de type jacobin persiste à demeurer le maître d'ouvrage, le pilote unique de l'activité sociale. Et maintenant qu'il a sur les bras des bataillons d'étudiants (près de deux millions), comment va-t-il ajuster l'emploi et la formation ? Pousser donc à l'exil et perdre ses meilleurs talents, cela est patent. Car que nous disent les taux de réussite de ses expériences de formation et d'emploi ? En se détachant de l'économie du don, l'économie de marché a perdu son souffle. Elle est sous perfusion pour que des prédateurs puissent continuer de soumettre l'économie du don à leur service.

Les parents ont pris l'habitude de se disputer la rente, les enfants ont pris l'habitude de recevoir sans donner. Ils n'ont pas appris



à rendre à leurs parents, comme les parents n'ont pas appris à rendre grâce à ce qui leur est donné. Ils n'ont pas appris à donner à l'action collective, à la société pour qu'elles leur rendent davantage. Nous avons appris à recevoir. D'une telle situation vécue, j'ai tiré les leçons suivantes : nous attendons toujours de nos parents, de l'Etat, car nous n'avons pas appris à leur donner, car *il faut apprendre à donner bien avant qu'on ne doive le faire en tant qu'adulte*.

L'État qui détruit la famille ne produit pas de société. Il décrit la capacité de se lier des individus. Cela devient évident avec le déclin de la puissance publique. Les sociétés de l'Asie de l'Est ont fixé cette attitude, apprendre à donner avant de devenir adulte, dans la coopération et le sentiment de piété filiale. Ce sentiment commande l'obéissance : celui qui ne peut encore donner donne de lui-même. Nous avons appris de nos rapports avec l'Occident que l'obéissance était synonyme de soumission et que l'autorité était malveillante. Nous avons choisi de loger dans une société de la défiance. Ne pouvant rendre à nos parents, je me suis dit, nous devons rendre en donnant à nos enfants (transfert). En cela nous reproduisons leur comportement. Et nous ne comprenons pas qu'une fois devenus adultes, défiant à l'égard de l'autorité, le tout du contre-don des enfants puisse se résumer à une certaine obéissance des parents. Mais que signifie obéissance ? Passivité ? Pas de discordances sociales et familiales ? *Il faut distinguer entre obéissance passive et obéissance active*. On ne peut pas nier chez le vivant et l'humain la propension à l'individuation, quel que puisse être le milieu. L'enfant n'est pas un objet de ses parents, c'est un être vivant avec ses propensions naturelles. Il peut être dressé, mais maltraité ou bien traité. Il devient alors faible ou fort. *L'obéissance passive qui réduit le sujet en objet ne fait pas la solidarité active*, et ce n'est pas cette obéissance que recherchent maîtres et parents. Ils ont besoin d'une obéissance active qui puisse permettre à leurs enfants et leurs disciples de faire mieux qu'eux (innovation). L'autorité du chef de famille devrait-elle être assurée de toute manière pour que soit préservée la

solidarité familiale ? Mais que signifie solidarité, n'est-ce pas d'abord aller ensemble ? Le point de vue du chef de famille peut-il s'abstraire complètement, être indépendant de la multiplicité des points de vue de ses milieux ? Tout autoritarisme (hna imout Kaci) mis à part, la réponse à la question précédente est non.

Si l'autorité cesse d'être bienveillante, elle cesse d'être une autorité et n'est plus obéie. Dès lors qu'elle conduit à arracher le contre-don, dès lors que le contre-don cesse d'être un don, l'autorité du chef de famille et du maître sera contestée, car d'*'actif*, de puissant, il deviendra l'*'inactif*, le faible. Pour que le contre-don puisse réaliser sa valeur en tant que don, la bienveillance de l'autorité ne doit pas disparaître avec le passage de l'enfant, de l'élève à l'adulte. *C'est lorsque les parents et le maître sont de mauvaises autorités que l'enfant ou le disciple devenu adulte les accompagnent dans le déclin*. Et dans le déclin apparaît la tentation de l'abus d'autorité, le puissant affaibli ne renonce pas à la puissance et accompagne le « faible affaibli » dans la chute. On entend dire souvent que nos parents nous regardent toujours comme des enfants. Une façon d'amputer la relation filiale, quand on ne prend que la dimension d'obéissance et pas celle de bienveillance. En vérité, leur regard change avec leur expérience de parents. Celui-ci a vu grandir différemment les enfants, il ne s'est pas empêché de préférer tel enfant à tel autre, il a attendu de l'un plus que de l'autre, il a été déçu par l'un et contenté par l'autre, sans savoir ce que l'avenir pouvait lui réservé. *La bienveillance des parents et des maîtres doit accompagner leurs dons afin que les contre-dons différés des enfants puissent survenir*. Autrement, la continuité des devoirs des parents et des droits sur les enfants est rompue. Les devoirs des parents qui devraient être suivis par des droits sur leurs enfants ne le sont pas.

L'HÉRITAGE IMMATÉRIEL DE LA COLONISATION

Nous héritons d'une société atomisée et d'un État central. Nous sommes des descendants de la Révolution française, notre révolution

qui s'est appuyée sur ses principes contre le colonisateur français n'est pas allée au-delà. Nous avons rompu avec notre héritage intellectuel et avons adopté la rupture avec nos traditions sociales d'action collective. La division du patrimoine se transforme en atomisation avec l'absence de coopération des héritiers, la fonction d'accumulation a été confiée à l'État. Le colonialisme ne nous avait pas légué une bourgeoisie qui en assume la fonction. Par notre combat anticolonial, la France nous a transmis l'esprit de sa Révolution politique, mais pas sa substance, son infrastructure sociale et économique. *Ce n'est pas la règle égalitaire qui empêche l'accumulation, comme le porte à croire l'expérience occidentale, mais la non-coopération des héritiers*. C'est l'action collective qui n'arrive pas à se développer, à gagner en confiance. Elle n'invite pas à réunir ce qui a été séparé par les règles de l'héritage, elle n'en appelle pas à former une société d'actionnaires. Le patrimoine est atomisé, l'accumulation est empêchée par l'héritage. L'accumulation occidentale a commencé bien avant celle capitaliste, alors que notre accumulation capitaliste commence trop tard. Elle commence avec la concentration du pouvoir, les règles de l'héritage et du mariage, le droit d'aînesse, la monogamie, le célibat des hommes d'Église, qui réglementent la dispute de l'héritage et préservent le patrimoine de la division. La concentration du pouvoir commence avec la division de classes, d'abord dans les mains de la classe des guerriers, puis celle de l'État monarchique et de la bourgeoisie. Dans la classe des guerriers, les aînés héritent. La hiérarchie de l'Église accueille une partie des non-héritiers, d'autres recherchent un patrimoine avec héritières. Les moines ne peuvent pas se marier afin que le patrimoine de l'Église ne revienne pas à leurs enfants. Dans la classe bourgeoise, la tradition se poursuit, la transmission de l'héritage réduit le nombre des héritiers, la guerre et la maladie menacent moins la descendance. On s'étonne des mouvements de la démographie ici et là. Il faut bien voir pourtant que certaines sociétés continuent de compter sur les humains alors que d'autres comptent sur le capital.

Suite en page 8

Rendre grâce à ce qui nous est donné

Suite de la page 7

Rares sont celles qui peuvent les tenir en équilibre. On juge la première attitude anormale et on oublie le rôle de la démographie dans la croissance et on ne veut pas voir que le culte rendu au Capital fabrique des populations inutiles et une caste de capitalistes globaux. La lutte de classes ne passe plus à l'intérieur des nations, elle passe entre les populations inutiles et le capital vampire, le mort qui se nourrit et détruit le vivant. Luttes de classes qui ne pourront pas conduire à l'émancipation. Car celui qui ne possède que son travail suppose le capitaliste qui possède les moyens du travail, il n'y a pas de Travail sans Capital. C'est la dissolution de cette différence, c'est une *démocratie des propriétaires* qu'il faut rétablir, c'est ce que furent nos sociétés avant que les défasse la société de classes avec une démocratie censitaire puis politique. Un État qui ne vise pas l'établissement d'une telle démocratie ne peut conduire la compétition sociale qu'à la formation d'une société antagoniste de propriétaires et de non-propriétaires.

L'introduction de l'institution de la sécurité sociale qui a rompu l'expérience sociale de la solidarité n'est pas la seule cause du délitement du don et contre-don dans la relation entre les parents et les enfants, de la dégradation de la solidarité sociale. La dégradation de la relation du don et du contre-don elle-même est en cause. Ceci a favorisé cela. On a davantage compté sur l'État providence, et son incarnation, que sur ses proches et l'action collective. Les enfants n'ont pas appris à coopérer, à contribuer, ils ont reçu sans donner. Comment devenus adultes auraient-ils appris à donner plus qu'ils n'ont reçu ? Les autorités absentes n'ont pas pu exciter et récompenser leur contribution, n'ont pas pu montrer la nécessité de la coopération dans la compétition. Avec l'apparition des biens étrangers, les individus ont continué à se les disputer au lieu de coopérer pour les obtenir.

Dans la société de subsistance le monde des biens est relativement stable. La dispute et la coopération pour l'obtention des biens étaient circonscrites. Avec l'apparition de nombreux biens étrangers et l'atomisation de la société, le monde des biens et les façons de les obtenir sont bouleversés. L'individu peut obtenir individuellement les nouveaux biens et peut faire bande à part. La compétition pour l'obtention des biens étrangers l'emporte sur la coopération. La coopération qui subsiste du groupe sert la compétition pour l'obtention des biens étrangers, mais la dispute l'emporte dans leur redistribution, aussi la redistribution en retour n'entreprendra pas, mais minera la coopération du groupe.

LA PIERRE ANGULAIRE DE L'ÉCONOMIE DU DON

L'intrusion des ressources naturelles publiques a rompu le circuit social du don et du contre-don. La rente n'a pas servi à protéger et développer ce circuit. Elle n'a pas été empruntée et rendue aux générations futures. Pour rétablir un tel circuit, l'État doit se situer à l'extérieur d'un tel circuit. En se substituant aux dons et contre-dons de la société, la rente a substitué son circuit économique à celui de la société. La société en s'y greffant a implosé l'économie du don. Il n'est donc pas étonnant qu'une économie privée n'ait pas été en capacité de relayer l'économie publique et qu'à l'heure où celle-ci voit sa capacité d'intégration s'affaiblir elle ait des difficultés à mettre en place une telle économie privée. Les ressources publiques auraient dû dès le départ être soumises à un circuit économique englobant celui d'une économie privée sans la financer à fonds perdu. Bien sûr notre socialisme d'État n'était pas la bonne inspiration. Et depuis on persiste à soumettre l'économie privée et publique à une gestion centrale des flux.

La démonopolisation des ressources collectives ne trouve pas encore sa voie, les conséquences de leur privatisation sont suffisamment perceptibles pour qu'on ne puisse pas y aller franchement. On y va à reculons, en fermant les yeux, espérant qu'elle puisse ainsi passer, jusqu'à épuiser nos réserves de change et à imposer un traitement de choc à la société. La démonopolisation comme privatisation sera incapable de construire une économie privée en mesure de s'élargir et de développer une capacité d'intégration sociale suffisante nécessaire à la stabilité sociale. Elle va creuser le développement inégal, accroître les tourments de la société. Nous ne sommes pas dans la perspective d'une stabilisation de la structure sociale, nous n'en avons pas la vision. Le cercle vertueux fera autant défaut à cette économie privée qu'à celle publique qui l'a précédée.

À celle qui donnait sans qu'on lui rende davantage, va succéder celle qui a pris l'habitude de prendre davantage qu'elle ne peut rendre. La défaillance de l'État ne sera pas palliée par le marché, cela ne s'est pas encore vu. Le marché de l'économie orthodoxe a besoin d'un Etat fort qui fasse respecter ses règles et ses engagements. Les marchés inclusifs qu'il faudrait créer ne sont pas à l'ordre du jour.

Le circuit de l'économie étatique est condamné à se rétrécir, il fuit de partout. Le tout est de savoir quelle cohésion sociale l'économie privée émergente réussira à mettre en œuvre ? J'ai essayé de montrer que c'est l'économie du don qui fait la cohésion sociale. Au cœur de l'économie de marché, il y a une économie du don. L'économie de marché capitaliste est une économie du don forcée, qu'elle fait supporter au monde entier et pas seulement à sa société. Quel don forcé le capitalisme peut-il imposer aux travailleurs et producteurs de la société algérienne ? Je ne vois pas d'autres réponses : le pillage de ses ressources humaines et naturelles. Et certains de se précipiter pour le servir.

Cette économie du don je l'ai articulée au départ de la société de subsistance autour de l'éducation et de la santé. Je l'exprime ainsi : les adultes investissent dans l'éducation de leurs enfants et la santé de leurs parents. Ils investissent par là pour innover et améliorer leur vie matérielle. La santé embrasse toute la vie matérielle et toute la société. Les collectivités locales peuvent aisément en avoir la perception et en accepter le principe, il suffit qu'elles puissent trouver les cadres et les leaders. De tels leaders ne peuvent pas aujourd'hui émerger en dehors de la société militaire. Ils ne pourront pas émerger avec le clivage entre civils et militaires qui portait en filigrane la division de la société en deux classes fondamentales.

Ils ne pourront pas émerger avec la division du pouvoir actuelle entre État central et collectivités. La santé comme bien global et comme composante de la sécurité collective (en investissant dans la sécurité et la santé, on investit dans sa propre santé et sécurité) est le biais par lequel il faut redéfinir l'économie. Ce n'est pas le ciblage des subventions que suivra une répression pour contenir la dispute autour de leur répartition qui est un pas dans ce sens. Car c'est toute la classe moyenne livrée à la vérité des prix qui sera concernée.

Malgré le fait que la pandémie mette en exergue la nécessité de faire de la santé un bien global, la compétition rivale entre puissances en brouille la perception. La course des multinationales au vaccin est ridicule, comment pourrait-elle entraîner le monde, comment ne pas voir la division profonde, la rupture qu'elle entraîne entre riches et pauvres ? La globalisation se régionalise, les régions africaines s'enfonceront-elles dans la crise ou arriveront-elles à se ressaisir et construire une région du monde, en mesure de faire face aux autres ?



Il faut donc d'abord dé privatiser et désérialiser la santé. Désérialiser la santé qui a conduit aux déséquilibres de la sécurité sociale, dé privatiser la santé qui veut réserver ses progrès aux riches. Mais pour cela, il faut une autre conception de la sécurité collective, dont la santé n'est qu'une composante, si on ne veut pas aboutir à sa privatisation. Il faut achever la décolonisation des esprits. Car les riches pourront bien se payer leur sécurité, dans leur pays ou ailleurs. Il faut réinscrire l'économie de la santé et de la sécurité dans l'économie du

don. La sécurité et la santé pour tous commandent à l'alimentation, aux modes de vie (industrie et service) et à l'éducation. On a bien raison de dire que la sécurité précède le développement, mais d'un point de vue bien plus large qu'on ne le suppose. On a bien raison de considérer la santé et l'éducation comme des indicateurs du développement humain, mais ils n'indiquent vraiment ce qu'ils sont que s'ils sont bien mis en place par l'économie du don dans l'économie de marché.

Arezki Derguini

Notes :

¹¹ L'approche de Pierre Bourdieu est marquée d'un parti pris moderniste. Il aligne la société kabyle où le capital symbolique ne se transforme pas en capital économique sur la société moderne aux formes diversifiées de capital où toutes les formes de capital peuvent être converties en capital économique. Bourdieu découvre la société moderne derrière la société kabyle. Pas étonnant que le sociologue critique ait reçu bon accueil. Dans la société kabyle, comme dans d'autres sociétés sans hiérarchies sociales, c'est la dépense du capital économique qui se convertit en capital symbolique. Son détenteur peut et doit donner de son capital économique pour recevoir du capital symbolique. L'inverse ne devient possible que quand la relation du don et du contre-don est pervertie après son transport dans l'économie marchande. Le don familial est transformé en capital économique parce qu'il n'est pas rendu. Je ne suivrai donc pas P. Bourdieu quant à sa théorie du capital et de la violence symboliques. Que l'on s'habitue à la violence que l'on ne peut pas rejeter n'est pas méconnaissance. Le pacte entre guerriers et paysans (soumission contre sécurité) n'a pas besoin de la violence symbolique pour stabiliser leurs rapports, la guerre entre seigneurs est suffisante. On accepte ce que l'on sait ne pas pouvoir changer. Et l'accepter n'est pas l'ignorer. Et l'oublier n'est pas l'enterrer. La vie change.

¹² En économie, un passager clandestin est une personne ou un groupe de personnes qui bénéficié d'un avantage résultant d'un effort collectif, tout en y contribuant peu ou pas du tout. Le passager clandestin, malhonnête, mine le collectif.

¹³ Je rappelle que la marque est un capital symbolique attaché à un nom. On reprend trop souvent aujourd'hui la rengaine que nos entreprises restent familiales au lieu de devenir anonymes. On se demande moins souvent pourquoi. Nous devrions prêter plus d'attention à la transformation de nos actions collectives et à la confiance que l'on devrait accorder à leurs résultats. Les entreprises commerciales aujourd'hui profitent trop de l'ignorance du consommateur, c'est un fait patent et le droit semble bien impuissant. Faut-il mettre un agent du fisc et du commerce derrière chaque vendeur ?

¹⁴ Même la Chine communiste ne l'a pas fait, précisément pour ne pas rompre le pilotage des parents. L'État peut-il mieux servir l'individu que sa famille de ce point de vue. L'État doit assister, prêter attention, mais non pas se substituer.

LES WILAYAS DU CENTRE À L'ÈRE DU CORONAVIRUS

Les affaires de cybercriminalité en hausse

M. Aziza

La crise sanitaire due à la propagation du Covid-19, le confinement total et partiel, la suspension du transport inter-wilayas, décidée pour une certaine période ont influé sur nombreuses pratiques de la vie de tous les jours. C'est ce qui ressort d'ailleurs, du bilan des 11 sûretés de wilaya du centre, présenté, en fin de semaine dernière, lors d'une conférence de presse, tenue au siège de la Sécurité publique, relevant de la sûreté nationale à Alger. Fait marquant, les accidents de la route ont connu une baisse durant l'année 2020 avec moins de 848 accidents, comparativement à l'année 2019. Les wilayas du centre ont ainsi enregistré 3.856 accidents de la route, en 2020, contre 4.376 en 2019. Le nombre des blessés a aussi diminué avec moins de 1.155 cas de même que les décès, avec moins de 36 victimes. Mais, le bilan a fait ressortir parallèlement que les cas de cybercriminalité ont augmenté durant cette crise sanitaire, notamment durant le confinement. Il a été précisé que les brigades de lutte contre la cybercriminalité relevant de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) ont enregistré 2026 affaires (atteinte aux systèmes de traitement automatisé de données) durant l'année 2020, dont 1.264 affaires ont été élucidées, avec l'arrestation de 1.514 personnes impliquées. L'Inspecteur régional de la Police du Centre, le contrôleur de police, Farid Zineddine Bencheikh, a affirmé lors de la présentation du bilan que même la consommation des psychotropes a augmenté, en cette période de confinement notamment avec la fermeture des bars et des commerces (vendeurs de boissons alcoolisées). Les affaires de trafic de drogue enregistrées sont au nombre de 25.815 affaires dont 25.779 affaires élucidées, avec l'arrestation de 29.444 personnes. Le contrôleur de la Police a évoqué, en outre, le phénomène des bandes organisées dans les quartiers qui a pris, ces derniers temps, de l'ampleur provoquant ainsi un climat d'insécurité dans la société. Il a ainsi ouvert une parenthèse pour évoquer la conception et la construction des cités souvent, non étudiées dans les nouveaux sites, notamment en ce qui

concerne la création d'espaces de loisirs, de sport et d'infrastructures sociales permettant aux jeunes de respirer et de prévenir les vices. Le conférencier a rappelé dans ce sens, le texte de loi relatif à la lutte contre les bandes organisées, promulgué l'année dernière, pour réprimer le phénomène de la violence urbaine perpétrée par les bandes organisées dans les cités, en infligeant à ses auteurs, de lourdes peines d'emprisonnement. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité impliquant les bandes organisées, la Sûreté nationale a traité 35 affaires en 2020, avec l'arrestation de 292 personnes et la saisie de fusils de chasse, des armes blanches et des chiens d'attaque.

LUTTE CONTRE LES SPÉCULATEURS

Les services de Police ont traqué, durant toute l'année 2020, et en cette période de crise sanitaire, les spéculateurs et les auteurs de fraudes qui ont exploité la conjoncture actuelle pour se faire de l'argent en vendant frauduleusement, des produits parapharmaceutiques. Selon le contrôleur de la police, ses services ont saisi avec le concours des agents des directions du Commerce, 46.316 masques de protection, 446.724 paires de gants médicaux et 6.032 litres de gel hydroalcoolique. En précisant, que les auteurs de ces infractions ne se sont pas limités à la vente illégale de ces produits, mais ils vendaient des produits non conformes aux spécifications recommandées, mettant ainsi la santé des citoyens en danger.

CORONAVIRUS : DÉCÈS DE 24 POLICIERS DES WILAYAS DU CENTRE

Les services de la Sûreté nationale de la région-centre, regroupant (les wilayas d'Alger, Chlef, Blida, Tipaza, Tizi-Ouzou, Msila, Djelfa, Médéa, Bouira, Ain Defla et Boumerdès) ont enregistré le décès de 24 policiers des suites de contaminations au coronavirus. Et ce, depuis le début de la pandémie. Sachant que la Sûreté nationale est la 2^e institution, après le secteur de la Santé, qui a perdu un nombre important de ses effectifs, ayant contracté le Covid-19 en plein exercice de leurs fonctions.

AIN BESSAM

Près de 15 millions de dinars pour l'aménagement de deux marchés

Un montant de près de 15 millions DA a été alloué pour le réaménagement de deux marchés de fruits et légumes à Ain Bessam à l'Ouest de Bouira, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication de la wilaya.

Inscrite dans le cadre des efforts de la wilaya pour l'éradication et la lutte contre le commerce informel, cette opération, qui porte sur le réaménagement, dans un premier temps, de l'ancien marché de fruits et légumes d'Ain Bouakkaz, a pour objectif de créer des postes de travail pour les jeunes de la région.

"Pour le réaménagement des galeries et locaux de cet ancien marché, le wali de Bouira, Lekhal Ayat

Abdeslam s'est engagé à débloquer une enveloppe de près de 10 millions de DA sur le budget de wilaya", a précisé la cellule de communication dans un communiqué.

Selon les détails fournis par la même source, les travaux porteront sur la réhabilitation des locaux et de l'éclairage, ainsi que du mur de clôture et le réseau d'assainissement.

Fermé depuis 2008, le marché Ben Ali Lakhdar d'Ain Bessam bénéficiera, lui aussi, d'une opération de réaménagement de la surface extérieure pour "permettre aux jeunes chômeurs de la municipalité de travailler dans un cadre légal et organisé et sortir de leuroisiveté".

"Une enveloppe de 4.360 millions

tions, avec l'enregistrement de 85 décès au total.

LES AFFAIRES DE CORRUPTION, L'ENTRAIDE JUDICIAIRE ET LES EXTRADITIONS

En dépit de la volonté politique de l'Algérie pour donner un nouveau souffle à la lutte contre la corruption et à traquer ses auteurs, le traitement des affaires de corruption prend souvent du temps, a indiqué l'Inspecteur régional du Centre et Contrôleur de la police, Farid Zineddine Bencheikh. Il précise que sur 400 affaires de corruption enregistrées au cours de l'année 2020, seules 135 ont été élucidées, soit 33 %.

Pour M. Bencheikh, derrière les affaires de corruption, il y a souvent le placement des fonds dans les banques nationales et étrangères, il y a aussi la fuite de certains corrompus à l'étranger. Dans ce cas, la police est soumise à des formalités très rigoureuses. « On agit sur la base d'utilisation de moyens techniques de perquisition, sur instruction du parquet et du juge, pour avoir par exemple, des informations sur des comptes bancaires ». En précisant, que parfois, il y a aussi des contraintes protocolaires qui suscitent l'intervention des agents du ministère des Affaires étrangères.

Tout est basé sur le niveau de coopération entre les pays notamment, en matière d'entraide judiciaire et d'extradition ou récupération des fonds transférés illicitement dans des organismes financiers et banques étrangères. Il insiste que tout dépend du niveau de coopération entre les pays en citant à titre d'exemple une affaire de vol de véhicules qui a des ramifications à l'international qui a été vite élucidée grâce à la coopération. « Nous avons sollicité l'aide de la Turquie, on a eu les informations 24 heures après », mais dit-il, dans d'autres affaires et avec d'autres pays la donne change complètement pour des raisons réglementaires, techniques et parfois certains pays défendent leur propre intérêt. En précisant que certains pays refusent même de coopérer avec nous dans des affaires d'extradition, en avançant le prétexte que l'Algérie n'a pas encore aboli la peine de mort.

DA a été déjà consacrée à cette opération", selon le même communiqué de la cellule de communication de la wilaya. A Ain Bessam, à l'instar des autres communes de la wilaya, le commerce informel y sévit toujours, malgré une série d'opérations de lutte contre ces activités illégales et anarchiques de plus en plus répandues notamment sur les abords des routes et à l'entrée des villes.

Le réaménagement de ces deux marchés constitue une "opportunité" pour les jeunes de postuler aux offres d'ouverture de locaux commerciaux. D'ailleurs, 142 dossiers ont été reçus par les services de la Daira d'Ain Bessam, selon la même source. Une fois rouverts, ces deux marchés créeront plus de 250 postes d'emploi directs par les jeunes bénéficiaires, qui sont tenus d'honorer leurs engagements pris avec les autorités municipales.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

02 jourda ethania 1442

El Fedjr
06h29Dohr
12h58Assar
15h38Maghreb
18h00Icha
19h23

BLIDA

Des instructions pour améliorer l'AEP et l'assainissement

Tahar Mansour

définitive, les eaux usées déversées dans les eaux des oueds qui constituent un danger certain pour la santé publique et pour l'environnement. D'autres projets en cours de réalisation ont été inspectés par le ministre des Ressources en eau qui a pris aussi diverses décisions importantes. Ainsi, il a été décidé la levée de

A Meftah, c'est le nouveau pôle urbain de Safsaf qui a constitué la première halte du ministre qui était accompagné du wali, Kamel Nouicer et des autorités civiles et militaires de la wilaya. Sur place, c'est le réservoir de 5.000 m³ et la station de pompage n° 2 dont les travaux de réalisation ont été inspectés et où des instructions ont été données afin d'accélérer la cadence des travaux pour livrer les deux projets dans les délais, en même temps que les premiers quotas de logements. Les travaux de réalisation d'une station de traitement des eaux et les canalisations la reliant au pôle urbain de Sidi Serhane (ville nouvelle de Bouinan) ont aussi reçu la visite de la délégation ministérielle. Là aussi, moult difficultés ont été aplaniées, afin de permettre la livraison du projet dans les meilleurs délais et entamer l'alimentation en eau potable du pôle urbain suscité. La station d'épuration des eaux usées sise à Ben Khelil qui vient d'être inaugurée par Arezki Berraki apportera un plus remarquable à l'environnement, dans la wilaya de Blida puisqu'elle éradiquera, de façon

Près de 50 kg de kif saisis, 3 arrestations

C'est un autre coup de maître à inscrire au palmarès de la Brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants dépendant de la Sûreté de wilaya de Blida qui mène une lutte sans merci contre les narcotrafiquants. En effet, forts d'une information selon laquelle des individus se livreraient au trafic de drogue à travers la wilaya de Blida, la Brigade des stupéfiants initia une enquête discrète qui lui a permis d'identifier les suspects, au nombre de trois. Ils furent alors soumis à une surveillance aussi discrète qu'ininterrompue jusqu'à ce que les limiers lancés à leurs trou-

T. M.

MEFTAH

Une usine de biscuits prend feu

Il a fallu plus d'une heure d'efforts et l'utilisation de deux camions anti-incendie et d'une ambulance, aux sapeurs-pompiers de l'unité de la Protection civile de Meftah pour venir à bout d'un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'une usine de biscuits, sise à Meftah.

Les agents de la Protection ci-

vile ont réussi à circonscrire le feu et à l'empêcher de s'étendre aux habitations voisines ainsi qu'à toute l'usine dont 80% ont pu être sauvés. Les circonstances exactes de ce sinistre seront déterminées par l'enquête diligentée à cet effet par les services concernés.

Tahar Mansour

MOUZAÏA

Un jeune de 17 ans découvert mort dans son domicile

Les éléments de la Protection civile de l'unité de Mouzaïa sont intervenus, en fin de semaine écoulée, pour le transfert de la dépouille mortelle du jeune A. B. âgé de 17 ans. Le malheureux a été découvert décédé à l'intérieur du domicile de ses parents

T. M.

TÉBESSA

Si la place de la Victoire m'était contée

A. Chabana

Un grand ouf quand les agents de l'ordre se sont postés en plusieurs endroits, pour débarrasser la place de la Victoire (ex-Carnot) et ses ruelles adjacentes, de dizaines de revendeurs à la sauvette qui ont pris l'habitude d'ériger les étals de fortune tout autour de la piétonnière. Les passants hument une bouffée d'oxygène, enfin pour une fois la placette emblématique est redevenue fréquentable, pas pour longtemps, car les squatteurs reviennent à la charge, dès que l'alerte est levée.

Autrefois, le cours faisait la fierté de beaucoup de citadins qui s'y rendaient et s'attablent sur les terrasses des cafés, faire ses courses dans les boutiques collées les unes aux autres dans un parfait alignement.

La placette a vu passer des gens, des personnalités de la ville, Malek Bennabi, Abdelaziz

Khaldi, le médecin intellectuel, Cheikh Larbi Tébessi, Ali Alia le premier maire élu de l'Algérie indépendante.

Pour certains, c'était le passage obligé en allant vers le marché couvert, un autre monument historique et bijou architectural, aujourd'hui cerné par les immondices. Les nostalgiques évoquent avec un brin d'amertume la situation dégradée du lieu, lorsqu'il est livré à des cohortes de vendeurs informels.

Il est de plus en plus difficile de marquer une halte, ne serait-ce que pour quelques minutes, en empruntant la place Carnot rebaptisée place de la Victoire tellement on se rend compte de son rabaissement, même les travaux de son aménagement avaient été exécutés sans tenir compte de certains paramètres d'architecture propres à l'espace. « Un projet qui aurait pu être plus valorisant et attractif pour les visiteurs avec, peut-être, de

meilleurs équipements », nous dira un citoyen, enfant de l'antique Théveste, qui était un témoin attentif de plusieurs évènements vécus par le cours Carnot.

Et d'ajouter « dans le temps on venait s'asseoir ici, discuter et se raconter des histoires, prendre des nouvelles, l'après-midi, on faisait une virée dans les salles de cinéma du coin, Palace, salle des fêtes (El Maghreb) et la mythique Chahrazed, pour voir des films d'action et péplums, c'était l'adolescence heureuse. Pour me ressourcer, parfois je replonge dans mes souvenirs en noir et blanc, le temps paisible d'une époque révolue !! » Depuis des choses sont passées, l'endroit garde toujours une chaleur, une intimité, une senteur qu'on ne trouve nulle part ailleurs, la preuve, ces centaines de personnes qui s'y bousculent, en venant savourer son café, feuilleter son journal et récolter quelques rayons de soleil.

Annaba et Bordj Bou Arreridj

Près de 5 millions de dinars en faux billets saisis

Un montant de 3,76 millions de dinars en faux billets de coupures de 1.000 et 2.000 dinars a été saisi et un individu suspect a été arrêté par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sureté de wilaya d'Annaba, a annoncé jeudi la cellule de communication de ce corps sécuritaire.

La saisie a été effectuée lors de la fouille du domicile du suspect (37 ans), qui est un repris de justice, sur mandat de perquisition délivré par le procureur de la République près le tribunal de Annaba, a expliqué la source, précisant que la BRI a également saisi des feuilles blanches destinées au faux-monnayage.

Le suspect sera traduit devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba après

l'achèvement des procédures judiciaires d'usage.

A Bordj Bou Arreridj, un montant de plus de 1,15 million de dinars en faux billets a été saisi et un réseau criminel constitué de quatre (4) faux-monnayeurs démantelé par la brigade de recherches relevant du groupement territorial de la gendarmerie nationale de cette wilaya, apprend-on jeudi auprès de ce corps constitué. Cette opération a été effectuée sur la base de renseignements indiquant une activité suspecte d'un réseau criminel trans-frontalier spécialisé dans la falsification de la monnaie nationale en coupure de 2.000 dinars, a expliqué la même source.

L'enquête diligentée et l'élaboration d'un plan d'intervention ont donné lieu à l'arrestation de

tous les membres du réseau criminel, constitué en sa majeure partie de repris de justice, âgés entre 25 et 35 ans, a précisé la source, ajoutant que deux (2) véhicules touristiques, cinq (5) téléphones portables et 0,5 g de drogue ont été également saisis.

La perquisition des domiciles des suspects a permis la découverte et la saisie des équipements informatiques utilisés dans ce trafic, notamment un ordinateur portable et une imprimante, a-t-on signalé auprès du groupement territorial de la gendarmerie nationale de Bordj Bou Arreridj.

Les mis en cause ont été présentés devant le parquet local pour «constitution d'une association de malfaiteurs et faux-monnayage», a-t-on signalé.

BATNA

Remise des clés de 1800 logements AADL

Les clés de 1.800 logements d'location-vente de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) ont été remises à leurs souscripteurs jeudi à Batna au cours d'une cérémonie symbolique tenue au siège de la wilaya.

Ce quota comprend 500 unités situées à la cité Parc-à-fourrage près du centre-ville de Batna, 800 autres unités sur deux sites différents au pôle urbain Hamla-3 dans la commune d'Oued Chaâba et 500 unités dans la ville de Barika, a précisé à l'occasion le directeur régional de l'AADL de la région de Sétif, Ali Bedala.

Ce quota figure parmi les 6.100 logements AADL devant

être distribués, a souligné le même cadre.

D'ici la fin de l'année en cours 2021, 5.000 autres logements de cette même formule seront distribués pour porter à 95 % le total des logements AADL livrés dans la wilaya, selon la même source qui a révélé que les 5 % restant viennent d'être mis en chantier.

La chose positive dans le programme de la formule location-vente dans la wilaya de Batna est que toutes les unités ont été réalisées par des entreprises algériennes avec «une haute» qualité et dans des délais inférieurs de 8 mois à une année aux délais prévus, a-t-on ajouté.

De son côté, le directeur de

l'AADL à Batna, Mohamed Laâzhar Ferhat, a noté que des entreprises chargées des projets de l'agence à Batna sont des entreprises nationales et locales possédant les moyens d'assurer la qualité et de livrer les projets avant les délais fixés.

Le wali Toufik Mezhoud a invité, de son côté, les bénéficiaires à préserver ces logements par une bonne gestion, à travers la constitution de comités de quartiers en coordination avec l'AADL, ajoutant que les autorités locales peuvent aider à la réalisation de stades de proximité et d'aires de jeu pour les enfants.

Selon les services de l'AADL à Batna, 500 unités location-vente ont été achevées mais non encore livrées tandis que 6.180 unités réparties sur la wilaya sont en chantier alors que le nombre total des souscripteurs à cette formule est de 12.280.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

02 jourada ethania 1442

El Fedjr 06h15	Dohr 12h44	Assar 15h25	Maghreb 17h47	Icha 19h10
----------------	------------	-------------	---------------	------------



CONSTANTINE |

Près de 1.400 contractuels de pré-emploi titularisés en 2020

Environ 1.400 bénéficiaires de contrats de pré-emploi dans la wilaya de Constantine ont été titularisés au titre de l'exercice 2020, a déclaré jeudi le directeur local de l'Agence national de l'emploi (ANEM) Loukmene Messaoudane.

Dans sa première phase, cette opération de confirmation a concerné des diplômés universitaires et de formation professionnelle recrutés dans différents secteurs, dont la priorité est accordée aux jeunes ayant une expérience de plus de 8 ans, sous contrats, a précisé à l'APS M.Messaoudane, également président de la commission de wilaya d'intégration.

Il s'agit, selon ce responsable, de 501 personnes du secteur de l'éducation nationale, dont des conseillers d'orientation et de secrétaires de direction, soulignant que des efforts se poursuivent actuellement pour la finalisation des procédures administratives concernant 160 autres dossiers.

S'agissant du secteur de la santé et de la population, 245 travailleurs ont été confirmés dans leurs postes d'emploi de manière permanente, à l'instar de biologistes et d'administrateurs, en attendant la finalisation des études de 205 autres dossiers par les services concernés, a ajouté le représentant local du secteur de l'emploi.

Loukmene Messaoudane a relevé, à ce propos, que cette nouvelle mesure a ciblé également 200 autres bénéficiaires de contrats de pré-emploi qui ont été transformés depuis des assemblées populaires communales (APC) vers divers secteurs dans le cadre des directives du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, visant la fixation de cette fran-

ge de travailleurs dans leurs postes d'origine.

Aussi et selon la même source, pas moins de 84 employés contractuels du secteur des impôts ont-ils été intégrés dans leurs postes durant la même période, alors que 50 autres sont liés à la direction de la formation professionnelle.

Une plate-forme numérique regroupant différents secteurs concernés, visant à garantir le bon déroulement de cette opération, a été mise en place récemment à travers l'organisation d'une visioconférence, présidée par le

directeur général de l'ANEM, a indiqué le directeur local de l'ANEM, faisant savoir que des instructions fermes ont été données par le chef de l'exécutif local, Ahmed Abdelhafid Saci, pour assurer le suivi régulier de ce dossier jugé «sensible» qui aura pour objectif de promouvoir l'emploi tout en contribuant au développement socio-économique du pays.

La décision intervient en application des directives du Gouvernement portant régularisation de la situation d'instabilité dans laquelle se trouvent les jeunes dans des postes de travail sous contrat, à durée déterminée, a encore affirmé M. Messaoudane, notant que cette opération se poursuivra cette année progressivement pour toucher le maximum de contractuels, au titre de différents dispositifs d'aide à l'emploi, répondant aux critères nécessaires. Cette nouvelle démarche, a souligné le même responsable, se fera en étroite collaboration avec les services de la fonction publique, des collectivités locales et de la direction de l'administration locale, ainsi qu'avec la coopération des secteurs économiques et des services.

MILA

Plus de 90 arrêtés de logements et 400 aides au loyer distribués

Une opération de distribution de 95 arrêtés d'attribution de logements publics locatifs et de 400 aides financières destinées à la location d'habitations pour les sinistrés des deux secousses telluriques ayant frappé le 17 juillet et le 7 août 2020 la wilaya de Mila a été présidée jeudi par les autorités de la wilaya.

L'opération est la seconde et ultime du genre dans le cadre des efforts de prise en charge des sinistrés, a indiqué le wali Abdelwahab Moulay à l'occasion, précisant que les 95 logements publics locatifs attribués se trouvent à Ferdhoua dans la commune de Sidi Merouane.

Les 400 aides financières destinées à la location d'habitations ont été octroyées aux sinistrés du quartier El Kherba (le plus endommagé par la secousse du 7 août), lesquels ont choisi de bénéficier de lots de terrain à construire, a indiqué le wali. La possibilité de recours est toujours possible pour les personnes n'ayant pas été prise en charge et dont les habitations se sont dégradées dernièrement, a assuré Abdelwahab Moulay, affirmant la détermination des autorités supérieures du pays à leur tête le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à prendre en charge tous les sinistrés et remédier aux consé-

quences du séisme.

M.Moulay a affirmé la poursuite de l'étude des dossiers des sinistrés des deux secousses habitant le vieux Mila en vue de reloger ceux n'ayant pas été touchés par la première opération de relogement qui avait bénéficié à 189 familles dont 119 résidant à El Kherba et le reste au vieux Mila. Aldjia Dernani bénéficiaire d'un arrêté d'attribution d'un logement public locatif à Ferdhoua a exprimé sa joie de voir la fin de la souffrance de sa famille dont les membres étaient hébergés chez des proches depuis le séisme.

Une étude géotechnique du site El Kherba déclaré «zone sinistrée» depuis le séisme du 7 août 2020 est en cours pour analyser la nature du sol et le problème des glissements qui y surviennent pour les traiter et prendre en charge les habitants, rappelle-t-on.

Une opération est en cours pour permettre aux propriétaires de logements en dehors du site El Kherba dans les daïras de Mila, Sidi Merouane, Grarem Gouga et Oued Nedja de bénéficier d'aides à la restauration de leurs habitations classées entre les niveaux vert-2 et orange-4, a indiqué à l'APS le directeur de wilaya du logement, Miloud Fadhel.

Mise à jour du recensement des familles du vieux bâti et des bidonvilles

Deux commissions de daïra à pied d'œuvre

Dans le cadre du suivi du programme du secteur de l'Habitat et en prévision des prochaines opérations de relogement, le wali d'Oran a installé, jeudi dernier en fin d'après-midi, deux commissions relevant de la daïra d'Oran.



J. Boukraâ

Ces dernières, ont la charge de recenser les familles habitant les immeubles menaçant ruine et classé 'rouge' dans la circonscription de la commune d'Oran et validée par le C.T.C pour la 1^{re} commission. Pour ce qui est de la 2^{me}, elle aura la responsabilité de mettre à jour le nombre des familles qui habitent les bidonvilles. Les deux commissions sont composées des représentants de la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale, la Protection civile, la commune d'Oran, la direction du Logement et l'Office de la promotion et de la gestion immobilière.

Les commissions vont actualiser le recensement réalisé en 2007 portant sur les habitations et les familles résidant dans des logements précaires. Ces deux instances entament, à partir de la semaine prochaine, le recensement des habitations précaires et des bidonvilles dans la commune d'Oran. Le wali a indiqué que des enquêtes sur les constructions précaires et le recensement des familles résidant dans les immeubles menaçant ruine, seront effectuées sur le terrain. Des fiches relatives à chaque habitation précaire seront élaborées et les dossiers transférés à la commission de daïra pour d'éventuelles opérations de relogement.

Le patrimoine de la ville d'Oran, particulièrement les vieux quartiers, connaît une situation alarmante, par le fait de la vétus-

té très avancée. La pluie et les vents violents qui ont frappé la région, il y a une semaine, n'ont fait qu'accentuer le danger et provoqué des effondrements partiels, dans plusieurs immeubles. M. Djari, wali d'Oran, a indiqué que près de 650 immeubles, menaçant ruine classés 'rouge' suite aux expertises effectuées par les équipes du Centre technique des constructions (CTC) sont toujours occupés. Ces immeubles sont répartis sur 9 délégations communales du chef-lieu de wilaya, à l'instar de Sidi El Houari, El Emir, Sidi El Bachir, El Hamri, El-Mokrani, El Makarri et Ibn-Sina.

Ces bâtisses représentent un danger pour quelque 18.000 familles qui les occupent. Le 1^{er} responsable de l'exécutif a déclaré, la semaine passée, que ces familles seront prises en charge, au fur et à mesure, dans le cadre des opérations de relogement en fonction de la disponibilité des logements et ce par ordre de priorité. En effet, le nombre des bâtiments vétustes ne fait qu'augmenter, par conséquent la sécurité des biens et des personnes risque de ne plus être assurée. La majorité des quartiers d'El-Bahia est menacée par le risque des effondrements. Ces bâtiments ont connu de nombreux effondrements partiels au cours des dernières années. Des habitations menaçant de s'effondrer, à tout moment.

Plusieurs actions ont été mises en place pour faire face à cette situation notamment le relogement des familles, l'éradication

des immeubles menaçant ruine et la réhabilitation du vieux bâti. Depuis, 2014 près de 36.000 familles sinistrées ont été relogées. De son côté l'OPGI a lancé des travaux de réhabilitation de 600 immeubles scindés en plusieurs tranches. Ainsi près de 40.000 logements, toutes formules confondues, en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran, seront attribués à leurs bénéficiaires par étapes, au courant de 2021.

Pour rappel, le recensement effectué, en 2007, a conclu que pas moins de 13.000 bâties de la ville d'Oran sont menacées de ruine. Oran est composée des différents immeubles classés en 3 catégories selon la période de construction ainsi que leurs systèmes structural. La 1^{re} catégorie : édifiée à partir de 1880 et se situe notamment sur les grandes artères, ces bâtiments sont généralement réalisés en pierres avec planchers et escalier en bois en poutrelles métalliques ou en hourdis en terre cuite. C'est à partir de 1930 qu'apparaissent les premiers bâtiments d'aspect architectural moderne. La 2^{me} catégorie constituée des premiers grands ensembles sociaux qui ont été réalisés à la périphérie de la ville (1948- 1969). Ensemble de par la solidité de leur construction, elles ont bien résisté au temps et sont bien intégrées au tissu urbain. La 3^{me} catégorie concerne les nouvelles zones d'habitat qui présentent la plus grande partie de patrimoine public existant, qui a été initiée depuis 1969.

Covid-19

Quinze établissements scolaires touchés depuis le début de l'année scolaire

Quinze établissements scolaires ont été touchés par la Covid-19 dans la wilaya d'Oran, depuis le début de l'année scolaire en cours, a-t-on appris jeudi, auprès de la cellule de communication de la direction de la Santé et de la Population (DSP). Parmi les quinze établissements scolaires des trois paliers (Primaire, CEM et Secondaire), seulement deux écoles ont été entièrement fermées pour une durée d'une semaine, alors que pour le reste, on s'est contenté de fermer

les classes qui comptaient des cas positifs, a indiqué le chargé de communication à la DSP, Dr Youcef Boukhari. Dans ces 15 établissements, 77 enfants et 25 enseignants ont été testés positifs, a précisé Dr Boukhari, faisant savoir que ces cas ont été révélés suite à des enquêtes épidémiologiques réalisées par la DSP et les Etablissements de santé, autour des cas positifs enregistrés. Concernant les enfants positifs, le même responsable a

expliqué qu'il s'agit de cas asymptomatiques qui n'ont pas nécessité un traitement, soulignant que le confinement et la distanciation sociale étaient la seule recommandation qui leur a été adressée.

Par ailleurs, Dr Youcef Boukhari a déclaré qu'aucun cas n'a été enregistré dans les écoles depuis une semaine, qualifiant de «stable» l'évolution de la situation épidémiologique dans la wilaya d'Oran, avec un taux d'occupation des unités Covid qui ne dépasse les 25%.

Bitumage et éradication des points noirs

Plus de 30 milliards pour réhabiliter la voirie

K. Assia

Sur la base des fiches techniques élaborées par les communes, la wilaya d'Oran, vient d'accorder une enveloppe financière de plus de 30 milliards de centimes pour réhabiliter les réseaux de voirie urbaine, dans plusieurs communes, a-t-on appris des services de la wilaya. Cette enveloppe dégagée du budget primitif de la wilaya sera répartie entre les communes de la wilaya. Selon nos sources, les travaux de réhabilitation qui seront lancés incessamment, toucheront en premier lieu les communes déshéritées.

De son côté la direction des Travaux publics avait débloqué une enveloppe de 260 millions de DA, pour la réfection de la voirie, dans le grand groupement urbain d'Oran. L'opération, scindée en 4 phases a, déjà, été lancée. Selon la direction des Travaux publics, les 1^{re} et 2^{me} phases ont ciblé 56 rues de la daïra d'Oran. Durant le mois de novembre dernier, une autre opération de réfection d'une douzaine de routes, a été lancée dans le cadre de la 3^{me} phase du projet. Les travaux ciblent les secteurs urbains 'Ibn Sina', 'El Makarri', 'El Badr', 'Bouâma et l'USTO. Les trois phases ont nécessité une enveloppe de 100 millions de DA. Selon la même source la 4^{me} phase va cibler les routes urbaines des autres daïras. En début d'année une étude spéciale pour la remise à niveau des routes, en coordination avec les services de la commune d'Oran, a été effectuée.

La direction des Travaux publics a dévoilé qu'une enveloppe financière estimée à 51 milliards de centimes est nécessaire à la réhabilitation de 74 km de routes, à travers toutes les communes et quartiers d'Oran.

Les responsables de la wilaya avaient instruit les responsables locaux pour éliminer tous les points noirs et augmenter la qualité des travaux. Un arrêté de wilaya a été émis,

Aïn El Turck

Près de 50 milliards pour des projets structurants

Rachid Boutelis

Sur une douzaine de projets de développement retenus au profit des localités démunies des communes de Bousfer et El Ançor, relevant de la daïra d'Aïn El Turck, sept projets ont été achevés, a annoncé la wilaya d'Oran. D'un budget global estimé à plus de 36 milliards, ces projets portent sur l'alimentation des foyers en électricité, la réalisation d'un réseau d'éclairage public par panneaux solaires et l'alimentation de la population du village Felalaucène en gaz de ville. Un réseau d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales a été réalisé également au niveau de la ferme Hansalli, ainsi que des voies d'accès pour désenclaver la ferme Hedjazi Miloud. Le montant réservé à 5 opérations restantes est de l'ordre 141,85 millions DA pour la réalisation de projets similaires, en plus d'un système de protection contre les inondations d'un terrain de sport. Pas moins de 58 opérations de développement au profit des localités et communes déshéritées de la

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Missoum Houdaïl, 10 ans, Aïn El Bia
El Andaloussi Lina, 7 jours, Bir El Djir
Selam Abdelkader, 60 ans, Relizane
Benkadia Saïd, 61 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

02 jourmada ethania 1442

El Fedjr 06h44	Dohr 13h13	Assar 15h56	Maghreb 18h18	Icha 19h40
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Ils exigent un relogement à El Barki La protestation des sinistrés de Plateau se poursuit



D. B.

Les familles sinistrées de l'immeuble qui s'est effondré au quartier du Plateau St Michel ont renoué hier avec la protestation pour revendiquer un relogement en urgence à Oran, tout en réaffirmant leur refus d'être relogés à Benfréha. Dans l'après-midi d'hier, aux environs de 13 heures, un important dispositif sécuritaire avait été installé au niveau du Bd Adda Benaouda et de la majorité des artères menant vers cet axe, obligeant les automobilistes à faire un long détour. Ce dispositif fait suite à une tentative de ces familles sinistrées de sortir dans la rue. Depuis presque une semaine, un bras de fer est engagé entre les familles sinistrées et les autorités locales. Les sinistrés avaient tout d'abord décliné l'offre qui leur a été proposée pour, dans un premier temps, un recasement provisoire avec une

prise en charge totale mais dans le centre de Misserghine, en attendant leur relogement. Selon le chef de daïra, les familles ont préféré loger chez les proches et leur souhait a été que l'opération de relogement soit activée.

Selon le même responsable, le lendemain de l'incident, une solution de relogement leur a été proposée dans la commune de Benfréha dans un immeuble prêt à les accueillir mais ils l'ont refusée estimant que cette localité est trop loin. Les services de l'OPGI, instruits par le wali qui s'est rendu sur le lieu de l'effondrement dans la soirée même, ont réagi très vite mais cette solution n'a pas été acceptée par les concernés qui avaient émis le souhait d'être relogés à El Barki où un projet de réalisation de logements est en cours. Le chef de daïra a signalé que ces familles ne sont pas les seules à vouloir être relogées dans ce quar-

tier, affirmant que ce projet en question ne sera livré que dans quatre mois car il n'est pas encore viabilisé et il est impossible de reloger des familles dans un chantier. Le même responsable a indiqué que tous les projets de logements programmés pour la ville d'Oran pour répondre aux besoins exprimés sont réalisés à l'extérieur.

Il s'agit notamment du programme d'Oued Tlélat avec 8.700 logements mais aussi de celui de Misserghine, celui de Benfréha et même celui de Béthioua. Le chef de daïra avait en outre annoncé qu'une vingtaine de familles sinistrées suite à cet effondrement, ont été recensées pour être relogées. L'immeuble qui s'est partiellement effondré compte 17 appartements occupés par un total de 20 familles qui vont bénéficier d'une opération de relogement, avait déclaré le même responsable lors d'une conférence de presse.

Résorption de l'habitat précaire

Réception de plus de 3.000 logements sociaux ce 1^{er} trimestre

D. B.

Prévus à la distribution au courant de cette année, près de 3.500 logements sociaux répartis sur les sites de Oued Tlélat et Benfréha seront réceptionnés dans les tout prochains jours, indiquent les services de la wilaya. Ce programme permettra le relogement des familles des bidonvilles de Sidi Chahmi et de Ras El Ain.

Selon les mêmes sources, une partie des 2.500 logements qui sera réalisée à Oued Tlélat sera réservée aux habitants de cette commune et une autre à ceux du bidonville de Sidi Chahmi dans le cadre du plan de résorption de l'habitat précaire. Au niveau de la commune de Benfréha, un quota de 1.000 logements sera réservé aux habitants du bidonville de Ras El Ain. Il y a quelques jours, le chef de la daïra d'Oran avait indiqué que quelque 3.900 logements publics locatifs (LPL) seront attribués durant le premier trimestre 2021 à des bénéficiaires de la daïra d'Oran disposant de dossiers à points (demandes de logements sociaux).

Ce quota comprend 2.000 logements dans la localité d'Aïn El Beida relevant de la commune d'Es-Sénia, 1.000 dans la commune de Oued Tlélat et 900 autres aux sites d'El Barki et de Cheklaoua dans la commune d'Oran, a indiqué Rahmouni Mourad. Le responsable a signifié l'achèvement des gros œuvres de ces logements en attendant la fin

des travaux d'aménagement externe, soulignant que la commission de daïra est actuellement à l'œuvre pour établir les listes des bénéficiaires pour l'opération de distribution prévue avant fin mars prochain. Pour rappel, le wali d'Oran, Messaoud Djari, a insisté, lors d'une récente réunion consacrée au dossier de l'habitat, sur l'accélération dans l'annonce et l'affichage des listes de bénéficiaires de LPL à travers les différentes communes, ainsi que sur la préparation de l'opération de Relogement en établissant les listes des familles, notamment celles dont les habitations sont classées en case rouge. A ce titre, des sources proches de la wilaya indiquent que l'affichage des listes des bénéficiaires des logements sociaux dans une dizaine de communes de la wilaya est programmé tout au long de ce 1^{er} semestre. Selon les services de la wilaya, l'affichage concerne, entre autres, les communes de Béthioua, Aïn El Bia, Oran, Misserghine, El Kerma, Hassi Mefroukh, Bousfer, El Ançor...

Les mêmes interlocuteurs indiquent que l'étude des dossiers et les enquêtes ménages, qui étaient à l'arrêt à cause de la pandémie, ont repris depuis quelques semaines. Le retard dans l'attribution des programmes achevés des logements sociaux dans plusieurs communes de la wilaya est à l'origine de plusieurs actions de protestation des mal-logées à travers la wilaya d'Oran, notamment les habitants

des bidonvilles, à l'image d'Es-Sénia, Aïn El Turck... L'affichage des listes des bénéficiaires des logements sociaux constitue un véritable casse-tête pour les gestionnaires des collectivités locales au niveau de la wilaya d'Oran, car souvent confrontés au problème de l'inadéquation entre l'offre et la demande. A ce titre et selon des sources proches de la wilaya, près de 4.000 logements répartis entre une dizaine de communes, n'ont toujours pas été distribués.

Il s'agit de programmes qui ont été achevés, pour certaines communes, il y a plus de six ou sept années. Selon nos sources, le retard dans l'affichage des listes ne fait qu'accentuer la pression sur les services chargés de l'attribution de ces logements, car au fil des ans, le nombre de demandeurs ne fait qu'augmenter. A ce titre, nos interlocuteurs signalent que le nombre de demandes déposées dans certaines communes dépasse de très loin le nombre d'unités proposées à la distribution. A Aïn El Bia, la commune a bénéficié de 300 logements pour plus de 7.000 demandeurs, Mers El Hadjadj de 300 logements pour près de 2.000 demandes, Es-Sénia plus de 12.000 demandes pour 700 logements sociaux, Gdyel 500 unités pour près de 8.000 demandes, tout comme d'autres communes, à l'instar de Misserghine, Béthioua où les programmes réalisés sont loin de répondre à la forte demande.

Pôle urbain de Misserghine Réception prochaine d'un réservoir d'eau de 10.000 m³

Un réservoir de stockage d'eau d'une capacité de 10.000 m³ sera prochainement réceptionné au nouveau pôle urbain 'Ahmed Zabana' à Misserghine (Oran), a-t-on appris, jeudi, du directeur local de la Construction et de l'Urbanisme. Ces travaux, lancés en février 2020 et ayant atteint un taux d'avancement de 85%, seront livrés à la fin mars prochain au plus tard, a indiqué le directeur, soulignant que les délais de livraison étaient fixés à 12 mois. Le projet fait partie d'un programme d'aménagement consacré spécialement à ce nouveau pôle urbain, pour lequel a été allouée une enveloppe financière de 1,8 milliard de DA pour achever les travaux liés au raccordement aux divers réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'éclairage public et autres, a-t-on ajouté.

Dans le cadre de ce programme, 2 autres réservoirs sont en cours de réalisation pour alimenter les populations en eau potable au pôle urbain 'Ahmed Zabana' d'une capacité globale de 15.000 m³, a-t-on ajouté, faisant savoir que les travaux tirent à leur fin.

Le programme comporte également la réalisation de canalisations d'eau potable sur un linéaire de 3 km jusqu'à la station principale, située près du pôle urbain 'Ahmed Zabana', de même qu'une station de pompage d'eau potable.

Une fois les travaux réceptionnés au courant du 1^{er} semestre de l'année en cours, l'AEP sera améliorée au profit de 17.700 logements de type location-vente du pôle urbain, dont 7.700 vers la fin mars et

le restant au mois de juin prochain, selon les services de la wilaya. En novembre dernier, le wali d'Oran, Messaoud Djari, avait insisté sur la réception des projets de dédoublement d'une canalisation de pompage et de réalisation de 2 réservoirs d'eau au nouveau pôle urbain 'Ahmed Zabana' de Misserghine avant la fin-décembre.

Lors d'une visite d'inspection de projets de réalisation de logements de type location-vente, au nouveau pôle urbain, notamment les travaux de raccordement au réseau d'eau potable, qui est de la responsabilité du directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, le wali a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux en renforçant les chantiers en moyens matériels, tout en fixant les délais de réception des projets de dédoublement de la canalisation de pompage et 2 réservoirs d'eau d'une capacité de 10.000 m³ chacun, à avant la fin-décembre.

Messaoud Djari a également chargé le directeur de l'Urbanisme, de l'Architecte et de la Construction de convoquer l'entreprise chargée de la Station de pompage pour fixer les délais de fin des travaux, dans le but de rattraper le retard enregistré et le raccordement des logements de type location-vente dont les travaux extérieurs ont été achevés (réseaux divers et canalisations). D'autre part, le responsable avait annoncé qu'une autre visite d'inspection de projets de logements de différentes formules sera programmée.

Distribution prochaine de 1.500 unités dans la daïra d'Aïn El Turck

Plus de 15.000 mal-logés en attente d'un relogement

R. Boutelis

perdu de son aura d'antan et qui, ironie du sort, a été choisie comme zone d'appui pour les Jeux méditerranéens, qui organisera la capitale de l'Ouest en 2022. «C'est une zone touristique, qui aurait dû être gérée par des professionnels, jouissant d'une certaine expérience dans le domaine du balnéaire. Malheureusement aujourd'hui, c'est difficile, voire impossible, de redorer le blason de cette contrée, qui méritait beaucoup mieux et qui aurait pu contribuer à travers une gestion adéquate à cette zone à promouvoir le secteur du tourisme, l'un des poumons économiques du pays», a commenté un topographe à la retraite, ancien habitant du village de Cap Falcon, abordé à ce sujet par Le Quotidien d'Oran. Selon le constat établi sur le terrain par Le Quotidien d'Oran, presque toutes les plages de cette prestigieuse côte, qui jadis faisait pâlir de jalouse les gérants des stations balnéaires du Vieux continent, ont été lamentablement défigurées par les hideuses mesures construites illicétement avec du parpaing et de la tôle ondulée. De St Roch jusqu'à Bousfer-Plage, aucune plage n'a été épargnée par cette transgression, qui ne semble plus émouvoir quiconque, serait même devenue une activité commerciale comme tant d'autres, gérée par des réseaux bien organisés, vantant le bénéfice de la complaisance. A ce titre, les bidonvilles érigés là et là ne cessent de grossir au fil des mois. Plus d'une trentaine de nouvelles constructions ont été recensées ces derniers jours au niveau de la localité de St Germain.

NÂAMA

Colère des boulangers

Les boulangers de Nâama ont observé jeudi une journée de protestation pour revendiquer l'amélioration de leur situation et répondre à leurs préoccupations, a-t-on appris du secrétaire de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA).

Les boulangers de la wilaya ont ainsi suspendu leur activité pour une seule journée pour répondre à l'appel à la grève de la section des boulangers de Nâama affiliés sous l'égide du bureau de wilaya de l'UGCAA qui a été largement suivie en assurant le service minimum, a souligné Ben-

dada Othmane. Dans leurs revendications, les protestataires appellent le ministère du Commerce à intervenir pour prendre les mesures nécessaires, attirant l'attention sur une baisse sensible de la marge bénéficiaire des boulangers de la wilaya.

«Cette catégorie de commerçants est confrontée à une somme de difficultés dont la hausse des prix des ingrédients entrant dans la préparation du pain dont la levure, l'améliorant et les coûts de l'énergie», a-t-on soulevé, réclamant une révision de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour tous les produits

dont nécessitent les boulangers. L'intervenant a mis l'accent sur la formation et la mise à niveau dans les spécialités de fabrication du pain au niveau de la wilaya pour améliorer la performance de la main d'œuvre spécialisée en production de ce produit de consommation.

Une rencontre de concertation a réuni jeudi les représentants des boulangers avec le secrétaire général de la wilaya, Souna Benamar, pour examiner ces préoccupations. Ce dernier s'est engagé à les soumettre au ministère de tutelle, selon les services de la wilaya.

CHLEF

Le versement des pensions de retraite étalé sur 10 jours

Abbad Miloud

Le calendrier pour le versement des pensions de retraite établi en 2020 s'étalait sur 5 jours. Malgré cet étalement, des chaînes interminables se formaient avant même l'heure d'ouverture des bureaux de poste. Ceci ne peut être que favorable à la propagation du coronavirus. Face à cette situation,

CNR (Caisse nationale des retraites), soucieuse de la santé de ses usagers et aussi pour leur assurer les meilleures conditions d'accueil, en évitant la surcharge au niveau des bureaux de poste, a pris l'initiative, en coordination avec les services postaux, d'établir le versement des pensions de retraite sur 10 jours et ce à compter du mois courant, en fonction du dernier numéro de CCP ac-

tuel. Le nouveau calendrier est établi comme suit : le 15 pour les retraités dont le dernier chiffre du compte CCP est 0, les 16, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 pour respectivement le dernier chiffre 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9. L'agence de Chlef de la caisse nationale des retraites invite les retraités à vérifier le dernier chiffre avant de se rendre aux bureaux de poste.

TISSEMSILT

Le projet de l'hôpital de 240 lits change d'adresse

Une décision a été prise jeudi pour changer le site du projet de réalisation de l'hôpital de 240 lits de la ville de Tissem Silt, a-t-on appris auprès de la cellule de communication des services de la wilaya. Le wali, Abbès Badaoui a annoncé, lors d'une réunion consacrée à l'examen de différentes propositions liées à la réalisation de cette infrastructure sanitaire, la décision de transfé-

rer le site du projet à un autre terrain plus opportun. Le wali a instruit les responsables de plusieurs secteurs concernés et le bureau d'études d'effectuer une sortie la semaine prochaine en vue de trouver un terrain alternatif pour réaliser cet hôpital. Le bureau d'études chargé du projet a présenté, lors de cette réunion, un exposé détaillé sur le terrain proposé précédemment pour la réalisation de cette

infrastructure sanitaire, faisant remarquer surtout la nature du sol instable à cause de la présence d'eaux souterraines. Le bureau d'études a mentionné, aussi, le passage de deux conduites principales de l'eau potable et d'assainissement du chef-lieu de wilaya et un oued à travers ce terrain outre la qualité du sol défavorable, selon l'étude géotechnique et le tracé de la nouvelle voie ferrée à sa proximité.

Un mort et deux blessés dans un accident de la route

Une personne est morte et deux autres ont été grièvement blessées dans un accident de la route survenu dans la nuit du mercredi au niveau du chemin de wilaya (CW 6) reliant les communes de Beni Lahcen et Sidi Abed, a-t-on appris jeudi auprès des ser-

vices de la protection civile. L'accident s'est produit suite au dérapage d'un véhicule touristique causant la mort d'un jeune âgé de 26 ans sur place et deux blessés graves (26 et 27 ans) qui ont été transportés aux urgences médicales de l'EPH de

Bordj Bounaama, selon une source médicale de cet établissement sanitaire.

Les blessés sont gardés en soins intensifs et les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

TIARET

Deux appartements prennent feu

El-Houari Dilmî

Un incendie s'est déclaré jeudi matin dans deux appartements situés au quartier «Belle vue» (Volani), les détruisant totalement, apprend-on auprès de la direction de la protection civile. Selon cette même source, l'incendie s'est déclaré vers midi, provoquant une grande pan-

que parmi les habitants du bâtiment en préfabriqué. L'intervention rapide des éléments de la protection civile a permis de circonscrire l'incendie et d'évacuer deux femmes, asphyxiées par l'épaisse fumée, vers les urgences de l'hôpital «Youssef Damardji». Une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les causes réelles du sinistre.

MASCARA

Plus de 1.000 comprimés psychotropes interceptés

Belkacir Mohamed

La gendarmerie a saisi 1.116 comprimés psychotropes lors d'un barrage à l'entrée de Zahana. Cette marchandise était transportée dans un véhicule léger en provenance d'une wilaya limitrophe.

Les éléments de sécurité, constitués de la brigade de cette localité et ceux de la compagnie de Sig, savaient que cette voiture devait

transiter par cette localité. Le véhicule a été repéré et intercepté avec à son bord deux individus. Une fouille de ce véhicule a donné lieu à la découverte, sous la roue de secours, d'un sachet contenant cette quantité de comprimés psychotropes destinés à être commercialisés à Mascara.

Après interrogatoire et formalités judiciaires, les mis en cause ont été présentés au parquet. Ils ont été placés sous mandat de dépôt.

RELIZANE

Plus de 7.400 logements attribués cette année

Pas moins de 7.432 logements de différents programmes seront attribués cette année dans la wilaya de Relizane, a annoncé jeudi le wali Atallah Moulaty. Lors d'un point de presse, animé au siège de la wilaya, M. Moulaty a souligné que ce quota de logements publics locatifs (LPL) et d'habitat rural qui fait l'objet d'établissement des listes de bénéficiaires sera distribué par étapes, soulignant que les travaux de réalisation enregistrent des taux d'avancement appréciables.

Ce quota profitant à plusieurs communes est constitué de 6.636 logements publics locatifs, 296 promo-

tionnels aidés (LPA) et 500 habitations rurales, a-t-on fait savoir. Abordant les projets de cette année, le même responsable a fait part de la réalisation de 83 classes d'extension et de quatre groupes scolaires dans les communes de Sidi Saâda, Ain Rahma, Yellel et Ain Tarik, outre deux cantines scolaires à Had Chakala et Oued Rhiou et une unité de dépistage et de suivi (UDS) à Had Chekala. Pas moins de 707 zones d'ombre ont été recensées à travers la wilaya totalisant 300.000 habitants qui ont bénéficié de 571 opérations de développement pour une enveloppe de 7 milliards DA et une rallonge de 1 milliard DA.

ADRAR

En finir avec les décharges sauvages

Le ministre délégué chargé de l'Environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh, a appelé, jeudi à Adrar, à l'éradication des décharges anarchiques et leur remplacement par des espaces verts en vue de donner lieu à un environnement propre.

L'expansion urbaine effrénée a engendré divers défis environnementaux, à leur tête les décharges anarchiques qui défigurent les nouveaux espaces urbains, a affirmé le ministre délégué, en marge du coup d'envoi d'une caravane de solidarité au profit des zones d'ombre.

La caravane de solidarité, qui s'est ébranlée du siège de la wilaya, achemine quarante (40) panneaux solaires dotés de chauffe-eaux destinés aux écoles primaires et salles de soins dans les zones d'ombre, pour aider au chauffage de l'eau en période hivernale.

M. Al Sid Cheikh a annoncé également le lancement depuis Adrar d'une campagne nationale de plantation d'un million d'arbustes à travers les wilayas sahariennes, dans le cadre des efforts visant à faire face aux défis environnementaux.

La première journée de la visite de travail du ministre délégué à l'Environnement saharien a été l'occasion

de s'enquérir aussi, au niveau de Ksar Koussam (commune de Timi), d'un projet d'éloignement de l'exutoire des eaux d'assainissement et la réalisation d'une station de traitement de ces eaux selon les normes permettant leur réutilisation à des fins d'irrigation des espaces verts à créer dans la région.

Cette visite a pour but la prise en charge des problèmes environnementaux découlant des rejets des eaux usées, dans le cadre d'une stratégie des secteurs de l'Environnement et des Ressources en eau tendant à un traitement durable de ce type de problématiques par la réalisation de stations d'épuration et l'éloignement des exutoires des zones d'habitation, a souligné le ministre délégué.

La délégation ministérielle s'est enquise, en outre, de l'opération d'éradication de la décharge anarchique de la commune de Fenoughil ainsi que de la situation de la Foggara de Ghousrou et de la mosquée antique de la ville.

Le ministre délégué chargé de l'Environnement saharien poursuivra vendredi sa visite de travail par l'inspection du projet de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées dans la wilaya déléguée de Timimoun.

UEFA - Covid 19

Les plans pour l'Euro et la C1 maintenus

L'instance dirigeante du football européen (UEFA) a maintenu ses plans pour l'Euro et la Ligue des champions, malgré le rebond de la pandémie de Covid-19 qui perturbe le rugby, la Formule 1 et la Coupe du monde de ski. «En ce qui concerne l'Euro», initialement prévu à l'été 2020 et reprogrammé du 11 juin au 11 juillet prochain, «rien n'a changé», a indiqué un porte-parole de l'instance européenne.

L'UEFA prévoit donc de maintenir l'événement dans 12 villes de 12 pays, alors que le patron du football suisse Dominique Blanc jugeait mardi «difficile» de conserver ce scénario «compte tenu des

restrictions de voyage». «D'ici au 5 mars», l'instance tranchera «ville par ville» entre quatre options: «100% de spectateurs dans le stade, 50 à 100%, 20 à 30% ou le huis clos», avec diverses précautions sanitaires dans chaque cas, précise la même source. Les compétitions de clubs, dont la Ligue des champions qui attaquera ses huitièmes de finale les 16-17 février, ne sont pas non plus menacées dans l'immédiat, à la différence des coupes d'Europe de rugby, a expliqué l'UEFA.

Alors que les appels à vacciner les athlètes se multiplient, l'instance explique que cet aspect «fera partie de la réflexion» sur le protocole

médical de ses compétitions, «mais il est trop tôt pour prendre une décision». Dans une interview mardi à plusieurs médias suisses, Dominique Blanc envisageait deux pistes: «disputer l'Euro dans un seul pays, en Russie ou en Allemagne par exemple», ou «se replier dans une seule grande ville» possédant suffisamment de stades, comme Londres. Il n'imaginait pas de retour des spectateurs dans les stades, vu la lente progression de la couverture vaccinale: «A mes yeux, on s'oriente vers un Euro différent, sans doute sans public», comme l'a été en août 2020 le «Final 8» de Ligue des champions à Lisbonne.

Real Madrid**La presse espagnole fracasse Hazard**

Zinedine Zidane l'a encore défendu en conférence de presse. Au sortir de la demi-finale de Supercoupe d'Espagne perdue contre l'Athletic (2-1) à Malaga, Eden Hazard a une nouvelle fois vu le coach du Real Madrid voler à son secours. Mais la patience des observateurs de l'autre côté des Pyrénées est arrivée à son terme. Après une nouvelle performance insuffisante du Belge, ces derniers ont sorti les dents.

Tomas Roncero, éditorialiste pour As, s'est montré très incisif à l'encontre de la recrue à plus de 100 ME de l'été 2019. «Nous avons joué à 10 quand Hazard

était sur le terrain. Ça suffit de l'attendre. Il ne peut pas être titulaire, il est nul à gauche.

Hazard est comme Casper, on dirait un fantôme errant avec le ballon dans les pieds. Une tristesse», a lancé le journaliste espagnol, passablement irrité. Son homologue à Marca, Carlos Carpio, a lui aussi très peu apprécié la prestation du Diable Rouge, remplacé à un quart d'heure de la fin de la rencontre par Vinicius Jr. «Il continue à perdre du crédit à chaque match passé sur le terrain pendant que Zidane demande encore de la patience au bout de 18 mois. C'est terminé», a-t-il confié dans son

édito. Même son de cloche pour son collègue Roberto Gomez : «on attend toujours le Belge.

Il n'est toujours pas là et c'est triste». Crédité d'une petite étoile par Marca et d'un zéro pointé par As, l'ancien Lillois n'est pas épargné par les quotidiens pro-Real après son nouveau match «sans étincelle, sans envie» (Marca). Et pourtant, ZZ l'avait placé dans un système sur mesure pour qu'il trouve enfin sa place dans la vie madrilène» (As). Il n'en a rien été et ses deux seules tentatives ont été «aussi ratées que son recrutement jusqu'ici», juge As. C'est ce qui s'appelle avoir la presse à dos...

FC Barcelone**L'élection du président reportée à cause du Covid**

L'élection du président du FC Barcelone, prévue le 24 janvier, a été reportée à cause de l'épidémie de Covid-19, a annoncé le club vendredi. La Catalogne est soumise à de sévères mesures de restrictions des déplacements pour lutter contre le coronavirus, qui a fait plus de 53.000 morts dans l'ensemble de l'Espagne pour plus de deux millions de cas confirmés. Et les autorités régionales ont prévenu vendredi lors d'une réunion à distance avec le club qu'aucune exception ne serait admise pour permettre la tenue de ce scrutin. L'élection, pour laquelle aucune nouvelle date n'a été fixée, est cruciale pour le Barça qui rencontre des difficultés à la fois financières et spor-

tives. «Le club constate l'impossibilité d'organiser l'élection à la date prévue en raison des restrictions à la mobilité décrétée par le gouvernement», a déclaré le Barça dans un communiqué. Le club a demandé à la Généralité, le gouvernement de la région autonome de Catalogne, d'autoriser le vote par correspondance pour l'élection de son président par ses 110.000 «socios» (supporters-actionnaires). Joan Laporta, qui a déjà occupé le poste de 2003 à 2010, Victor Font, Toni Freixa figurent parmi les principaux candidats à la succession de Josep Maria Bartomeu, qui a démissionné en octobre à la suite d'un été marqué par l'incertitude sur l'avenir de Lionel Messi. La star argen-

tine avait annoncé son souhait de quitter son club de toujours, avant finalement de rester. L'avenir de Messi, qui sera libre de s'en aller à la fin de son contrat en juin, reste au centre de toutes les préoccupations. Le report de l'élection signifie qu'il n'y aura pas de nouveau président à la barre fin janvier pour la dernière semaine du mercato d'hiver. Barcelone a connu un début de Championnat très difficile et malgré des progrès ces dernières semaines n'occupe que la troisième place à sept points du leader l'Atlético Madrid après 18 journées. Le club catalan doit affronter le Paris SG en huitièmes de finale de la Ligue des champions (aller le 16 février, retour le 10 mars).

Championnats européens

France - 20e journée

Aujourd'hui

(17h00): Marseille Nîmes

(21h00): Angers Paris SG

Dimanche

(13h00): Brest Rennes

(15h00): Nice Bordeaux

..... Nantes Lens

..... Strasbourg Saint-Etienne

..... Lorient Dijon

(17h00): Lille Reims

(21h00): Lyon Metz

Italie - 18e journée

Aujourd'hui

(15h00): Bologne Hellas Vérone

(18h00): Torino Spezia

(20h45): Sampdoria Gênes Udinese

Dimanche

(12h30): Naples Fiorentina

(15h00): Sassuolo Parme

..... Crotone Benevento

(18h00): Atalanta Bergame Genoa

(20h45): Inter Milan Juventus Turin

Lundi

(20h45): Cagliari AC Milan

Allemagne - 16e journée

Aujourd'hui

(15h30): Hoffenheim Bielefeld

..... Wolfsburg RB Leipzig

..... Cologne Hertha Berlin

..... Werder Brême Augsbourg

..... Dortmund Mayence

(18h30): Stuttgart M'gladbach

Dimanche

(15h30): Bayern Munich Fribourg

(18h00): Francfort Schalke 04

Angleterre - 19e journée

Aujourd'hui

(13h30): Wolverhampton West Brom

(16h00): West Ham Burnley

..... Leeds United Brighton

(21h00): Leicester Southampton

Dimanche

(15h00): Sheffield Tottenham

(17h30): Liverpool Man United

(20h15): Man City Crystal Palace

Lundi

(21h00): Arsenal - Newcastle Aston Villa Everton (Reporté)

Coupe d'Espagne

Dimanche

(21h00): FC Barcelone Atlético Bilbao

O. Marseille**Villas-Boas refuse Diego Costa**

Comme évoqué cette semaine, l'attaquant Diego Costa (32 ans, 7 apparitions et 2 buts en Liga cette saison), libre depuis la résiliation de son contrat avec l'Atletico Madrid cet hiver, a été proposé à l'Olympique de Marseille. Mais le directeur sportif marseillais, Pablo Longoria, n'a pas souhaité donner suite à cette piste en raison, très certainement, des prétentions salariales élevées de l'international espagnol. Comme l'a évoqué ce vendredi André Villas-Boas en conférence de presse. «Diego Costa ? Non, il touche 16 millions hors taxe. J'ai reçu un message d'un numéro inconnu sur Whatsapp qui me disait que Diego Costa voulait venir à l'OM. Je me suis dit que c'était une blague. Il va chercher autre chose, à ce niveau de salaire ce n'est pas possible pour nous», a confirmé l'entraîneur marseillais. La priorité de l'OM à ce poste est connue : il s'agit d'Arkadiusz Milik. L'avant-centre de Naples est même intéressé par un transfert à Marseille.

Angleterre**Rooney arrête sa carrière de joueur pour devenir entraîneur**

L'ancien capitaine de l'Angleterre Wayne Rooney met un terme à sa carrière de joueur pour devenir à plein temps l'entraîneur de Derby County, a annoncé vendredi dans un communiqué le club de D2 anglaise. Agé de 35 ans, l'ex-attaquant de Manchester United a signé un contrat de deux ans et demi, jusqu'à l'été 2023. Depuis le limogeage de l'entraîneur néerlandais Phillip Cocu en novembre 2020, il occupait déjà le rôle d'entraîneur par intérim, tout en continuant sa carrière de joueur.



Handball - Mondial 2021: Algérie - Islande, aujourd'hui à 20h30 Les Verts à l'épreuve d'un favori



La sélection algérienne de handball, affronte la aujourd'hui son homologue islandaise au Caire (20h30), avec l'intention de créer l'exploit et déjouer les pronostics, face à l'un des cadors européens, à l'occasion de la 2e journée (Gr.F) du Mondial-2021 en Egypte (13-31 janvier). Vainqueur sur le fil lors de son entrée en lice jeudi face au Maroc (24-23), l'Algérie croisera le fer cette fois-ci avec un adversaire beaucoup plus coriace et affûté pour ce genre de rendez-vous.

Battu par le Portugal (23-25), l'Islande va chercher à se racheter face au Sept national, pour se relancer dans ce groupe F, et surtout éviter une deuxième déconvenue face à une équipe algérienne, complément libérée,

comme il l'a si bien indiqué l'arrière gauche des «Vert» Messaoud Berkous. «Nous allons affronter l'Islande, qui reste à mon avis l'une des équipes les plus fortes sur le plan européen. Nous allons aborder ce rendez-vous sans le moindre complexe, avec l'objectif de jouer notre vrai handball et réaliser un bon match». Le sélectionneur français Alain Portes, dont la stratégie adoptée en seconde période face au Maroc a permis à l'équipe nationale de réaliser une «remontada», pourra compter sur l'ensemble de ses joueurs pour essayer de contrecarrer cette équipe islandaise, en présence du portier Khelifa Ghedbane, auteur de plusieurs arrêts décisifs face aux Marocains. Les deux équipes s'étaient déjà affrontées lors de

la dernière participation de l'Algérie au Mondial, Qatar 2015, avec une victoire des Islandais (32-24).

Dans l'autre match du groupe F, le Portugal aura une belle occasion de sceller sa qualification pour le tour principal, face au Maroc (18h00), ce dernier n'a plus droit à l'erreur. Une deuxième défaite de suite pour les camarades du gardien de but Yassine Idrissi sera fatal pour le Maroc, désormais dos au mur. Pour rappel, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a félicité jeudi, la sélection nationale de handball après sa victoire face au Maroc. «Toutes mes félicitations...vous nous avez honorés chers champions, le reste est à venir», a affirmé le Président Tebboune dans un tweet.

Judo - Master de Doha Maigre récolte pour l'Afrique

Le judo africain s'est contenté d'une seule médaille de bronze au Master de Doha qui a pris fin mercredi après trois jours de compétition, sacrant la France avec un total de sept breloques (5 or, 1 argent, 1 bronze), devant la Corée du Sud (3 or) et le Japon (2 or, 5 argent).

C'est la Tunisie qui a sauvé la participation africaine aux joutes de Doha, qualificatives aux Jeux Olympiques de Tokyo-2020, grâce à l'athlète Nihel Cheikh Rouhou qui a gagné ses deux premiers combats de la catégorie +78 kg, avant de perdre face à la future médaillée d'or, la Française Romane Dicko, en finale de poule.

Aux repêchages, la Tunisienne a remporté ses deux combats devant, respectivement, la Brésilienne Beatriz Souza et la Camerounaise Mballa Atangana, offrant la 17e place à son pays au classement des nations mé-

daillées. L'Afrique était présente à Doha avec ses meilleurs athlètes, en lice pour une qualification aux Jeux Olympiques nippons. Au total, 26 athlètes africains dont 14 dames ont pris part au rendez-vous qatari, important au vu des points olympiques qu'il mettait en jeu. Parmi les pays africains qui ont déçu le plus, l'Egypte qui a vu ses sept judokas engagés chez les messieurs, être éliminés dès le premier tour, alors que sa délégation comptait de récents champions et vice-champions d'Afrique.

Les cinq judokas algériens présents au Qatar (Amina Belkadi, Sonia Asselah, Kaouther Ouallal, Abderrahmane Benamadi et Fethi Nourine) n'ont pas fait aussi long feu durant le tournoi de Doha, se faisant sortir prématurément dès le premier tour. En plus d'une préparation insignifiante après un

arrêt de presque huit mois en raison de la pandémie de Covid-19, les athlètes ont été victimes aussi d'un tirage au sort difficile qui les a placés devant des judokas mieux classés au ranking mondial et nettement plus préparés.

Après le Master de Doha, plusieurs tournois attendent les judokas algériens, du moins ceux susceptibles de se qualifier pour les JO-2020. Des compétitions où il y aura beaucoup de points à engranger et auxquelles ils doivent impérativement prendre part, mais une meilleure préparation est requise pour ne pas passer à côté de la plaque le jour J, selon les observateurs. Parmi les douze compétitions encore inscrites au calendrier de la Fédération internationale de judo et qualificatives aux JO figurent, entre autres, les Championnats d'Afrique au Maroc (15-18 avril) et les Mondiaux de Hongrie (6-13 juin).

CHAN-2021 Infantino assistera au match d'ouverture



Le Président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, est arrivé à Yaoundé vendredi à la veille du coup d'envoi du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN), Cameroun 2020, compétition réservée aux joueurs locaux a indiqué la CAF. Le Président intérimaire de la CAF, Constant Omari, a rencontré Infantino à son arrivée à l'aéroport international de Nsimalem avant le début de la compétition réservée exclusivement aux footballeurs évoluant dans leurs ligues nationales. Omari était accompagné du président de la Fédération Camerounaise de Football, Seydou Mbombo Njoya, et de la légende du football africain Samuel

Eto'o. Infantino devait assister à la réunion du Comité Exécutif de la CAF vendredi avant d'assister à la cérémonie qui honora Issa Hayatou en tant que président d'honneur de la

CAF. Le Président de la FIFA sera présent aujourd'hui au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé pour le match d'ouverture du CHAN 2020 entre le Cameroun et le Zimbabwe.

CAF - Compétitions interclubs Période d'enregistrement prolongée jusqu'au 31 janvier

La période d'enregistrement additionnel des joueurs en prévision des compétitions interclubs de la CAF saison 2020/2021 est ouverte et se clôturera le 31 janvier 2021, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) vendredi.

Une fédération qui aura enregistrée moins de 30 joueurs en juillet, pourra après la phase du deuxième tour préliminaire du 1er janvier jusqu'au 31 Janvier, compléter la liste jusqu'au 30 joueurs au maximum, pour autant que la liste complémentaire ne dépasse pas sept nouveaux joueurs. Les nouvelles licences (dont le nombre variera entre un et sept), dûment remplies conformément aux dispositions des présents règlements, doivent être enregistrées sur le système en ligne plus tard le 31 Janvier, date après laquelle le système n'accepte plus de

nouvelles licences», stipule l'article 7 du chapitre V des règlements régissant les compétitions interclubs de la CAF.

Le Comité d'Urgence de la CAF lors de sa réunion en date du 8 novembre 2020 avait décidé de permettre à chaque équipe d'enregistrer 40 joueurs. Chaque club aura le droit de compléter la liste jusqu'à 40 joueurs pour autant que seuls 7 joueurs soient enregistrés durant la période additionnelle. De même, le Comité d'Urgence de la CAF lors de sa réunion du 23 janvier 2020 avait décidé que chaque club aurait le droit de remplacer jusqu'à 4 joueurs de la liste si et seulement si ledit joueur n'a pas participé avec le club à un match durant la saison en cours.

Un joueur inscrit parmi les remplaçants durant un match mais qui n'a pas ef-

fectivement participer au match est considéré comme non-aligné.

En ce sens, nous avons appris qu'une réunion extraordinaire du Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), devrait se tenir aujourd'hui en visioconférence afin d'approuver la demande des quatre clubs algériens qualifiés pour les prochains tours de compétitions interclubs de la CAF, qui consiste à avancer la date du mercato en Algérie, qui devrait débuter à la fin de la saison aller du championnat de Ligue 1. Du coup, le CRB et le MCA (phase de poules de la Ligue des champions), ainsi que l'ESS et la JSK (1/16e de finale bis de la Coupe de la confédération) pourront bénéficier de licences supplémentaires sans attendre la prochaine période d'enregistrement en Algérie.

JM Oran-2022 Vers l'exploitation du nouveau complexe sportif de Sig

Le comité d'organisation des jeux méditerranéens (COJM) Oran-2022 compte exploiter la salle omnisports ainsi que la piscine olympique du nouveau complexe sportif de Sig (Mascara), lors de la 19e édition de cette manifestation sportive, a-t-on appris auprès dudit comité.

La salle omnisport et la piscine olympique, dont les travaux sont déjà achevés, devraient être utilisées pour accueillir les entraînements des équipes de volley-ball et waterpolo respectivement, a précisé Sofiane Benchekor, responsable de la commission des infrastructures sportives et membre de la commission d'organisation sportive au niveau du COJM.

Outre ces deux équipements, les organisateurs des

JM ont déjà retenu le stade du même complexe sportif de la ville de Sig (distante d'environ 30 km d'Oran) pour abriter une partie des rencontres du tournoi de football, rappelle-t-on.

A propos de ce stade,

d'une capacité d'accueil de 20.000 places et qui est doté d'une pelouse en gazon naturel, les travaux de sa réalisation touchent à leur fin, a encore souligné le même responsable, dont la commission qu'il dirige a

prévu une réunion de travail avec la direction de la jeunesse et des sports de Mascara dans les prochains jours. «Cette réunion va nous permettre d'évaluer l'état d'avancement des travaux au niveau du stade de Sig qui a connu quelques problèmes dernièrement, notamment au niveau de sa

pelouse, et trancher aussi sur la question d'intégrer la salle omnisports et la piscine olympique dans la liste des équipements concernés par les JM», a poursuivi l'ancien champion algérien en natation.

Quarante-trois (43) sites sportifs ont été retenus jusqu'à présent par le COJM en prévision de l'événement régional prévu dans la capitale de l'Ouest du 25 juin au 5 juillet 2022.

Parmi ces sites, 24 abritent les compétitions officielles alors que les autres serviront pour la préparation des athlètes des 25 pays attendus pour prendre part à cette manifestation sportive que l'Algérie abrite pour la deuxième fois de son histoire, après avoir accueilli à Alger l'édition de 1975, rappelle-t-on.

Football - Ligue 1

La palme à l'OM et l'USMBA

M. Benboua

Après le match nul qui a sanctionné les débats entre la JSM Skikda et le CS Constantine, en match avancé disputé jeudi, la huitième journée du championnat de Ligue 1 s'est poursuivie hier et nous a réservé beaucoup de surprises.

En effet, l'USM Bel-Abbès et après avoir signé sa première victoire à domicile la semaine passée, a réédité l'exploit cette fois à Biskra, où les joueurs de la Mekerra ont réussi à imposer leur loi. Ce succès a été acquis grâce à la réalisation du jeune Metref (67'), qui vient ainsi marquer le véritable départ de l'USMBA et ce, en dépit des nombreux problèmes internes.

En revanche, à l'USB, le déclic tant attendu après le départ de l'entraîneur Moez Bouakaz n'a pas eu lieu. L'autre grosse sensation de la journée est à mettre à l'actif de l'Olympique Médéa, qui est en train de monter en puissance, comme en témoigne sa quatrième victoire consécutive. Cette fois, c'est l'AS Aïn M'lila qui a fait les frais de la forme actuelle de l'OM. Pourtant invaincue depuis l'entame de saison, l'ASAM a craqué défensivement sur des réalisations de



Kemoukh (5'), Badach (41') et Baâli (79'), alors que Hamia (23') avait inscrit le seul but des locaux en première période. Par ce succès, l'Olympique grimpe à la 4^e place, qu'il partage désormais avec l'ASO Chlef. Cette dernière a remporté son match à domicile devant le CA Bordj Bou Arréridj au forces.

Une victoire qui a été longue à se dessiner, puisque les deux buts des locaux ont été inscrits dans le temps additionnel par Maherzi (90+2') et Fathallah (90+5'), alors que le CABBA avait raté le but du KO auparavant. Enfin, la JS Saoura est revenue de loin devant le NA Hussein Dey, dans un match où l'arbitre Aït Ameur a volé la vedette après avoir sifflé trois penalties, dont deux pour les locaux, inscrits par Hamidi (63', 80' s.p.), alors que le penalty du Nasria a été mar-

Résultats

JSMS	0-0	CSC
JSS	2-1	NAHD
ASAM	1-3	OM
ASO	2-0	CABBA
USB	0-1	USMBA

ASM Oran

Baghor Merouane succède à lui-même

M. Zeggai

Finalement nos prévisions se sont avérées justes à propos de l'assemblée générale élective du CSA-ASMO. Baghor Merouane, qui avait annoncé qu'il n'est pas intéressé à briguer un troisième mandat, a finalement déposé sa candidature à la dernière minute et a succédé à lui-même. Le scenario a bien fonctionné. Ainsi donc, le premier postulant, Abdelhamid Tasfaout, n'a pas fait le poids. Il fallait s'attendre à une telle issue dans la mesure où la majorité des membres de l'AG étaient acquis à la cause de Baghor Merouane. Le jeu de coulisses a donné son effet.

D'ailleurs, Tasfaout a été obligé de quitter la salle pour protester contre les conditions du déroulement des élections. Selon lui, le protocole sanitaire n'était pas respecté avec autant de monde dans une salle qui s'est avérée exigüe pour contenir le nombre des membres de

l'AG. Ainsi donc, Merouane Baghor a été reconduit à la tête du CSA et devrait travailler en collaboration avec le nouveau DG de la SSPA Larbi Oumamar, également membre du BF de la FAF. Si pour certains fans, cette réélection est logique et attendue, pour d'autres elle ne répond à aucune logique compte tenu des ratages et de la gestion approximative du club. Avec une SSPA en faillite depuis des lustres et le manque de moyens financiers, il est certain que l'ASMO connaîtra de grandes difficultés, car il est quasiment impossible de gérer le club et prétendre à l'accès avec seulement des subventions étatiques. Là, on peut dire que la gestion de l'équipe avec un circuit fermé n'est pas faite pour arranger les choses. Au fait, de quel droit ces intermédiaires de joueurs s'immiscent-ils dans la gestion interne de l'équipe ? En somme, la formation asémiste est gérée par cette «célèbre» souveraineté de l'AG,

LRF Saïda**Benhamza Yacine plébiscité**

Abid Djebbar

L'assemblée générale élective de la Ligue régionale de football de Saïda (LRFS), qui s'est déroulée en fin de semaine à l'hôtel El-Forsane de Saïda, s'est ache-

vée par la réélection de l'ex-président Benhamza Yacine pour un second mandat avec 47 voix sur les 48. Ce conclave a vu la participation des présidents des CSA ou leurs représentants dûment mandatés, les membres des ligues de

WA Tlemcen

Réda Abid élu à la tête de la SSPA

l'assemblée générale des actionnaires de la société sportive par actions (SSPA) du WA Tlemcen, tenue jeudi, a élu un nouveau conseil d'administration et son président, a-t-on appris auprès de ce club de Ligue 1 de football. En présence de 14 membres, Réda Abid a été élu comme président du conseil d'administration, après avoir assuré cette fonction à titre intérimaire depuis septembre dernier, soit depuis l'expiration du mandat de l'ex-président, Nacerdine Souleyman, a précisé la même source. Cette assemblée, à laquelle a pris part également le directeur local de la jeunesse et des sports, Ouahid Layachi, a procédé à

la constitution d'un nouveau conseil d'administration composé de six membres, en plus du président. Parmi les membres en question, il y a lieu de noter le retour d'Abdelkrim Yahla, ancien président du conseil d'administration de la formation des «Zianides», et qui était présent pour reprendre ce poste, sauf qu'il a décliné la proposition se contentant de réintégrer le conseil, a-t-on souligné de même source.

Le premier dossier que devra trancher le nouveau conseil d'administration est celui relatif à la désignation d'un nouvel entraîneur en chef pour remplacer Aziz Abbas dont le contrat a été résilié lundi passé à l'amiable.

MC Oran

30 millions de dinars bientôt dans les caisses

La trésorerie du club «sera renflouée par la somme de 30 millions de dinars» la semaine prochaine, a-t-on appris de cette formation de Ligue 1 de football.

La grève des coéquipiers du capitaine d'équipe Oussama Litim a coïncidé avec la résiliation du contrat de leur désormais ex-entraîneur français, Bernard Casoni, «pour des raisons financières», selon le communiqué rendu public par la direction

des «Hamraoua». Mais le président du MCO, Tayeb Mahiaoui, a réussi à calmer les ardeurs de ses protégés en promettant de les régulariser partiellement «dans les prochains jours», ce qui a permis de mettre un terme rapide à la grève.

Cette décision a permis à l'équipe, que dirige provisoirement l'entraîneur adjoint Omar Belatoui, de retrouver sa sérénité avant d'affronter ce samedi, le champion sortant le CR

O. Lyonnais

Slimani titulaire dès dimanche ?

Officiellement recruté pour 18 mois mercredi dernier par l'Olympique Lyonnais, Islam Slimani a pris part à son premier entraînement sous ses nouvelles couleurs jeudi. Sourire aux lèvres et souvent collé à son compatrio-

te et coéquipier en sélection algérienne Djamel Benlamri, l'attaquant de 32 ans a visiblement savouré ses premiers pas au sein d'un club qu'il aspirait à rejoindre depuis longtemps. Le transfuge de Leicester pourrait effec-

Manchester City

Ramy Bensebaini pisté !



Un des éléments clés de l'effectif du Borussia Mönchengladbach, Ramy Bensebaini susciterait l'admiration de Pep Guardiola. A en croire le média El Gol Digital, l'entraîneur de Manchester City aime beaucoup le profil du dé-

fenseur latéral gauche algérien. Et parmi les joueurs qui susciteraient l'intérêt du technicien espagnol en vue du prochain mercato estival, figure bien le nom de l'ancien joueur de Rennes. La même source indique que Guardiola

devrait faire un choix entre Bensebaini, Alaba et Alex Sandro pour renforcer son couloir gauche de la défense. Guéri du Covid-19, Ramy Bensebaini a retrouvé le groupe du Borussia Mönchengladbach fin décembre.

La formation médicale continue à l'heure de «Zoom»

La pandémie du Covid-19 s'est immiscée dans presque tous les domaines de la vie sociale et professionnelle et à ce titre la formation médicale n'y a pas échappé non plus ; au point que le titre de cette contribution pourrait être aussi « La formation médicale continue à l'heure du Covid-19 ».

Par Bouchikhi Nourredine*

L'épidémie a donc imposé ses propres règles ; jusqu'à il n'y a pas longtemps, assurer la continuité de la formation médicale se résumait surtout dans l'organisation de séminaires, congrès ou journées, ce qui exigeait toute une logistique de la part des organisateurs ou bien des participants.

Organiser de tels événements à l'échelle nationale demandait d'assurer préalablement pour une date décidée un lieu qui dans la plupart du temps en absence presque totale de palais de congrès une structure qui devait être présente dans tous les chefs de wilaya et, excepté pour quelques grandes villes, était souvent une salle de conférences au niveau d'hôtels qui disposaient de moyens adaptés, des espaces capables de réunir des centaines de personnes, du matériel audiovisuel et surtout la capacité d'assurer sur place les repas et l'hébergement; l'organisateur devait aussi disposer des autorisations nécessaires et bien sûr de devoir assurer une prise en charge correcte des communicants à commencer par leur transport en réservant bien à l'avance les billets d'avion pour les plus éloignés et les étrangers pour lesquels il fallait se plier en deux pour trouver les plages horaires qui les arrangeaient car certains très sollicités ont des agendas bien remplis par ailleurs, sans oublier de faire le nécessaire pour que les Européens puissent obtenir le visa d'entrée en Algérie en leur fournissant les pièces justificatives à temps tout en assurant bien sûr pour beaucoup d'entre eux une rémunération en monnaie convertible. Pour les participants aussi cela exigeait une programmation à l'avance avec souvent l'obligation de s'absenter pour les praticiens du secteur public ou de fermer son cabinet pour les médecins libéraux surtout quand les événements scientifiques sont organisés durant des jours ouvrables, ce qui est particulièrement vrai quand les orateurs sont des étrangers et ne souhaitent répondre aux sollicitations que durant leurs weekends qui ne correspondent pas aux nôtres, il fallait aussi veiller à réserver bien à l'avance sa chambre d'hôtel et éventuellement son billet d'avion pour les participants venant de l'intérieur du pays ; la majorité des événements d'ampleur se déroulaient à Alger ; des dépenses obligatoires auxquelles s'ajoutaient les frais d'inscription et autres frais fixes d'autant plus qu'il n'existe aucun mécanisme compensatoire qui

prend en charge une partie ou la totalité de ces dépenses, particulièrement pour les médecins exerçant à titre privé la formation médicale étant une obligation éthique et réglementaire ; les praticiens du secteur public peuvent bénéficier des budgets de la formation continue de même que leurs absences sont rémunérées selon les textes en vigueur. Mais quand il s'agit d'assister à un congrès international à l'étranger c'est une autre paire de manches ; le chemin de croix commence d'abord par l'inscription dont le montant en devises n'est plus à la portée de tout le monde et ne cesse de grimper d'année en année au point que certaines manifestations de renommée en absence d'une prise en charge d'un sponsor sont devenues tout simplement inabordables, le billet d'avion que tout le monde juge déjà cher par rapport aux normes internationales et que la compagnie nationale n'a jamais fait un effort à l'instar de ce qui est d'usage partout en octroyant des ristournes ou coupons de réduction pour les voyageurs s'y rendant à des manifestations scientifiques, les frais d'hébergement qui représentent une lourde charge au vu de la maigre somme en devises autorisée à l'échange et qui ne peut couvrir au mieux qu'une seule nuitée d'hôtel font qu'un budget conséquent est nécessaire pour pouvoir assister à un congrès et bien sûr sans compter le manque à gagner avec la fermeture des cabinets, sachant que ces congrès sont organisés comme cela est cité plus haut durant des jours ouvrables pour nous Algériens qui sommes à vrai dire presque les seuls à être lésés étant donné que même les pays voisins ont leurs weekends calqués sur les weekends européens.

Et toute cette trajectoire semée d'embûches est insuffisante pour avoir la chance de participer à un congrès à l'étranger en absence d'un visa Schengen dont l'octroi était devenu de plus en plus difficile et aléatoire même pour des cadres qui disposent de toutes les garanties et dont beaucoup étaient invités par des entreprises surtout françaises partenaires et qui se sont vu en fin de compte refuser le fameux sésame de façon incompréhensible. Pour dire toutes les difficultés rencontrées pour pouvoir assister à un congrès ou bénéficier d'une formation ; le transfert technologique ou du savoir est devenu un long et onéreux parcours du combattant.

Et voilà qu'émerge l'épidémie du Covid-19 qui a chamboulé toutes les habitudes et us ; les sociétés savantes se sont retrouvées dans l'obligation de s'adapter à cette nouvelle réalité qui fait que la majorité des frontières se sont fermées avec interruption de la quasi-totalité des vols internationaux, les exigences de distanciation et le risque de contagion n'autorisent plus la présence en nombre de participants dans des lieux clos et c'est dans la même optique que beaucoup d'entreprises et d'administrations se sont tournées vers le télétravail qu'il fallait donc aussi adopter d'autres solutions pour que les associations de formation médicale puissent continuer à activer.

Et c'est ainsi que sortirent de l'anonymat des plates-formes en ligne qui permettent d'organiser des



congrès virtuels. Nous citons quelques-unes : Google Meet, Viber, Cisco, Skype. Mais la plus connue et la plus utilisée est la plate-forme « Zoom » une application qui, moyennant un abonnement dont le montant est variable selon le nombre de connexions permises, leur durée et d'autres options, s'est imposée en peu de temps comme moyen de continuer autrement à assurer des cycles de formation en balayant la quasi-totalité des obstacles rencontrés lors de l'organisation de manifestations en présentiel ; son seul inconvénient si cela peut en être un est qu'elle ne puisse permettre les rencontres chaleureuses et enrichissantes physiques entre amis et collègues ; mais sinon nul besoin de se déplacer, de s'absenter ou d'emprunter le chemin coûteux et périlleux pour avoir un visa, un billet d'avion et une chambre d'hôtel ; les conférences peuvent être suivies comme l'exhibe si bien avec sarcasme un site de formation en ligne qui fait la promotion pour la participation à une journée scientifique « vous serez au chaud dans vos pantoufles et pyjama, et si vous bâillez votre voisin ne vous regardera pas d'un air goûneur, vous ne ferez pas la queue au moment de la pause et du déjeuner... et tout ceci pour un prix d'inscription très nettement diminué par rapport à un congrès classique ». Voilà donc tout ou presque est résumé dans ces quelques phrases légères et pleines d'humour mais pas du tout loin de la réalité. Nous pouvons encore ajouter que les participants, surtout les plus timides d'entre eux, impressionnés d'habitude par la foule et le contexte ou même la maîtrise de la langue peuvent facilement poser leurs questions par écrit rassurées par l'anonymat impossible à obtenir lors des séances présentielles.

Mais Zoom a aussi fait le bonheur des sponsors représentés exclusivement par des laboratoires qui ont trouvé là une alternative nettement moins coûteuse par rapport aux dépenses qu'exigeaient la promotion de leurs produits lors des visites médicales des délégués ou bien les prises en charge totales des médecins pour assister à des congrès à l'étranger ; le budget al-

loué donc à la promotion se trouve maintenant dérisoire par rapport aux sommes engagées auparavant et sans pour autant que cela empêche sur la poursuite de leur activité peu impactée par la pandémie virale comparativement aux autres secteurs économiques, car faisant partie du créneau de la santé qui reste une priorité dans la politique de l'Etat.

Tous les laboratoires ont opté pour ce choix au point que les médecins ne savent plus où donner de la tête tellement les webinaires (autre néologisme imposé par le Covid19 et qui consiste dans l'organisation de conférences en ligne à travers les plateformes citées ci-dessus) ont foisonné car organisés souvent les mêmes jours et aux mêmes horaires ! Ce qui rend difficile d'opter pour un choix.

Et devant cette pléthora d'offres de partenaires privés on déplore là aussi l'absence des institutions publiques qui disposent pourtant de budgets et de la logistique dédiés à la formation continue mais dont ils ne savent apparemment point quoi en faire, délaissant complètement le champ de la formation en ligne ! Mais Zoom et consorts n'ont pas fait que des heureux ; les associations de formation continue de même que les sociétés savantes se sont retrouvées à court de budget pour poursuivre leur activité même virtuelle, la plupart sont en stand-by ; les laboratoires habituellement pourvoyeurs exclusifs de fonds ont pour la majorité d'entre eux trouvé dans les formations en ligne la parade pour s'abstenir d'apporter leurs contributions habituelles pour le maintien en vie des associations qui ne peuvent compter donc sur aucun soutien y compris celui de l'Etat ; certains laboratoires ayant même pris des engagements se sont dérobés à la faveur de cette épidémie faisant prévaloir en fin de compte leurs seuls intérêts.

Et sans se tromper même si on viendra à bout de cette épidémie ces plateformes menaceront dorénavant le secteur du tourisme scientifique ; les acteurs classiques vont devoir en pâtrir avec ces nouveaux concurrents arrivés inopinément tels que le secteur du transport aérien surtout, l'hôtellerie et la restauration et les loisirs qui vont avec, c'est donc en somme l'événementiel en général qui accusera le mauvais coup ; d'ailleurs cela pourrait bien mettre dans la tourmente des secteurs stratégiques de plusieurs pays dont le celui du tourisme et des services qui tirent les dividendes de l'organisation à longueur d'année de manifestations « scientifiques » tous azimuts dont certaines n'ont de scientifique que le nom et nombreuses sont les sociétés scientifiques ayant pignon sur rue à l'étranger et notamment en France qui ne pouvaient survivre que grâce à la contribution de médecins du Maghreb et de l'Afrique francophone ont tiré l'alarme appelant avec insistante les professionnels à y adhérer et à participer aux événements qu'elles organisent en ligne moyennant des frais d'inscription que la plupart ne peuvent se permettre en raison des difficultés de règlement ou bien de sommes prohibitives ainsi que de la disponibilité d'alternatives gratuites.

Les laboratoires qui constituent les principaux clients peuvent alors se passer de ces services coûteux pour organiser directement et à moindre frais des événements scientifiques sans devoir avoir recours aux intermédiaires et autres prestataires.

Reste que pour bénéficier pleinement des possibilités qu'offrent ces plateformes est la condition de disposer d'une bonne connexion internet stable et rapide et de pouvoir contracter des abonnements aux plates-formes utilisées dans la formation en ligne en monnaie nationale sans être contraint à toute une gymnastique fastidieuse pour y accéder ; mais ceci est une autre histoire !

Jamais donc l'adage « à chaque malheur quelque chose est bon » n'a été aussi vrai qu'avec cette épidémie et ce nouvel outil de communication est le prélude à une révolution dans la formation et l'instruction pas seulement dans le domaine de la formation médicale continue mais dans la formation scientifique et technique tout court et qu'il va falloir dorénavant donc prendre en considération pour toute politique de formation.

*Dr.

yennayer, une fête de vivre ensemble et d'attachement de valeurs ancestrales

Par Boudjemâa Haichour*

Depuis son institutionnalisation comme journée nationale chômée et payée, la commémoration de notre calendrier amazigh pour le Nouvel An Amazigh le 12 janvier de chaque année prend son élan dans l'espace patrimonial et culturel national et confirme l'attachement de notre Nation aux sources plusieurs fois millénaires de notre amazighité. Elle met fin à une situation qui a duré depuis la crise berbère de 1949 appelant les dirigeants du Mouvement national de libération à reconnaître les éléments de notre identité nationale. Le temps a fini par reconnaître cette légitime revendication grâce à la clairvoyance et au sens des responsabilités de tout un chacun.

Depuis la ville de Constantine, ville de Massinissa, l'imam Abdellahid Ibn Badis ne signait-il pas ses contributions dans les journaux de l'époque El Mountaqid, Echiheb et El Bassaïr sous la plume d'Ibn Badis le Senhadji, une des tribus berbères de notre arbre généalogique et socle identitaire de l'Algérie en lutte contre toute forme d'oppression et d'atteinte à sa personnalité ? Abdellahid Ibn Badis, cet infatigable messager de la foi, qui a scruté de son temps les pages de notre histoire, sait combien nous devrions revenir à nos sources, lui, qui a trouvé cette Nation formée et existante, qui a sa propre culture, ses habitudes, ses rites, ses mythes et ses mœurs.

YENNAYER AU PALMARES DE NOTRE HISTOIRE MILLENAIRE

Et si l'Algérie vient d'inscrire dans le palmarès de notre histoire pluriséculaires une des revendications légitimes de notre peuple en effaçant d'une manière irréversible ce déni aux racines amazigh de notre peuple, il tire aussi sa généalogie des référents identitaires qu'a énoncés ibn Badis dans son tryptique doctrinal. Après avoir constitutionnalisé la langue amazighe et son officialisation, l'Algérie vient de réhabiliter un des fondements de sa personnalité nationale.

Et pour exprimer aux générations futures cette appartenance génotypique, il confirme en plus l'entrée en vigueur de Yennayer comme jour de l'An amazigh, les préparatifs pour la création d'une Académie de la langue amazighe en plus du Commissariat à l'amazighité qui existe déjà depuis plus de trois décennies.

Ainsi aux confluences des grandes civilisations qui ont marqué notre histoire, notre pays est l'un des rares dans le monde à célébrer trois fois le nouvel an, marquant à la fois notre attachement à nos valeurs mais également s'inscrivant dans l'humanité. Nous venons de fêter le Nouvel An dit Grégorien le 1er janvier du calendrier grégorien devenant universel ou civil, institué par le pape grégorien XIII en 1582. Evidemment avec l'arrivée des Romains l'empereur Jules César avait instauré le calendrier Julien dès l'an 45 av. J.-C.

Le 12 janvier 2021 correspondant au 12 janvier 2971 de l'année amazigh, nous fêtons yennayer dans des circonstances sanitaires un peu particulières liées au covid 19 avec des restrictions certes obligatoires pour stopper la prolifération de la pandémie mais n'empêchant pas la célébration de yennayer de cette année comme un rituel plusieurs fois millénaire ,dans toute sa dimension historique et ancestrale.

YENNAYER CELEBRE DANS LA CONVIVIALITE FAMILIALE

Tout ceci a fait que le calendrier amazigh qui intervient chaque année le 12 janvier, avait été gommé pour laisser place au nouvel an grégorien. Presque partout dans nos régions, Yennayer, qui est le nouvel an amazigh a été toujours célébré dans la convivialité familiale.

S'il faut revenir à l'histoire, on note que l'avènement de Yennayer est intervenu en l'an 951 av. J.-C. En effet, les Imazighen ont eu à s'affirmer aux Rois Pharaons notamment le rite organisé à la mort de Namart, père de Sheshanq I, fondateur de la 22e Dynastie des Pharaons. Il faut dire qu'en l'an 950 av. J.-C., à la mort de Pharaon Psoussenses, un Amazigh nommé Sheshnaq a été élevé au rang de Pharaon d'Egypte. Il devient la première autorité de toute la région du Nil en fondant sa capitale Bubasties. Yennayer est une fête qui plonge ses racines au profond des millénaires d'histoire. Comme toute fête, les gens se soumettent à des rites.

YENNAYER SYMBOLE DE LA RICHESSE ET DE LA FERTILITE

Yennayer est symbole de la richesse. Le rituel « asfel » purifie les lieux et expulse les forces maléfiques. A ce jour en Kabylie, chez les Beni Snous dans la région du Khemis, région de Tlemcen, dans les Aurès, Yennayer est célébré avec un couscous à la viande provenant d'un animal sacrifié dans le strict respect des croyances marquant l'événement. Le couscous aux sept légumes : Yennayer et la waâda Imazighen

Yennayer de cette année inter vient à un moment où notre pays retrouve la sérénité du cœur et la communion du peuple avec son Président Abdelmadjid Tebboune qui retrouve sa santé. Un bon signe des retrouvailles d'une bonne année qui commence. Des sept légumes cuits avec de la viande et les pieds de l'animal égorgé, la nouvelle année apporte son lot de moissons. Mais on prépare des crêpes (sfendi) et des trids dans certaines localités. En ce jour, on casse les noix, les amandes et on fabrique des gâteaux avec des œufs. Toute cette tradition plusieurs fois séculaire est suivie dans les hauts lieux de notre pays où la population reste attachée à cette pratique rituelle.

AZUL YENNAYER-ASSUGAZ AMAGAZ

YENNAYER-2971- LA KABYLIE AU FIRMAMENT DES ZAOUIAS

Dans ce moment du nouvel an amazigh, nombreux sont ceux qui se rendent dans les zaouïas qui sont nombreuses dans la région de la Kabylie telles que : zaouiat Ben

Abderrahmane d'Aït Smaïl, de Sidi-Sahnoun de Djamaâ Saharidj, celle du cheikh Mohand Ould Hâecine d'Aïn El-Hammam ou de Sidi-Ali Moussa des Maâtkas, de Sidi Mansour de Timizart, de Sidi-Bahloul d'Azazga, de Sidi Kheïla d'Azefoun, de Cheikh Ouhadj de Djemaâ Saharidj, de Sidi-Belloua de Tizi-Ouzou, la Zaouia de Ouled Ouali Cherif d'Akbou, de Sidi M'hând Ouhedad de Tifra, de Sidi Ahmed Ouyahia d'Amalou, de Sidi Saïd de Seddouk, de Sidi-El-Djoudi dans la contrée du Guergour et d'Amizour, Zaouia Boukharouba des Ouled Rachid, Zaouiat El-Amoura de Sour El-Ghozlane, etc.

En ce nouvel an, il y a beaucoup de chants, de medhs. Le peuple qui fêtera l'année hégirienne, considère Yennayer comme une fête qui s'inspire de nos valeurs ancestrales, de l'amour de la terre depuis la Numidie. Signe de prospérité et de renouveau, Yennayer apportera avec l'aide de Dieu, paix et sérénité de l'âme. Une pieuse pensée à tous ceux de nos morts qui ont milité pour l'avènement de cette reconnaissance par la Nation. Ainsi se construisent les Nations qui fondent leur existence au respect de leur histoire et de leurs héros.

YENNAYER PREMIER MOIS DE L'ANNEE DANS LE CALENDRIER AMAZIGH

Enfin les douze mois du calendrier amazigh : Yennair, Forar, Meghras, Ibrir, Mayyou, Yunyou, Ghuchit, Chtember, Ktober, Wambarr, Djember. Tout cela correspond aux activités agricoles, à la fertilité et aux moissons. Ceci pour exprimer que le Nouvel An est une symbolique annonciatrice de l'abondance. Yennair est un retour aux sources, un ressourcement au profond de nos origines amazighes.

Le peuple algérien fête le Nouvel An Hégirien en tant que musulman selon le cycle lunaire, c'est l'avènement de l'ère musulmane appelée Awwal Mouharam.

Que cette nouvelle année amazigh soit pour notre peuple, l'année de la prospérité, toujours dans la réconciliation nationale et le grand pardon.

RESSOURCEMENT RENOUVELE DE NOS RACINES

Des Béni Snous aux confins de la Kabylie en passant par les Aurès et la région Sud de notre pays, les familles algériennes fêtent Yennayer en guise de ressourcement renouvelé à nos racines. Une fête où on remet au goût du jour les plats de l'art culinaire lié avec le rituel ancestral qui l'enentoure dans toute la spiritualité, la barqa des saints et l'allégresse. Yennayer ce premier mois du calendrier amazigh remonte ses origines depuis les millénaires dans cette contrée nord africaine.

Il faut dire que le calendrier Julien officialisé à Rome par Jules César en l'an 45 avant J.C, inventé par l'as-

tronome et philosophe grec Sogâne d'Alexandrie, s'inspirant partiellement de l'antique calendrier égyptien, qui organise l'année civile en tentant de l'identifier à la seule année tropique ou année solaire. Au 2ème siècle avant J.C l'année se compose d'environ 365,242 jours et l'année julien en compte 365,25 jours lesquels se décomposent en 12 mois de 28, 30 et 31 jours ainsi qu'un jour intercalaire tous les quatre ans (année bissextile).

Le calendrier julien est le premier construit selon une observation fine de l'écliptique solaire. Il est considéré aujourd'hui comme calendrier universel ou calendrier grégorien né d'une réforme par le pape Grégorien XIII le 04 octobre 1582.

1-(Pour d'amples détails se référer aux calculs calendaires, leurs histoires, leurs modes de calcul, leurs correspondances dans l'ouvrage complet de Dershowitz Nachum, Edward M. Reingold Cambridge Université Press 2007).

2-Henri Genevois «Le calendrier agraire et sa composition» Le Fichier périodique Alger 1975.

3- Jeannine Droein « Calendriers berbères » études berbères et chamiito-sémitiques Louvain 2000.

Il faut dire que Rome projeta sa puissance en Afrique du Nord dans le cadre d'une politique d'expansion impériale de colonisation de la conquête de Carthage (146 avant J.C) au démembrément du royaume numide de Juba 1er (46 avant J.C) et enfin l'administration directe de la Maurétanie suite à la mort du roi Bocchus 2 (33 avant J.C), Rome établit son empire à travers toute l'Afrique du Nord.

Cette conquête est restée cinq siècles jusqu'à la prise de Carthage par le roi vandale Genséric (439 après J.C). Donc il existe en Afrique du Nord des traces anciennes de la célébration de la fête du Nouvel An Yennaer appelé calendres de janvier chez les romains.

Cest Terrulien de souche africaine qui nous fournit cet élément, né et mort à Carthage dans son ouvrage «De l'Idolâtrie» composé en 212 après J.C a éprouvé le besoin de décrire ces réjouissances.

Cette illustration concrète de la célébration des calendres d'Ianiarius se trouve parmi les mosaïques du calendrier mural retrouvé sur le site de l'antique Thysdrus (El Jem Tunisie) daté entre 222 et 235 remarquablement bien conservé, représente les quatre saisons et les mois. La figure symbolisait Ianiarius qui représente deux hommes se donnant l'accolade. A l'arrière-plan on distingue une «galette, le reste étant des fruits». (Voir Christophe Hugo-niot dans «Rome en Afrique» Paris Flammarion 2000) et «Œuvres de Terrulien, tome deuxième d'Eugène Antoine Genoude Louis Vives Paris 1852 ainsi que le «calendrier de Thysdrus» de Louis Fouquer Paris CNRS 2000).

Enfin une troisième attestation de l'ancrage des célébrations de la fête de Ianus dans l'Afrique du Nord de

Le premier jour du premier mois de l'année sont appelés «Al Mouharam». Mais la première trace systématique de la transmission du calendrier julien latin chez les lettrés arabophones musulmans se rencontre dans le célèbre calendrier de Cordoue (Voir l'ouvrage de Charles Pellat «le calendrier de Cordoue» Leiden, Brill 1961) connu sous le nom arabe de Rabi ibn Zayd conseiller dans la cour des califes cordouans Abd Rahman III et Al Hakam II, traduit en latin au XIIème siècle par Gérard de Crémone. Contrairement au calendrier lunaire, c'est le calendrier solaire qui est le plus utilisé par les agronomes musulmans d'El Andalous qui permet de suivre les saisons déterminées par la révolution de la Terre autour du Soleil.

Qu'en est-il alors du vocable «Yennayer» ? Ce dernier apparaît pour la 1ère fois dans les poèmes rédigés par Mohamed Ibn Quzman(1078/1116), considéré comme le maître du genre poétique «zajal» par opposition à la prosodie ou le Mouwachah.

Ibn Quzman n'hésite pas de puis dans l'arabe populaire andalous d'où il utilisa le terme « id Yannayer» pour évoquer la célébration Yannayer et décrit les différents fruits consommés les cordouans pour l'occasion. Il faut dire qu'à partir du XI siècle l'Andalousie est intégrée aux grands empires amazighs almohad puis almohad. Pour contredire la contribution publiée en ligne par Yidir Plantad sur le site « Tamazgha.fr » (Yennayer-histoire d'un mot), il faut qu'il sache que le terme Yennayer qui intervient le 12 Janvier de l'ère grégorienne est bel et bien d'origine et de filiation amazigh dont les premiers fatih partis sous le commandement de Tarek Ibn Ziad étaient comme lui des imazighen.

Cette fête de Yennayer ne peut être que berbère depuis 950 avant J.C, date à laquelle Chechnaq aurait remporté la bataille décisive contre les pharaons. Soit la 22ème dynastie pour faire correspondre le 1er jour de Yennayer.

* Dr , Chercheur Universitaire-
Ancien ministre

Vaccination contre le coronavirus **L'Afrique doit prendre des mesures urgentes**



Les gouvernements africains doivent prendre en urgence des mesures pour être prêts à fournir aux populations les vaccins contre le coronavirus, a déclaré jeudi le Centre de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), l'agence spécialisée de l'Union africaine (UA).

La directrice pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Dr Matshidiso Moeti s'est dite de son côté "préoccupée" par la découverte de plusieurs variantes du virus sur le continent, lors d'un point presse virtuel qui se tenait également jeudi matin. "Découvrir de nouvelles variantes n'est pas surprenant", a-t-elle rappelé, "mais certains de ces changements peuvent être préoccupants".

L'UA a annoncé mercredi avoir obtenu 270 millions de vaccins anti-Covid pour le continent, dont la plupart des pays n'ont pas les moyens de financer l'immunisation de leur population. "Nous ne pouvons pas attendre. Il ne s'agit pas d'une vaccination contre la polio ou la rougeole. Nous devons le faire rapidement. Nos économies souffrent, nos populations meurent", a déclaré jeudi lors d'une conférence de presse John Nkengasong, directeur de l'Africa CDC. "Il n'y a absolument aucune raison pour que des préparatifs accélérés n'aient pas lieu", a-t-il ajouté.

L'Africa CDC a fixé un objectif de 60% d'Africains vaccinés contre le Covid-19 en 2021 et 2022. M. Nkengasong a affirmé que les Etats devaient agir rapidement pour organiser les sites de stockage dans les grandes villes, former les personnels de santé, sécuriser l'approvisionnement de matériel comme les aiguilles, et créer des systèmes efficaces de suivi des vaccinations effectuées. Il a précisé que les gouvernements seraient dans les prochains jours en mesure de commencer à passer commande via une plateforme de l'UA. Selon cette dernière, au moins 50 millions de doses seront disponibles entre avril et juin.

Des études récentes ont révélé que la variante du virus présente en Afrique du Sud, la 501Y.V2, est plus transmissible et a été retrouvée pour l'instant dans trois autres pays du continent, le Botswana, la Gambie et la Zambie. "Mais sincèrement, nous pensons qu'il y a de fortes chances qu'elle soit présente dans d'autres pays aussi", souligne Dr Moeti. Un réseau de douze laboratoires africains travaillent ensemble et ont actuellement séquencé 5.000 échantillons du virus, une opération essentielle pour détecter de potentielles nouvelles souches, leur dangerosité, leur niveau de propagation et de pénétration. "Nous avons besoin de davantage de séquençage, nous devons connaître notre épidémie pour pouvoir la combattre", a souligné la professeure Franciska Mutapi. Une autre variante a été découverte au Nigeria, mais des recherches sont toujours en cours pour déterminer si "elle peut être associée à de quelconques changements sur la circulation de l'épidémie ou sur sa mortalité", a précisé le Dr Chikwe Ihekweazu, directeur du Centre national pour les maladies infectieuses. Le pays le plus peuplé d'Afrique manque de structures hospitalières, mais aussi très largement d'oxygène et de lits de réanimation.

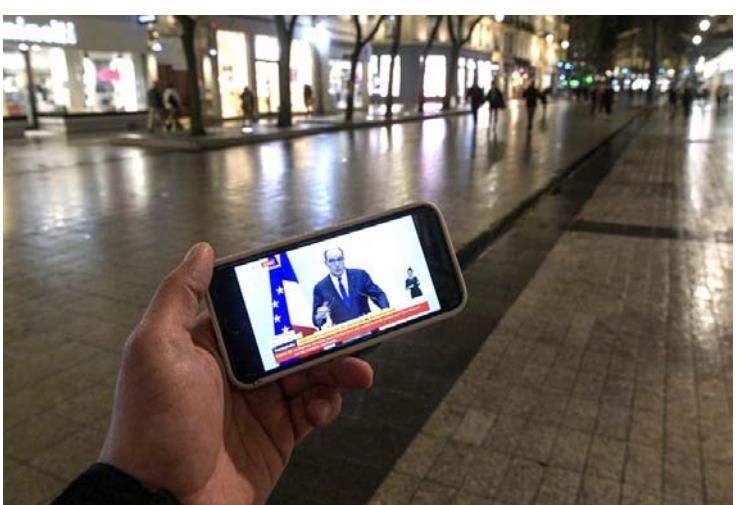
Les autorités ont annoncé la semaine dernière que 100.000 doses de vaccin "pourraient" arriver d'ici la fin du mois. L'Afrique a enregistré 3,1 millions de cas de Covid-19 (3,5% du total mondial) et environ 75.000 morts (2,4% du total), mais le nombre de tests reste très insuffisant. Cependant, au cours du mois écoulé, les contaminations ont augmenté en moyenne de 18% par semaine, avec une progression particulièrement significative dans l'Ouest et le Sud du continent. Environ 30.000 nouveaux cas sont actuellement enregistrés chaque jour à travers l'Afrique, contre 18.000 lors de la première vague de coronavirus l'année dernière, a dit M. Nkengasong du CDC.

France **Couvre-feu à 18H et contrôles durcis aux frontières**

Le gouvernement français a décidé d'étendre à l'ensemble de son territoire le couvre-feu à 18H00 (17H00 GMT) à partir de samedi et "pour au moins 15 jours" pour faire face à l'épidémie de Covid-19, a annoncé jeudi le Premier ministre, Jean Castex, qui a aussi annoncé un durcissement des contrôles aux frontières pour empêcher l'arrivée des variants du virus.

"Sauf les exceptions liées aux missions de service public, tous les lieux, commerces ou services recevant du public seront fermés à 18H00", a précisé le chef du gouvernement au cours d'une conférence de presse. Seuls 25 départements sur 101 étaient jusqu'alors astreints à un couvre-feu à 18H00. "Il apparaît selon les données disponibles à ce jour que cette mesure a une efficacité sanitaire: dans les 15 premiers départements où le couvre-feu a été mis en oeuvre à 18H00 dès le 2 janvier dernier, la hausse du nombre de nouveaux cas y est 2 voire 3 fois plus faible que dans les autres départements", a fait valoir Jean Castex. Pour le moment, la situation en France "est maîtrisée par rapport à nos voisins mais fragile car le virus circule encore activement", a dit M. Castex, en soulignant que le nombre de contaminations reste sur "un plateau élevé" autour de 16.000 nouveaux cas quotidiens.

Pour "éviter une propagation" des variants britannique et sud-africain et empêcher notamment que la souche britannique qui ne représente pour le moment que 1 à



1,5% des contaminations, "ne devienne une souche dominante" en France, M. Castex a annoncé des mesures complémentaires qui concernent aussi les frontières. "Nous allons durcir fortement les conditions d'entrée sur le territoire", a-t-il dit en annonçant que tout voyageur arrivant d'un pays extérieur à l'Union européenne devra "faire un test PCR avant de partir et présenter un test négatif pour embarquer sur un avion ou bateau". Et une fois arrivées en France, ces personnes "devront s'engager à s'isoler pour 7 jours" et à "refaire un deuxième test PCR à l'issue" de cette période. Le Premier ministre a annoncé également, face à une forte hausse des cas en Irlande et Danemark notamment, l'élaboration d'un "cadre de coordination en vue du sommet européen du 21 janvier".

M. Castex a prévenu qu'un troisième confinement serait appliqué

"sans délai" en cas de "dégradation épidémique forte", tout en soulignant que la situation actuelle "n'exige pas" une telle mesure.

L'exécutif a en revanche "souhaité maintenir ouverts les établissements scolaires et c'est pour nous un objectif fondamental", a ajouté M. Castex. Le Premier ministre a en outre confirmé l'accélération de la campagne de vaccination française, en annonçant que celle-ci serait ouverte lundi aux personnes de tous âges présentant des pathologies à haut risque. Plus de 700 centres de vaccination seront en outre ouverts dans le pays à partir de lundi, a-t-il ajouté. Selon le dernier bilan, plus de 247.000 personnes ont reçu leur première injection depuis le début de la campagne le 27 décembre. Plus de 69.000 personnes sont mortes du Covid-19 en France depuis le début de l'épidémie en mars.

Drones désinfectants, masques intelligents : les gadgets anti-Covid sont légion



Des drones capables de vaporiser du désinfectant dans des stades aux masques mesurant la respiration, le secteur de la tech redouble d'imagination pour créer des produits innovants contre le coronavirus. Plusieurs de ces gadgets ont été présentés cette semaine au Consumer Electronics Show (CES), le célèbre salon de l'électronique grand public qui s'est achevé jeudi et s'est déroulé entièrement en ligne cette année en raison de la pandémie.

Le fabricant Draganfly a ainsi dévoilé un drone pulvérisant depuis les airs un produit antibactérien pour assainir une arène sportive. "Cela donne aux espaces publics l'opportunité d'ouvrir à nouveau", a expliqué le patron de l'entreprise canadienne. Draganfly a aussi conçu une caméra qui peut envoyer des alertes sur la distanciation sociale ou détecter des changements de fréquence cardiaque et respiratoire ou de tension artérielle, qui correspondent parfois à des signes précurseurs d'une contamination au coronavirus. Dans la même veine, le spécialiste taïwanais de l'intelligence artificielle FaceHeart a présenté un logiciel à installer sur des caméras pour mesurer au quotidien des signes vitaux grâce à différents algorithmes. Dans le

domaine des accessoires portables connectés ("wearables"), la start-up américaine BioIntelliSense a inventé le BioButton, un badge autocollant à appliquer sur la poitrine afin de calculer la température cutanée, le rythme cardiaque ou encore la fréquence de la toux. Se jumelant avec des applications mobiles, le BioButton "représente un progrès considérable dans la conception de moniteurs médicaux fiables, simples d'utilisation et avec un bon rapport qualité/prix", assure le patron de l'entreprise, James Mault. Le foisonnement de technologies de traçage depuis le début de la pandémie suscite des inquiétudes chez des organisations de défense des consommateurs et des libertés civiles, qui s'interrogent sur le respect de la vie privée et de la confidentialité des données. Sur son site, BioIntelliSense assure respecter la loi américaine sur la protection des données médicales.

SONNETTES INTELLIGENTES

Objets incontournables de la pandémie, les masques ont également droit à leur lot d'innovations. L'entreprise AirPop Health propose ainsi un modèle de masque qui collecte des données respiratoires et contient un capteur indiquant aux utilisateurs quand ils doivent remplacer leur filtre.

Le masque de la compagnie Razer est lui muni de respirateurs rechargeables et est transparent "afin que vos interlocuteurs puissent discerner des mouvements du visage comme un sourire ou un rire et que les malentendants puissent lire sur les lèvres d'une personne portant le masque", assure l'entreprise. La start-up Plott a pour sa part créé une sonnette vidéo qui prend la température des visiteurs depuis la porte d'entrée du domicile grâce à un capteur infrarouge pour vérifier s'ils ont ou non de la fièvre.

Un boîtier conçu par l'entreprise taïwanaise iWavetology émet lui un signal d'alarme si deux personnes ne respectent pas les règles de distanciation sociale. "La pandémie nous oblige tous à réfléchir à des solutions innovantes pour garantir la sécurité de tous nos employés sur le lieu de travail", a affirmé le fondateur de la compagnie, Shau-Gang.

Climat Vers un réchauffement «catastrophique»



Le monde se dirige vers un réchauffement climatique "catastrophique" au XXI^e siècle, après une année 2020 record à égalité avec 2016, a alerté jeudi l'ONU, appelant à "faire la paix avec la nature". Selon une consolidation de cinq grandes bases de données internationales effectuée par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), une agence de l'ONU, l'année 2020 a rejoint 2016 sur la plus haute marche des années les plus chaudes dans le monde, en apothéose d'une décennie de températures record. "2020 a été une année difficile pour la planète. Ce fut l'année la plus chaude jamais enregistrée, dépassant à peine le record établi en 2016 de moins d'un dixième de degré", a indiqué pour sa part la Nasa.

Ce réchauffement record a été atteint malgré le refroidissement provoqué en fin d'année par le phénomène océanique naturel qu'est La Niña. Alors que 2016, elle, avait été marquée par un fort épisode El Niño, phénomène océanique naturel qui entraîne une hausse des tem-

pératures. "Il est remarquable que les températures de 2020 aient été pratiquement équivalentes à celles de 2016, alors qu'au cours de cette dernière nous avions assisté à l'un des plus forts réchauffements imputables au phénomène El Niño", a souligné le Secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas. "Il est donc manifeste que le changement climatique induit par l'homme est à présent aussi puissant que la force de la nature", a-t-il assuré. L'épisode La Niña qui a débuté fin 2020 devrait se poursuivre jusqu'au milieu de cette année. Ses effets sont généralement plus forts la deuxième année de leur apparition, et il reste donc à voir dans quelle mesure le refroidissement induit par La Niña pourrait temporairement freiner la tendance générale au réchauffement.

Selon l'OMM, les caractéristiques remarquables de l'année 2020 sont une chaleur persistante et des feux de forêt en Sibérie, la faible étendue de la banquise arctique et une saison record des ouragans dans l'Atlantique. "Cette année a été un exemple très frappant de ce que c'est

que de vivre sous certains des effets les plus graves du changement climatique que nous avons prédict", a souligné Lesley Ott, du centre Goddard de la Nasa.

«UN PRÉLUDE»

En 2020, "nous avons fait l'expérience directe de la façon dont la chaleur s'exprime sur notre planète. Les grands incendies, les ouragans intenses et la fonte des glaces que nous avons connus en 2020 sont les conséquences directes du changement climatique provoqué par l'homme", a relevé la Nasa. Autant de catastrophes qui devraient s'intensifier au cours de la prochaine décennie, surtout si les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine se poursuivent au rythme actuel. "Ce n'est pas la nouvelle norme. C'est un prélude de ce qui va suivre", a averti Gavin Schmidt, directeur de l'institut des études spatiales au centre Goddard de la Nasa. L'année 2020 a terminé à 1,25°C au dessus de la période pré-industrielle, "et nous assistons déjà à des phénomènes météorologiques extrêmes sans précédent dans toutes les régions et sur tous les continents", a relevé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Et d'alerter: "Nous nous acheminons vers une augmentation catastrophique de la température de 3 à 5 degrés au cours du XXI^e siècle". "Faire la paix avec la nature est la grande mission de notre siècle. Elle doit être la priorité absolue de chacun, partout dans le monde", a insisté le chef de l'ONU. L'Accord de Paris vise à maintenir le réchauffement bien en dessous de +2°C, si possible +1,5°C. Selon l'OMM, il y a au moins une chance sur cinq que cette augmentation dépasse temporairement 1,5°C d'ici 2024.

Séisme en Indonésie, 42 morts



Plus de 42 personnes ont été tuées vendredi au cours d'un fort séisme sur l'île de Célèbes en Indonésie, ont indiqué les autorités, alors que les secours fouillaient les décombres de plusieurs bâtiments effondrés, dont un hôpital, dans l'espoir de trouver des survivants.

Le tremblement de terre de magnitude 6,2 survenu dans la nuit a fait plusieurs centaines de blessés et déclenché la panique chez les habitants de l'ouest de l'île de Célèbes qui ont déjà subi en 2018 un désastre majeur. "Selon les dernières informations il y a 26 morts, tous dans la ville de Mamuju", a indiqué Ali Rahman, chef de l'agence locale de gestion des catastrophes. "Ce chiffre pourrait monter (...) beaucoup de morts sont enterrés dans les décombres". Huit autres personnes sont mortes à Majene, une autre localité de la région de Mamuju, a indiqué un autre responsable local de l'agence. A Mamuju, la ville la plus affectée de la région, les sauveteurs recherchaient plus d'une dizaine de patients et personnels médicaux portés disparus sous les décombres d'un hôpital. "L'hôpital est détruit. Il s'est effondré. Il y a des

Afrique de l'Est Alerté sur le risque d'une nouvelle invasion de criquets pèlerins



L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a alerté dans un récent rapport sur le risque d'une nouvelle invasion de criquets pèlerins dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est. "Dans la corne de l'Afrique, des essaims immatures continuent à migrer vers le sud, à partir des zones de reproduction dans l'est de l'Ethiopie et le centre de la Somalie et vers le sud de l'Ethiopie et le nord du Kenya. Il existe un risque modéré que quelques essaims puissent atteindre le centre du Kenya et peut-être le sud-ouest ainsi que le nord-est de la Tanzanie, l'est de l'Ouganda et le sud-est du Soudan du Sud en janvier".

"Une fois que les essaims arriveront dans les zones qui leur sont favorables, ils effectueront leur maturation et pondront des œufs qui éclosent et entraîneront la formation de bandes larvaires en février et mars, poursuit l'Organisation onusienne.

"qu'avec le dessèchement des conditions dans certaines zones où les essaims arrivent, on s'attend à ce qu'ils se dispersent dans le sud de l'Ethiopie et le nord du Kenya. Il existe un risque modéré que quelques essaims puissent atteindre le centre du Kenya et peut-être le sud-ouest ainsi que le nord-est de la Tanzanie, l'est de l'Ouganda et le sud-est du Soudan du Sud en janvier".

"Une fois que les essaims arriveront dans les zones qui leur sont favorables, ils effectueront leur maturation et pondront des œufs qui éclosent et entraîneront la formation de bandes larvaires en février et mars, poursuit l'Organisation onusienne.

A l'annonce de sa régularisation, le jeune homme de 18 ans, Laye

France Un boulanger va pouvoir garder son apprenti guinéen

Fodé Traoré, a "pratiquement pleuré", a confié son maître d'apprentissage. "Il a remercié son patron, ses éducatrices et l'Etat français", a ajouté M. Ravacley. "C'est une grande joie, une victoire. Maintenant, on va aussi se battre pour les autres" qui sont dans le même cas ailleurs en France, a-t-il ajouté. Pris en charge en France en tant que mineur isolé, Laye Fodé Traoré n'avait pas obtenu de titre de séjour à sa majorité. La préfecture considérait jusqu'à présent que les documents d'identité du jeune homme n'étaient pas authentiques. Mais leur validation récente par l'ambassade de Guinée, qui "lui a délivré un acte de naissance", et une forte mobilisation citoyenne en faveur de Laye Fodé Traoré ont mené la préfecture à revoir sa position, selon M. Ravacley. La maire écologiste de Besançon, Anne Vignot, qui avait pris position en sa faveur, a salué une "excellente nouvelle", appelant à continuer le "combat pour celles et ceux qui restent dans cette situation inacceptable". "Laye reste avec nous !", a pour sa part tweeté le député européen Raphaël Glucksmann, l'une des premières personnalités à l'avoir soutenu.

Une pétition en faveur du jeune Guinéen, lancée par son patron,



avait recueilli jeudi près de 242.000 signatures. Le boulanger, en grève de la faim depuis 10 jours, avait été pris en charge aux urgences mardi après un malaise. Il a annoncé qu'il allait recommencer à s'alimenter normalement. Des personnalités du monde politique, syndical, artistique ou littéraire dont Omar Sy, Nicolas Hulot et Marion Cotillard avaient appelé lundi le président français Emmanuel Macron à "aider le boulanger de Besançon en grève de la faim", dans une tribune publiée dans l'Obs.

Russie Le vaccin Spoutnik V victime des restrictions sur Twitter

Les concepteurs du vaccin russe contre le nouveau coronavirus Spoutnik V ont affirmé jeudi que l'accès au compte officiel sur Twitter de ce vaccin avait été restreint par le réseau social américain. "Le compte de Spoutnik V à sputnikvaccine a été restreint. Nous cherchons à établir les raisons pour cela", a indiqué dans un communiqué le Fonds souverain russe (RDIF), qui a financé la mise au point du vaccin.

Le compte officiel de Spoutnik V affichait en effet jeudi soir l'avertissement "Attention: ce compte est temporairement restreint". Il était toutefois accessible si l'on cliquait sur le bouton "oui, voir

Samsung lance un nouveau smartphone 5G et baisse les prix



Le géant sud-coréen de la téléphonie mobile Samsung a dévoilé jeudi sa nouvelle gamme de smartphones haut de gamme 5G, les Galaxy S21, proposant des prix de vente inférieurs de plusieurs centaines de dollars par rapport aux années précédentes. Cette baisse des prix est susceptible d'amorcer un retour à des tarifs "raisonnables" dans le secteur des smartphones où Samsung et Apple se livrent une bataille à coup d'innovations technologiques et de surenchère depuis plusieurs années. Le modèle de base de cette nouvelle génération de téléphone portable, le S21, sera commercialisé dès le 29 janvier à partir de 800 dollars, soit 200 dollars de moins que le modèle de base du S20 à son lancement l'an dernier.

Le S21+, muni d'un écran plus large, sera disponible à partir de 1.000 dollars et le S21 Ultra, aux capacités technologiques les plus avancées, sera vendu à partir de 1.200 dollars. "Nous vivons dans un monde où les mobiles sont au tout premier plan", a déclaré dans un communiqué TM Roh, directeur de la division des com-

munications mobiles de Samsung. "Avec tant d'entre nous qui travaillent à distance et passent plus de temps à domicile, nous voulons offrir une expérience qui réponde aux fortes exigences multimédia de nos routines en évolution constante", a poursuivi M. Roh. Le groupe sud-coréen a mis en avant les caractéristiques techniques photo et vidéo de ces nouveaux smartphones comme principal argument de vente. Les S21 ont un bloc d'objectifs mieux intégré dans le téléphone, des zooms optiques et numériques dernier cri et un mode nuit censé défier toute concurrence. Le modèle Ultra est ainsi doté d'un zoom x100. Samsung a mis l'accent sur l'éventail de possibilités qui doit s'offrir aux amateurs de vidéos. Ils pourront par exemple filmer à la fois avec les capteurs à l'arrière et à l'avant de l'appareil, pour afficher en simultané ce qui se passe sous leurs yeux et leur propre tête s'ils veulent commenter l'action en direct. Les trois nouveaux modèles, disponibles en précommande dès jeudi, sont chacun déclinés en plusieurs couleurs.

APPARTEMENTS

■ Vends Appartement F4 situé à Cité Lescure (Plateau) - ORAN - N° Tél : 0771.80.08.04

■ Eckmühl - ORAN : F1 à louer à Eckmühl - F3 à louer Eckmühl - Local de 63 m² à vendre à Eckmühl - Tél : 0792.93.32.39 - 0782.00.71.40

■ Vends Appartement F4 de 122 m². Ensoleillé. Bien agencé et sans vis-à-vis dans une Tour de 38 Logts avec Ascenseur. Cité clôturée et sécurisée avec vaste Parking extérieur et Aire de jeux pour enfants. Loc. Tour CNEP Haï Felalaouen - ORAN (près du rond-point d'El Bahia) - Tél : 0549.19.30.50

ANNIVERSAIRE

A notre chère maman
GHOMARI
Djamila épouse REAOUN



Aujourd'hui le 16/01/2021, jour de ton anniversaire, en cette heureuse occasion tes fils Rafik, Saïd, Ismaïl, ta fille Dalila, ton mari El Hadj Yahia et ton petit-fils Wassim te félicitent et te souhaitent un Joyeux Anniversaire et une vie pleine de bonheur, de joie et surtout de santé.

■ A vendre Appart F4 de 94 m² - Acté - Bien ensoleillé - 3 Façades - 5ème et dernier étage - Situé à Belle Vue - Akid Lotfi - ORAN - Tél : 0561.27.77.67

EMPLOIS

■ Marketel Algérie Oran recrute des Téleconseillers (ères) parfaitement francophones, à mi-temps ou à plein temps avec transport assuré le soir - Salaire fixe entre 35 000 et 40 000 DZD pour un temps plein + primes intéressantes - Mail : recrutement.oran@marketel-algerie.com - Tél : 041.83.01.68

■ Société située à ORAN spécialisée dans la production recrute : - * Responsable des utilités - * Technicien spécialisé en Air comprimé - * Technicien spécialisé en Electricité industrielle - Expérience plus de 3 ans - Email : recrut@sarlamir2000.com

■ Société située à ORAN spécialisée dans la production recrute : - * Chef Comptable - * Directeur de l'Administration et des Finances - * Comptable - Expérience plus de 3 ans - Email : recrut@sarlamir2000.com

Importante société spécialisée dans les matériaux de construction à la recherche de :

■ Mécanicien engins ■ Electromécanicien ■ Agent de saisie

Exigences nécessaires :

- Diplômé dans le domaine.

- Expérience exigée.

- Disponibilité immédiate.

- Résidant à Oran.

Pour toutes personnes intéressées, veuillez envoyez vos CV sur cette adresse mail : oran.recruite2021@gmail.com

La Direction Générale

OFFICE PUBLIC : MAITRE BENHAMED ABDELLATIF

COMMISSAIRE-PRISEUR PRES LE TRIBUNAL ET LA COUR DE TLEMCEN

BT-B N°09 RESIDENCE EL-BAHDJA - IMAMA - TLEMCEN

TEL&FAX : 043.22.10.63 & 0559.14.11.27

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

سيشرع الديوان العومي بالموازنة للأستاذ بن حامد عبد اللطيف محافظ البيع بالمخايدة دائرة اختصاص محكمة و مجلس قضاء تمسان يوم الخميس 28 جانفي 2021 ببيع الأموال الممنوعة بالمزاد العلني وعن طريق التمهيدات المختومة فقط مع وجوب الالتزام بالقواعد الأخلاقية وإلتزامه ارتداء القناع الواقي في جميع مراحل البيع.

كل من يرغب المشاركة في المزايدة وزيارة العداد ملزم باقتتناء دفتر الشرط من مكتب محافظ البيع بالمخايدة مقابل دفع مبلغ 1000 دج و بيلاغ التمهيدات المختومة مع مبلغ صanan مؤقت لكل حصة يشاركها فيها حسب الجدول المبين بدفتر الشرط المعدي خصيصا لذلك نفذا أو يصلك بكتاب يذكر موشر عليه لدى مكتب محافظ البيع قبل الساعة 16.30 لآخر يوم قبل المزايدة ولا يقبل أي تمهيد يوم المزايدة.

*A 09 heures du matin : Au parc de A STARR Abou-Tachfine Tlemcen

Lieu de visite base de Zenata

LOT	CODE	DESIGNATION	MARQUE	IMMAT
01	EH218430-587	Camion à benne	Merce des	26-203-13
02	EH218430-827	Camion à benne	Iveco	00058-215-13
03	EH218430-662	Camion à bennes Merce des 8	Merce des	152-210-13
04	EH218430-561	Camion benne Merce des 8x4	Merce des	38-203-13
05	EH218430834	Camion à benne 8x4 CU 26T	Iveco	00059-215-13
06	EH218430860	Camion à benne 8x4 CU 26T	Iveco	00103-215-13
07	EG218430-484	Camion SNVI C 260	Sonacome SNVI	517-293-13
08	EG218430-482	Camion SNVI C 260 4x2	Sonacome SNVI	516-293-13
09	EH218430-791	Camion-citerne à eau 15000L	Daewoo	016-214-13
10	EH218430-795	Camion-citerne à eau 15000L	Daewoo	008-214-13
11	EH218430-607	Camion Dumper Astra Lieu de visite carrière El-Bordj	Astra	65-203-13
12	EH218430-606	Camion Dumper Astra Lieu de visite carrière El-Bordj	Astra	64-203-13
13	EH218430594	Camion Dumper Astra Lieu de visite carrière El-Bordj	Astra	55-203-13
14	EH218430542	Camion Dumper Astra 2002 Lieu de visite carrière El Bordj	Astra	41-00777-13
15	EH218430543	Camion Dumper Astra 2002	Astra	41-00777-813
16	EH218440-633	Minibus Mitsubishi	Mitsubishi	18-407-13
17	EH218440-738	Minibus	Nissan	70-412-13
18	DE215240-1106	Bulldozer 1992	Caterpillar	41-00547-13
19	DB215240-1350	Pelle chargeuse 2001	Daewoo	51-007-1013
20	DB215240-1587	Pelle chargeuse 2008	Hyundai	42-01543-13
21	DB21524011795	Pelle hydraulique sur chaînes 2010	Caterpillar	42-02049-13
22	DB2152401481	Pelle excavatrice O&K RH 23.5 2003	O&K	41-00842-13
23	D215240 2026	Niveleuse 2014	New Holland	42-02618-13
24	D215240 2274	Niveleuse 2002	Komatsu	04-0368-22
25	FF2152601147	Chariot élévateur ur 1994	ENMTP	51-00684-13
26	ED218410-626	Partner - Part FT 170 C 19 D	Peugeot	283-307-13
27	EA218410-893	Véhicule 308	Peugeot	01139-110-22
28	ED218410745	Voiture utilitaire Great	Great Wall	354-312-13
29	GH215240 1377	Rouleau Pied Damer 2002	Bo mag	41-0077-613
30	GH215240 1318	Compacteur 1999	Bo mag	41-74400-13
31	CE215220 2287	2 Marteaux brise-roche	Krupp	
32	KC215300-1527	Poste à soudure (Sidel) + Poste à soudure (Air liquide)		
33	NA215340-2302	Cabinet docteur + Cabinet à 03 compartiments + 03 Cabines sahariennes		
34	NA215340-2309	Cabinet à 1 compartiment + Matériel informatique (micro-ordinateurs + imprimantes + climatiseurs + TV + divers)		
35		Lot mobile et équipement de bureau (tables + chaises + rayonnages + chasseurs et armoires métalliques)		
36		Divers matériels : citermes + crics + extincteurs + divers		
37		Lot de pneus usagés environ 300 (uniquement aux titulaires du registre de commerce)		
38		Lot de batteries usagées environ 350 (uniquement aux titulaires du registre de commerce)		
39		Pièces de recharge neuves : (39- Wiba/ 40- Sonacome/ 41- Dresssta / 42- Richier + Hatz + Vibro max / 43-VW +Renault +Peugeot / 44 - à Balancar+ Sakai + Diesel Energie / 45- Marini - 46- Veneti / 47 Fruehauf + Marel +ST Graissage + Equipements + compair / 48- Diverses pièces de recharge / 49- Komatsu / 50- Phoenix + Toyota + Vanhol (Voir Listings) 51/1 O&K- 51/2 O&K 51/3 O&K 51/4 O&K 51/5 O&K		
40		شروع البيع بدون ضمان.		
41		لا تسترجع مبالغ التمضاء إلا في حالة عدم رسو المزاد على المعني عن كل حصة كما هو مبين في دفتر الشرط.		
42		أما بالنسبة للملحقات للحسيني 43 إلأ الحاملين السجل التجاري الخاص بسترجاع المواد المعدنية القابلة لإعادة التصنيع واسترجاع المواد غير المعدنية للرسالة. وكل معلومات إضافية يرجى الانصال بكتاب محافظ البيع بالمخايدة.		
43		محافظ البيع بالمخايدة العلني		

TERRAINS

■ Acheterai Ferme plus de 10 Hectares aux environs d'ORAN avec Puits (Eau douce) - Electricité - Hangar et Habitation - Tél : 0550.25.18.91

■ A vendre : (1) Terrain à bâtir idéal pour Promotion Immobilière - Surface 1.400 m² Avenue St-Eugène - (2) Surface 1.300 m² Les Castors - Jourdain (Marché Automobile) - (3) Villa à Maraval. Superficie 320 m² sur grand Boulevard - Tél : 0561.76.94.46

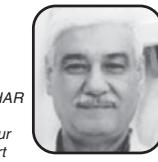
PENSÉE

Dejà trois années se sont précipitamment écoulées depuis le départ vers l'Eternel de notre cher père le 15/01/2018. Je pris Dieu de l'accepter une demeure en Son Vaste Paradis et l'accorder Sa Miséricorde. Pour ceux qui l'ont connu pour sa simplicité, sa sagesse, son humilité, sa bonté ayant une pieuse pensée pour lui, celui qui aimait sans attendre de retour, notre père NAHAL Mohamed (Fnoun) fils NAHAL Djelloul. Repose en paix cher père, tes enfants et leur mère prient sans cesse pour toi. A Dieu nous appartenons. Ta chère fille FOUZIA



40ÈME JOUR

Il y a 40 jours, le 08/12/2020, nous a quittés à jamais notre chère mère, grand-mère Mme BENAMMAR née BOUAYED CHOUIMCHA. Tu resteras toujours dans nos coeurs, les mots sont faibles pour exprimer à quel point tu nous manques. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connue, aimée, d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Que Dieu Le Tout-Puissant l'accueille dans Son Vaste Paradis. Ton petit-fils Djawed et toute la famille إنما الله وإنما إليه راجعون



AVIS DE DÉCÈS / REMERCIEMENTS

Les familles HADDOUCHE - ZIDANI - ZEROUALI - OUADAH - HAROUNI - ZAHAR et TIENI ont l'immense douleur de vous faire part du décès de leur cher et regretté père et grand-père Le Dr. HADDOUCHE Hocine survenu le 13 janvier 2021 à l'âge de 73 ans et remercier tout le staff médical et paramédical et plus particulièrement le Dr. MECHEBEK et le Dr. DJABARIE et toutes les personnes qui ont comprati de près ou de loin à notre douleur.



إنما الله وإنما إليه راجعون

La famille ZAHAR présente ses sincères condoléances à la famille HADDOUCHE, ses enfants, ses petits-enfants et ses proches à la suite du décès de leur cher et regretté p

•2

- 11.20 Les Z'amours
- 11.55 Tout le monde veut prendre sa place
- 13.00 Journal 13h00
- 13.20 13h15, le samedi...
- 14.00 Tout compte fait
- 15.45 La p'tite librairie
- 16.15 Rugby à XV : Champions Cup
- 18.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 18.40 N'oubliez pas les paroles
- 20.00 Journal

21.05 La lettre



Présenté par Sophie Davant

Dans cette nouvelle version de l'émission, des anonymes ont écrit une lettre pour mettre à l'honneur l'un de leur proche en s'adressant à son idole. Patrick Bruel, Louane, Patrick Fiori, Dadju, Carla Bruni, Hélène Segara, Garou et la capitaine de l'équipe de France de football féminin Amélie Henry ont chacun reçu la lettre qui les a touchés en plein cœur. Avec la complicité des auteurs de la lettre.

21.05 La malédiction du volcan



Téléfilm policier - France - 2018
Avec Catherine Jacob, Ambroise Michel, Marie Denarnaud, Philippe Caroit
À La Réunion, le fils d'un propriétaire terrien est retrouvé mort au fond d'un ravin. L'enquête est confiée à Juliette Gentil, officier de police judiciaire. Celle-ci doit faire équipe avec Zac Bellème, un confrère fraîchement débarqué de métropole et qui n'a aucune expérience du terrain. Au fil de leurs investigations, les deux enquêteurs découvrent que sur cette île planent les fantômes de l'esclavage et de la quête au trésor d'anciens navires pirates.

21.05 Rufus et le Royaume d'Alyne



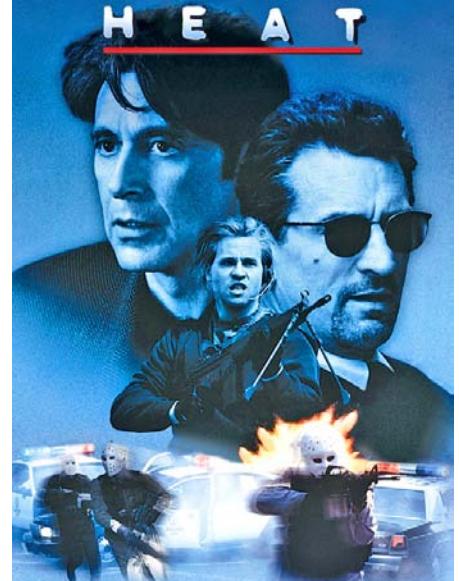
Film d'aventures - France - Etats-Unis - 2020
Avec Leah NH Philpott, Cory Phillips, Kyler Charles Beck, Madilyn Kellam
Scott séjourne avec son amie Emily chez sa grand-mère. Un jour, les deux enfants découvrent une chambre secrète dans laquelle vivent Rufus, une créature mystérieuse, et le sorcier Abbott. Ceux-ci demandent aux enfants de les aider à sauver leur monde, menacé par la sorcière Lilith, l'ennemie irréductible d'Abbott...

arte

TF12

- 10.10 Dorine, d'un ciel à l'autre
- 11.10 Géorgie
- 12.10 Rêver le futur
- 13.10 Serengeti
- 14.05 Les routes de l'impossible
- 15.05 Silence, ça pousse !
- 16.05 La maison France 5
- 17.40 C'est bon à savoir
- 17.45 C dans l'air
- 19.00 C l'hebdo
- 20.00 C l'hebdo la suite
- 20.20 La vie secrète du zoo
- 20.45 Laisse entrer la nature
- 20.50 Echappées belles
- 23.55 L'oil et la main

- 11.15 GEO Reportage
- 12.00 Les grizzlis du Yukon
- 12.45 La rivière Vlatva : l'eau sauvage de Bohème
- 13.30 Le Pompéi britannique de l'âge du bronze
- 14.45 Le défi des bâtonneurs : La cathédrale de Strasbourg
- 16.15 Invitation au voyage
- 16.55 Sauveurs de baleines
- 17.40 Les U.S.A. dans tous leurs Etats
- 18.35 Arte reportage
- 19.45 Arte journal
- 20.05 28 minutes
- 20.50 Universum History



RTL9 20.50

HEAT

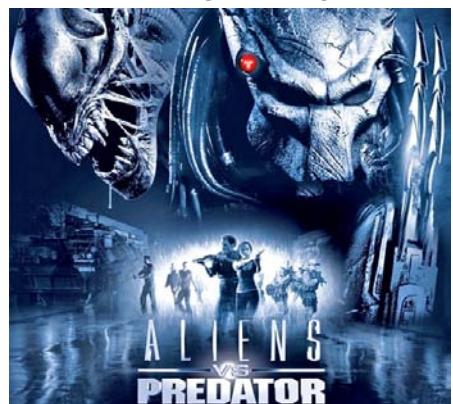
Film policier - Etats-Unis - 1995

Avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Kevin Gage, Jon Voight

Neil McCauley, cambrioleur de génie, et son complice perceur de coffres, attaquent un fourgon blindé en plein Los Angeles. L'affaire tourne au bain de sang par la faute de Waingro, une recrue à la gâchette trop facile. Fou de rage, Neil tente d'éliminer Waingro, en vain. L'enquête est confiée à Vincent Hanna, un policier. Sur les conseils de son ami Nate, Neil tente de négocier la revente de bons pris lors du hold-up.

CINE + FRISSTON 20.50

ALIEN VS PREDATOR



ALIENS VS PREDATOR

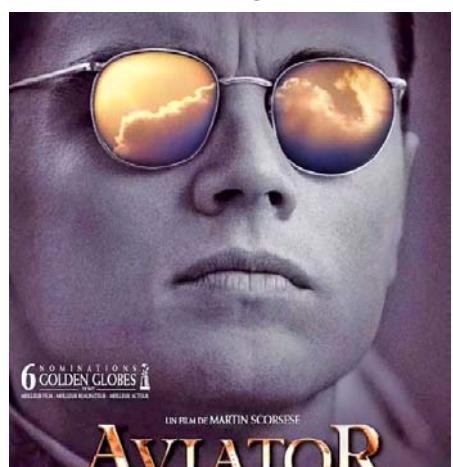
Film de science-fiction - Etats-Unis - 2004

Avec Sanaa Lathan, Raoul Bova, Lance Henriksen, Ewen Bremner

Lors d'une expédition scientifique en Antarctique, le milliardaire Charles Bishop Weyland et son équipe découvrent une mystérieuse pyramide sous la glace. En l'explorant, ils s'aperçoivent que la race des predators, qui a colonisé la Terre depuis des milliers d'années, s'y livre à des sacrifices d'aliens. En venant troubler ce rituel, les humains sont pris dans l'affrontement entre ces espèces de créatures extraterrestres.

CINE + PREMIER 20.50

AVIATOR



Drame - Etats-Unis - 2004

Avec Leonardo DiCaprio, Alec Baldwin, Cate Blanchett, Kate Beckinsale

À la fin des années 20, le jeune milliardaire texan Howard Hughes, héritier d'une immense fortune industrielle, débarque à Hollywood. Angoissé et victime de troubles du comportement, il se met en tête de produire un long métrage sur l'aviation, sa grande passion. Il met en chantier un projet pharaonique. Le film, intitulé «Hell's Angels», est produit pendant trois longues années, tant Hughes, maniaque du détail, veut signifier chaque séquence aérienne, tournée pour un budget pharaonique.

TF1

10.35 Génération

Ushuaïa

12.00 Les 12 coups de midi

12.55 Météo

13.00 Journal

13.40 Reportages découverte

14.50 Grands reportages

16.10 Les docs du week-end

17.50 50mn Inside

19.00 50' inside

19.50 Vendée Globe - Solitaires

19.55 Météo

20.00 Le journal

20.40 Habituons

demandé

20.48 Nés pour bouger

TÉLÉVISION

21.05 Ninja warrior, le parcours des héros



Pour cette troisième soirée de sélections, 50 nouveaux candidats viennent affronter divers obstacles installés sur le Vieux-Port de Cannes. Ils disposent d'un temps limité pour franchir les quatre premiers avant de s'attaquer à la redoutable «Tour d'acières» puis, au choix, au mur classique de 4,20 mètres ou au mât de 5,50 mètres. Les douze meilleurs s'affrontent ensuite en duel afin de déterminer les six qui pourront participer à la grande finale.

21.05 Stumptown



Série dramatique - Etats-Unis - 2019
Saison 1 - Episode 4

- Family Ties
Avec Cobie Smulders, Robb Derringer, Donal Logue, Jake Johnson, Michael Ealy
Dex Parrios se confronte à Artie Banks pour faire tomber Randall Tapper, un magnat de l'immobilier, tandis que la Capitaine Cosgrove se lance sur les traces de Wallace Kane, un prisonnier en cavale...

CANAL+

21.02 Ligue 1 Uber Eats



- Angers / Paris-SG
Un mois avant son rendez-vous européen face au FC Barcelone, le PSG de Neymar Jr. et Rafinha n'a plus de temps à perdre. Les joueurs parisiens vont essayer de monter en puissance physiquement et tactiquement. Ce déplacement sur le terrain d'Angers est important pour les champions de France qui sont au coude à coude avec Lyon et Lille dans la course à la première place.

PLANÈTE +

TFX

W9

09.05 Nicky Larson



11.10 Familles nombreuses : la vie en XXL

19.09 Des villes à hauteur d'hommes

20.05 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

10.50 HD : L'hebdo de la musique

12.45 Météo

12.50 MacGyver



17.30 Kaamelott

19.30 La petite histoire de France

Bélier 21-03 au 20-04

Malgré tous vos efforts pour gravir l'échelle sociale ou arriver à vos fins, vous ressentez une certaine fatigue. Prenez du recul et méditez, dans le silence si possible.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous vivez une période où la philosophie ou les voyages occupent davantage votre esprit. Vos amis pourraient vous donner de très bonnes idées.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Depuis un certain temps, vous ne pensez qu'à l'argent et aux moyens d'en gagner plus. Ces jours-ci sont peut-être l'occasion d'arriver aux buts fixés.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous vivez une période où votre partenaire ou vos collaborateurs sont au centre de vos préoccupations. Pourquoi ne pas élargir le débat, entreprendre différemment ?

Lion 23-07 au 23-08

Vous vivez une période où vos activités deviennent prioritaires. Mais cela vous permet de faire rentrer l'argent nécessaire à votre confort pécuniaire.

Vierge 24-08 au 23-09

En ce moment, vous priviliez l'amour, celui de votre partenaire principalement. Mais comme par effet de ricochet, cela vous rend plus aimable avec tout le monde !

Balance 24-09 au 23-10

D'un côté vous resteriez bien tranquillement chez vous, et de l'autre le devoir vous appelle: tant de choses à faire et cela vous rend maussade... patience !

Scorpion 24-10 au 22-11

N'ayez crainte de mettre en avant votre capacité à communiquer, car les contacts et les rencontres sont favorisés. D'autant qu'aujourd'hui votre créativité est au top !

Sagittaire 23-11 au 21-12

C'est le moment de mettre en avant vos dons et qualités et de penser à vos acquis personnels. Mais pensez aussi aujourd'hui à vous occuper de votre famille ou de votre patrimoine.

Capricorne 22-12 au 20-01

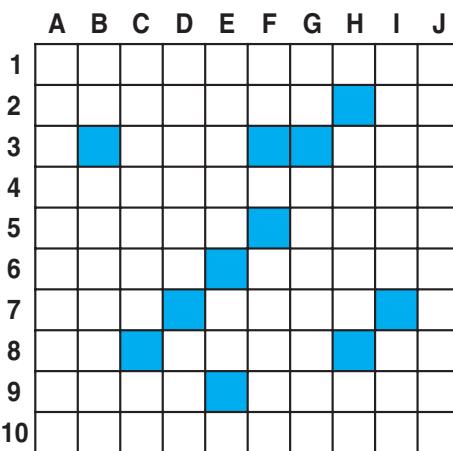
C'est la force et le pouvoir de création qui vous caractérisent en ce moment. D'autant que, ces jours-ci, les rencontres et les contacts sont favorisés.

Verseau 21-01 au 18-02

Actuellement, vous préférez vous isoler afin de faire le point ou de mieux rebondir par la suite. C'est le bon moment pour faire des économies...

Poissons 19-02 au 20-03

En ce moment, les projets ne manquent pas ! De plus vos amis vous sollicitent, mais vous n'êtes guère de bonne humeur aujourd'hui. Demain sans doute...

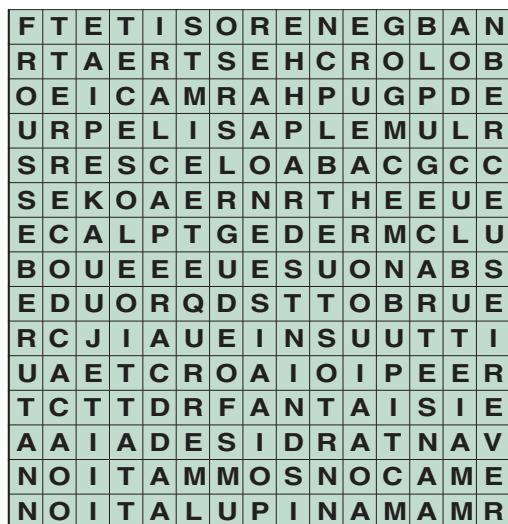


Horizontalement:

1. Systèmes d'écoute.
2. Petit prétentieux.
- Fait ses premières classes.
3. Va à travers champ. Sens.
4. Va toujours avide.
5. Il se paie notre tête ! Au tiers.
6. Butée. Balai de mousse.
7. Transport dans le temps. Attache.
8. De part et d'autre. Crotté. Groupe de marques.
9. Noyau de terre, de nickel et de fer.
- Verbe à proprement parler.
10. Toile à sauter pas à surfer.

Verticalement:

- Allant sans peine.
- Quorum loin d'être atteint ! Caresser.
- Levée. Note de musique.
- Zizanie, non semée ! Premier-né d'une humanité nouvelle.
- Eprouve. Article.
- Son accent trahit le lieu. De Bretagne, non bretonnant.
- Coquille de noix. Resté baba.
- Espèce de gorille. Plein d'avise.
- Commune. Cool, décontracté.
- Pot-au-feu.

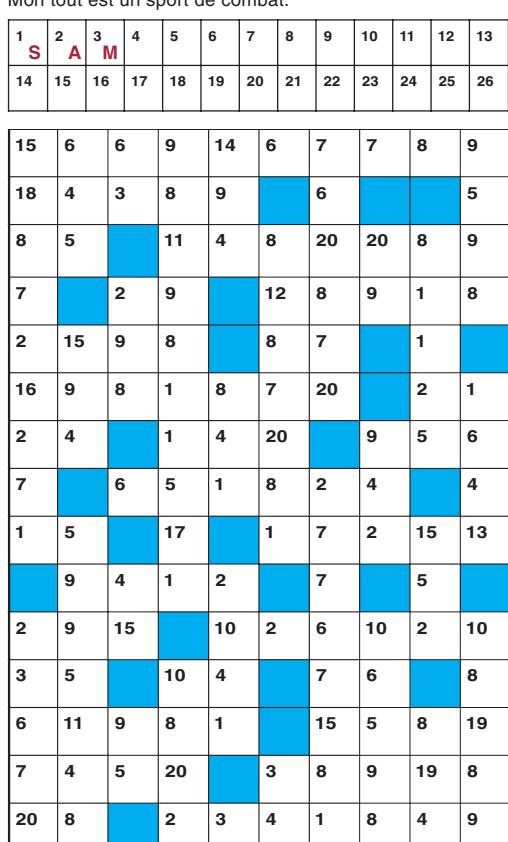


ADRESSE - ALGEBRE - ASILE - ATTAQUER - BERCEUSE - BOUEE - BOULANGERIE - BRUIT - CACAO - CAME - CAPE - CARTE - CHALE - CONSOMMATION - CULBUTE - DEDUCTION - DROITURE - DUCHESSE - FANTAISIE - FANTOME - FROUSSE - GENEROSITE - KEPI - MAMAN - MANIPULATION - NATURE - NOUBA - ORCHESTRE - PHARMACIE - PLACE - RAPT - REGLE - REVERIE - SAISON - SOLE - TACLER - TAMPON - TERRE - TROP - VANTARDISE.

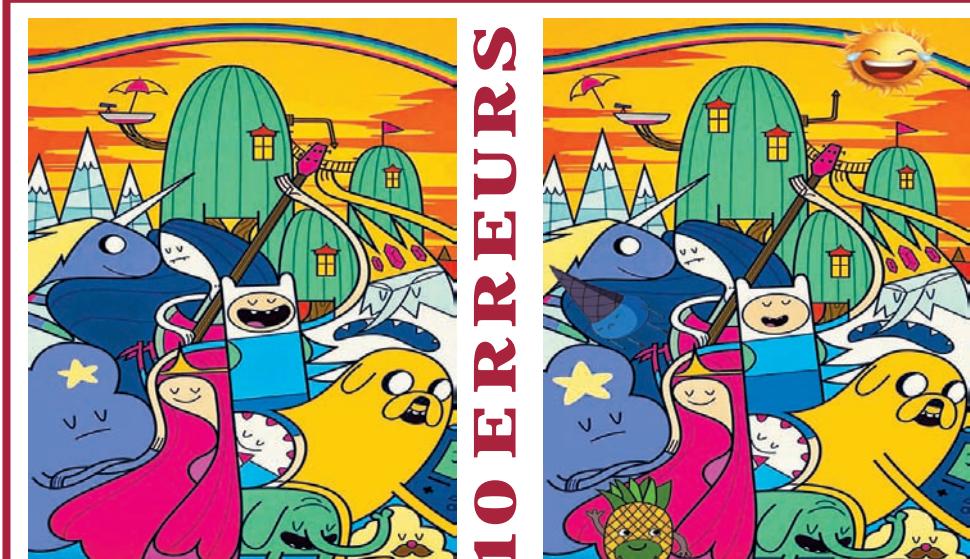
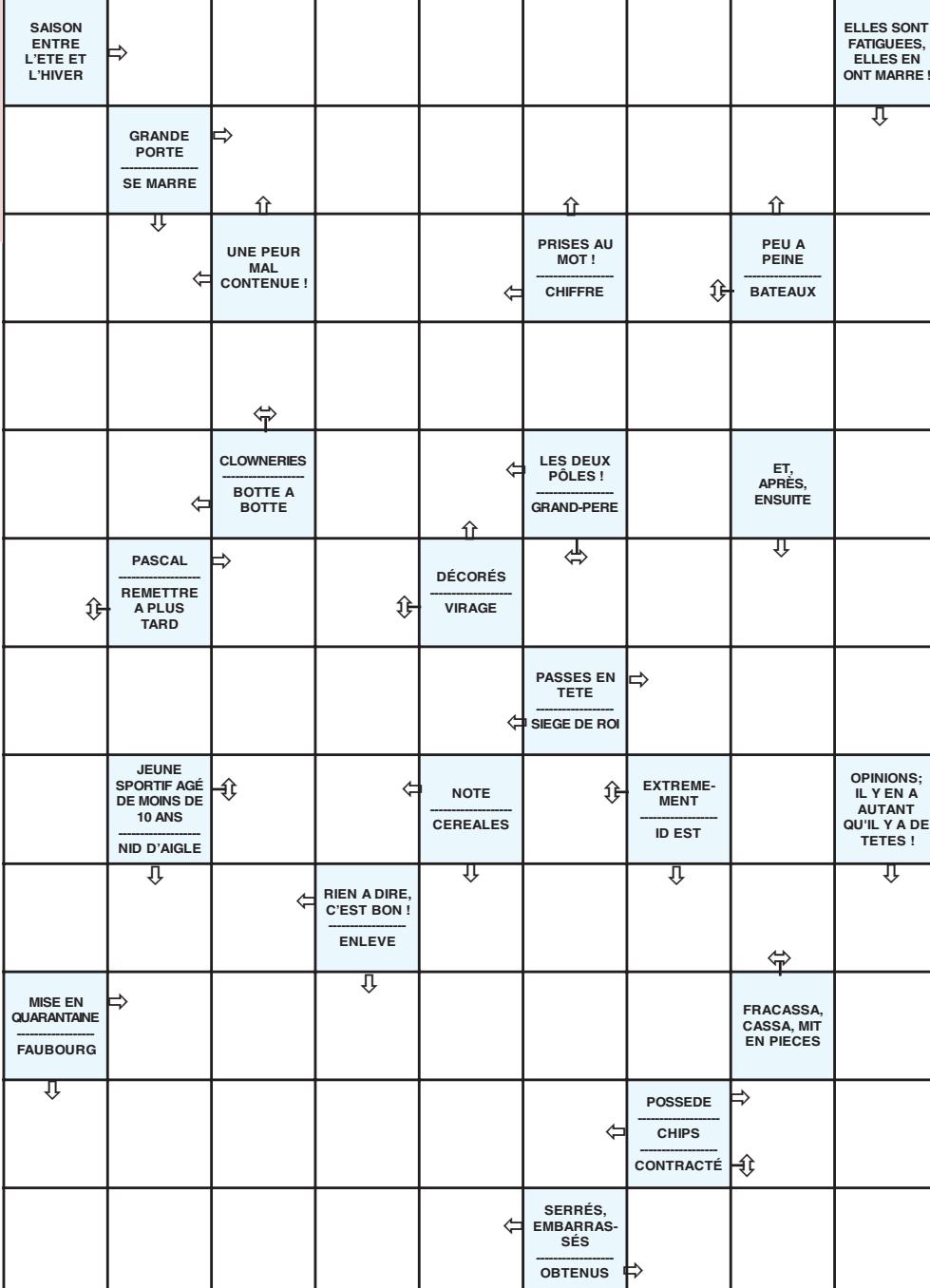
Les 4 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un extrait liquide.
- Mon 2e, c'est le verso.

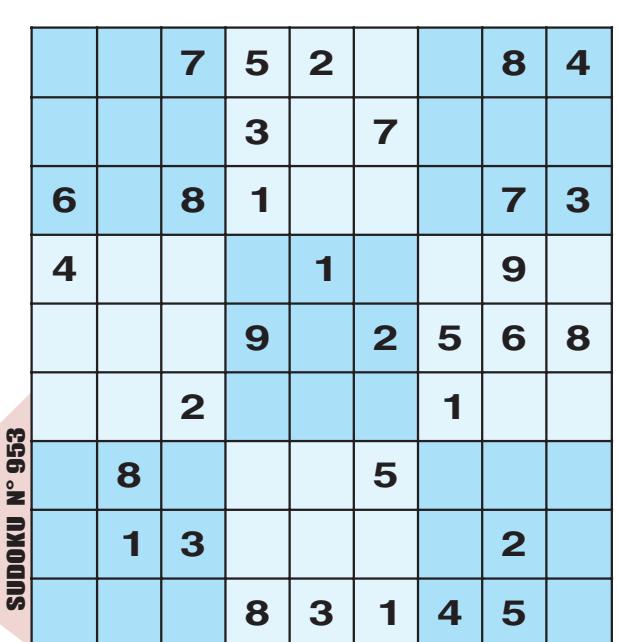
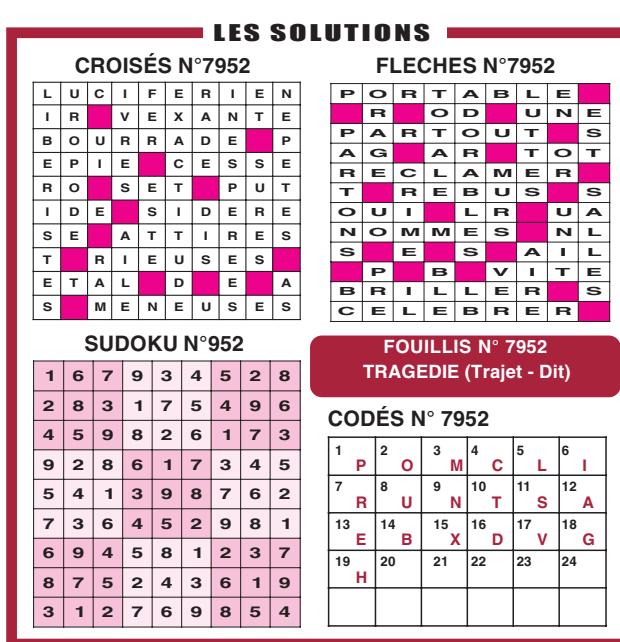
Mon tout est un sport de combat.



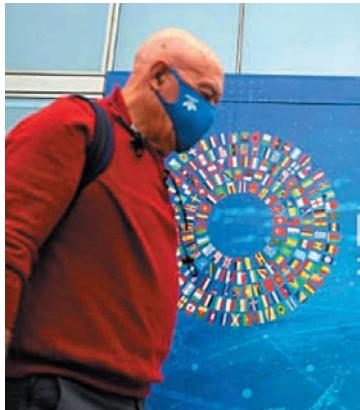
Jeux proposés par Chérifa Benghani



10 ERREURS



L'économie mondiale est à un «moment critique»



L'économie mondiale est à un "moment critique", a souligné jeudi le porte-parole du Fonds monétaire international (FMI) qui a laissé planer le doute sur les prochaines prévisions que l'institution de Washington va dévoiler le 26 janvier. Le FMI avait publié en octobre dernier son rapport sur les perspectives économiques mondiales (WEO) actualisées. Il tablait alors sur une croissance mondiale de 5,2% cette année, soit 0,2 point de pourcentage en moins que ses estimations d'avril 2020.

"Je ne veux pas devancer le WEO et ce que Gita Gopinath (l'économiste en chef du FMI) dira dans quelques semaines", a commenté Gerry Rice, pour le premier point presse régulier et virtuel de l'année de l'institution de Washington.

"De toute évidence, l'économie mondiale est à un moment critique. Les pays ont commencé à sortir des profondeurs de la crise. Mais la réurgence des infections et une nouvelle variance virale dans de nombreuses économies montrent à quel point cette reprise sera difficile et incertaine", a-t-il ajouté.

Maroc : la normalisation expose la région au risque de guerre



Les sombres nouvelles qui se propagent des quatre coins du monde donnent froid au dos. On ne parle plus aujourd'hui d'une variante du coronavirus, mais il en existerait vingt autres aussi perverses et aussi démoniaques les unes que les autres pour que les autorités de moult pays soient obligées de donner de grands tours de vis à toutes les facettes de la liberté. Par petites bribes d'explications, trop hasardeuses pour être comprises et cruelles, l'étalage des avis souvent contradictoires est en passe de déphasser les savants esprits. Tous s'agrippent à une évasive bénédiction d'une multitude de vaccins variés dont on ne sait absolument rien de leurs teneurs ni de leurs vrais attributs. On s'accroche à la dénomination des termes et à la renommée des labora-

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

64 terroristes tués au Nigeria



Au moins 64 terroristes de Boko Haram ont été abattus dans plusieurs opérations menées par l'armée nigériane dans la région nord-est du pays, a indiqué jeudi un haut responsable de l'armée.

"Ces opérations extrêmement délicates ont eu lieu en l'espace de deux jours, entre le 9 et le 10 janvier, avec pour objectif d'éradiquer les derniers membres de ce groupe terroriste de leurs bastions dans cette région troublée", a précisé

le porte-parole de l'armée, John Enenche lors d'une conférence de presse hebdomadaire à Abuja.

Le responsable a, en outre, souligné que "ces opérations ont compris des frappes aériennes visant les repaires des terroristes". Sous le nom de code de "opération Tura Takai-bango", ces raids militaires ont eu lieu à Yobé, un Etat voisin de celui de Borno, qui a été le théâtre d'attaques terroristes depuis 2009. Au total,

28 terroristes de Boko Haram ont été abattus le 9 janvier dans la circonscription locale de Gujba dans l'Etat de Yobé, tandis que 30 autres terroristes ont été abattus près de la circonscription de Buni Yadi dans le même Etat le même jour, selon le même responsable qui révèle qu'au lendemain de ces opérations, six autres terroristes ont été tués dans un autre raid sur leur repaire dans le village de Kafa à Yobé.

Le président de la coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), Pierre Galand, a déclaré que "le piège" de la normalisation des relations entre le régime marocain et l'entité sioniste dans le but d'imposer au monde la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental, expose la région au risque d'un nouveau foyer de guerre. Dans une lettre rendue publique mercredi, Pierre Galand, a soutenu qu'aux yeux du peuple marocain, "le gouvernement marocain et le roi ont trahi la solidarité indéfectible de celui-ci avec les droits les plus

légitimes du peuple palestinien à un Etat souverain avec El Qods-Est pour capitale". "Votre peuple n'acceptera pas le marchandage honteux du Sahara Occidental contre Al Qods et sa grande mosquée Al-Aqsa. Les conseillers du roi, le Makhzen, ont pris le risque de mettre leurs priviléges et la couronne de leur chef en péril", a-t-il jugé. Le président de l'EUCOCO, a estimé en outre, que "le Maroc a fait entrer le loup dans la bergerie, car ni les Etats-Unis, ni Israël ne se soucient de l'avenir du Maroc (...) car vous êtes des pions dans leur stratégie globale et vous risquez vite d'en faire les frais".

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

RETOUR AU POINT DE DÉPART

toires. Les responsables politiques de tous les bords semblent n'avoir comme seule parade pour tenter de stopper ce qui s'annonce comme un cataclysme que celle d'enfermer leurs ressortissants chez eux. Il est quand même curieux que c'est au moment où on se frotte les mains pour ce qui semble être une lueur d'espoir que l'hécatombe des contaminations et des décès redémarre comme si on revenait au point de départ. On ne parle plus de deuxième phase et on certifie que la pandémie n'est pas près de s'effacer et nombreux sont ceux qui ont décidé de ne plus s'en remettre qu'à Dieu.

Les distanciations humaines et les confinements prennent des allures d'incarcérations globalisées comme si la pandémie était en train d'annoncer que la terre allait cesser de tourner. Les moments actuels sont d'une cruauté mortelle au point de se demander comment l'espèce humaine qui a réussi à marcher sur la Lune n'arrive pas à se débarrasser des empêtrements d'un virus en perte de nom qui l'étrangle.

Non contente de se limiter à empêcher l'homme de respirer, l'épidémie se déploie davantage pour lui interdire de boire et de manger. Dans un désordre planétaire toutes les économies battent de l'aile et le compte exponentiel des chômeurs s'établit. Tous les indicateurs montrent que l'année qui débute a des allures d'une malédiction renouvelée.

Une quinzaine de terroristes tués au Mali



L'armée française a tué une quinzaine de terroristes le week-end dernier dans la région malienne de Boulikessi, près de la frontière avec le Burkina Faso, où agit le groupe GSIM affilié à Al Qaida, a annoncé vendredi l'état-major. "Le 9 janvier, en identifiant un groupe armé terroriste à moto, les militaires français ont pu guider un aéronef et réaliser une frappe. Le lendemain, dans le même secteur (...), le groupe commando a décelé un autre groupe armé terroriste, a expliqué le porte-parole de l'état-major, le colonel Frédéric Barbuy, lors d'un point-presse.

Les opérations ont permis de neutraliser une quinzaine de terroristes, d'en interpréter quatre et de saisir armement, motos et diverses autres ressources. Par ailleurs, quatre Casques bleus ont été tués au Mali dans une attaque imputée aux terroristes. La Minusma a perdu 145 de ses membres en raison d'actes hostiles depuis son déploiement en 2013, a indiqué son porte-parole Olivier Salgado.

Tunisie : près de 1.000 détenus graciés



Le président tunisien, Kaïs Saïed, a décidé de gracier 919 détenus à l'occasion de la commémoration du Xe anniversaire de la révolution, a rapporté l'agence TAP.

Ainsi, 154 prisonniers bénéficient d'une remise en liberté et le reste d'une réduction de peine, selon la TAP. Cette décision est intervenue à l'occasion de la réunion du président de la République avec les membres de la commission de la grâce spéciale, mercredi, au Palais de Carthage. Le chef de l'Etat a aussi reçu, à cette occasion, le rapport relatif aux résultats des travaux de la commission de grâce spéciale qui a examiné quelque 2.350 dossiers de détenus, indique la présidence de la République.

Le président Kaïs Saïed a, lors de la réunion, réitéré sa détermination à revoir les critères adoptés pour l'octroi de la grâce spéciale, de manière à répondre aux valeurs de justice et d'équité.